DOCUMENT RESUME

ED 412 725 FL 024 745

AUTHOR	Reichler-Beguelin, Marie-Jose, Ed.
TITLE	Le traitement des donnees linguistiques non standard. (Actes des Rencontres Besancon-Neuchatel (Neuchatel, 29-30 janvier, 1993). (The Treatment of Non-Standard Linguistic Data). Proceedings of the Besancon-Neuchatel Conference (Neuchatel, Switzerland, January 29-30, 1993).
INSTITUTION	Neuchatel Univ. (Switzerland). Inst. de Linguistique.
PUB DATE	1993-12-00
NOTE	195p.
PUB TYPE	Collected Works - Proceedings (021) -- Collected Works - Serials (022)
LANGUAGE	French
JOURNAL CIT	Travaux Neuchatelois de Linguistique (TRANEL); n20 Dec 1993
EDRS PRICE	MF01/PC08 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Expert Systems; Foreign Countries; French; French Literature; Grammar; Interpersonal Communication; *Language Patterns; Language Research; *Language Variation; *Linguistic Theory; Literary Criticism; Morphology (Languages); Neurolinguistics; Norms; Research Methodology; Second Language Instruction; Speech Impairments; Standard Spoken Usage; Standards; Suffixes; Syntax; Uncommonly Taught Languages; Vocabulary
IDENTIFIERS	Rabelais (Francois); Romansh

ABSTRACT

Papers from the conference on linguistic anomaly include: "La definition interactive de la deviance en situation exolingue et bilingue" ("The Interactive Definition of Deviation in Exolinguistic and Bilingual Situations") (Bernard Py); "La negociation ratee: pratiques sociales et methodes interactives du traitement de la deviance dans un 'talk show'" ("Negotiation Gone Awry: Social Practices and Interactive Methods of Treatment of Deviation in a Talk Show") (Cecilia Oesch-Serra); "Nommer l'autre: une etude des references a l'autre dans des conversations exolingues" ("Naming the Other: A Study of References to the Other in Exolinguistic Conversations") (Marion Perrefort); "Traitement des deviances au-dela du domaine morpho-syntactique dans l'enseignement des langues etrangeres" ("Treatment of Deviations in the Morphosyntactic Domain in the Teaching of Foreign Languages") (Gerard Merkt); "Langage deviant et orthophonie: l'exemple des dysphasies" ("Deviant Language and Pronunciation Instruction: The Example of Dysphasics"): Genevieve de Weck); "Faits deviants et tri des observables" ("Deviant Facts and the Sorting of Observables") (Marie-Jose Reichler-Beguelin): "La deviance de la suffixation en francais est-elle structurelle?" ("Is Suffix Deviation in French Structural?") (Amr Helmy Ibrahim); "Autour des relatives non standard" ("Concerning Non-Standard Relatives") (Joel Gapany, Denis Apotheloz); "Systemes experts et reseaux neuronaux: a propos de la deviance" ("Expert Systems and Neuron Networks: A Propos of Deviation") (Henri Madec); "Rabelais est-il un ecrivain deviant?" ("Is Rabelais a Deviant Writer?") (Andre Gendre); "Rabelais et la norme lexicale" ("Rabelais and the Lexical Norm") (Zygmunt Marzys); "L'intonation qui fait devier la conversation" ("Intonation That Derails Conversation") (Elisabeth Lhote); and "Le traitement des donnees linguistiques non standard. A propos du lexique commun franc-comtois/romand" ("The Treatment of

+++++ ED412725 Has Multi-page SFR---Level=1 +++++
Non-Standard Linguistic Data. A Propos of the Common Lexicon of Franche-Compte/Romansch") (Jean-Paul Colin). (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

PERMISSION TO REPRODUCE AND
DISSEMINATE THIS MATERIAL
IN OTHER THAN PAPER COPY
HAS BEEN GRANTED BY

Ry Esther

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)

ED 412 725

BULAG
TRANEL

20

décembre 1993

Le traitement des données linguistiques non standard

Actes des Rencontres Besançon-Neuchâtel
Neuchâtel, 29-30 janvier 1993

Centre Tesnière
Université de Franche-Comté – France

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse

FL 024745

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)
☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

BEST COPY AVAILABLE

Rédaction: Institut de linguistique, Université
CH-2000 Neuchâtel

© Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 1989
Tous droits réservés

Table des matières

Avant-propos 5
Préface 7

1. L'observation des comportements normatifs

Bernard Py: "La définition interactive de la déviance en situation exolingue et bilingue" 15

Cecilia Oesch-Serra: "La négociation ratée: pratiques sociales et méthodes interactives du traitement de la déviance dans un *talk show*" 25

Marion Perrefort: "Nommer l'autre: une étude des références à l'autre dans des conversations exolingues" 43

Gérard Merkt: "Traitement des déviances au-delà du domaine morpho-syntaxique dans l'enseignement des langues étrangères" 55

Geneviève de Weck: "Langage déviant et orthophonie: l'exemple des dysphasies" 69

Marie-José Reichler-Béguelin: "Faits déviants et tri des observables" 89

2. La modélisation des données non standard

Amr Helmy Ibrahim: "La déviance de la suffixation en français est-elle structurelle?" 113

Joël Gapany et Denis Apothéloz : "Autour des relatives non standard" 125

Henri Madec: "Systèmes experts et réseaux neuronaux: à propos de la déviance" 139

3. Les critères de délimitation entre norme et déviance

André Gendre: "Rabelais est-il un écrivain déviant?" 157

Zygmunt Marzys: "Rabelais et la norme lexicale" 177

Elisabeth Lhote: "L'intonation qui fait dévier la conversation" 191

Jean-Paul Colin: "Le traitement des données linguistiques non standard. A propos du lexique commun franc-comtois/romand" 201

Avant-propos

Les 29 et 30 janvier 1993, l'Université de Neuchâtel a hébergé les troisièmes Rencontres de linguistique Besançon-Neuchâtel. Ces Rencontres ont réuni, sur trois demi-journées, une quarantaine de participants, dont un peu plus de vingt conférenciers. Elles ont permis de concrétiser sous une nouvelle forme la collaboration engagée, depuis quelques années déjà, entre les chercheurs neuchâtelois et bisontins qui travaillent dans le domaine des sciences du langage.

L'organisation de ce colloque a été rendue possible grâce à l'aide financière accordée par le Rectorat de l'Université de Neuchâtel, auquel va toute notre gratitude. Je remercie également la Direction des Relations Internationales de l'Université de Franche-Comté, dont la participation financière a permis de réaliser ces Actes sous la forme d'un numéro commun entre nos deux revues, le *BULAG* et les *TRANEL*, cela grâce aux bons offices d'Elisabeth Lhote et de Jean-Paul Colin.

Un grand merci, enfin, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès du Colloque, en particulier à Catherine Liechti pour ses talents d'organisation, et à Madeleine de Seidlitz, pour le soin scrupuleux mis à la préparation du manuscrit.

Marie-José Reichler-Béguelin

Préface

Si le traitement des données linguistiques non standard a été choisi comme thème de réflexion pour les troisièmes Rencontres de linguistique Besançon-Neuchâtel, c'est bien sûr en fonction de son intérêt intrinsèque, mais c'est aussi parce qu'il présente un caractère fédérateur au regard des diverses disciplines qui s'occupent, au sens large, de phénomènes langagiers. Ainsi les textes réunis dans ce volume ont-ils permis à des spécialistes de domaines aussi variés que la littérature française, l'histoire de la langue, la dialectologie, l'argotologie, la linguistique théorique ou appliquée, le traitement automatique du langage, la didactique des langues, l'orthophonie, de confronter leurs points de vue sur les anomalies linguistiques, tout en présentant leur secteur d'études et en illustrant leurs méthodes d'investigation.

Au fil d'approches à première vue très différentes, on pouvait craindre que la problématique de la déviance langagière ne se trouve quelque peu émiettée. Or, il n'en a rien été. Les débats ont non seulement montré l'actualité scientifique de la question retenue, mais ils ont permis à la fois de dégager des convergences inopinées, et de clarifier le concept, si difficile à manier, de "fait linguistique déviant".

Trois centres d'intérêt se sont dégagés plus particulièrement, qui correspondent aux trois grandes parties du présent volume: l'*observation des comportements normatifs*, la *modélisation des données non standard*, enfin le *problème des frontières entre norme et déviance*.

1. L'observation des comportements normatifs

Les comportements normatifs des sujets parlants, des enseignants de langue, et enfin des linguistes eux-mêmes, ont été mis sous la loupe dans une série d'interventions portant sur l'analyse conversationnelle, la didactique des langues, l'orthophonie, et la pratique du jugement d'acceptabilité en linguistique (B. Py: "La définition interactive de la déviance en situation exolingue et bilingue", C. Oesch-Serra: "Faits déviants, surtout pragmatiques, en italien oral", M. Perrefort: "Nommer l'autre: une étude des références à l'autre dans des conversations exolingues", G. Merkt:

"Diagnostic et thérapie des déviances au-delà du domaine morpho-syntaxique dans l'enseignement des langues secondes", G. de Weck: "Langage déviant et orthophonie: le cas des dysphasies", M.-J. Reichler-Béguelin: "Faits déviants et tri des observables").

Ces interventions ont toutes, à leur manière et à partir de documents concrets (échanges conversationnels, copies d'élèves, tests de langue, travaux savants), cherché à cerner dans leur contexte d'occurrence les pratiques normatives des sujets parlants d'une part, des experts en langue de l'autre. Elles ont permis de dégager un certain nombre de paramètres d'ordre interactif, psycho-social, institutionnel et argumentatif, qui tantôt motivent, tantôt inhibent l'intervention prescriptive sur le discours d'autrui, montrant ainsi comment la norme langagière s'exprime et se négocie, en quelque sorte, au quotidien.

A cet égard, il est particulièrement instructif de rapprocher les conflits sur l'acceptabilité de tel ou tel énoncé qui surgissent dans la communication courante, et ceux qui, certaines fois, partagent les savants eux-mêmes. En matière de description linguistique, les conflits théoriques peuvent trouver leur origine dans une appréciation différente des structures qu'il convient ou non d'élire comme "grammaticales", dans l'ensemble du matériau linguistique observable. Pour le linguiste, l'attention portée aux réactions normatives fait donc pleinement partie d'une réflexion méta-théorique, dans la mesure où elle permet une meilleure maîtrise des conditions dans lesquelles se construit la science linguistique elle-même.

2. La modélisation des données non standard

La modélisation des "anomalies", ainsi que l'exploration du "savoir spontané" qui régule la pratique langagière, sont apparues comme un autre objectif théorique de première importance, aussi bien pour la connaissance de la communication linguistique en général, que pour résoudre les problèmes posés par le traitement automatique du langage (A. Ibrahim: "La déviance de la suffixation en français est-elle structurelle?", D. Apothéloz et J. Gapany: "Autour des relatives non standard", F. Grosjean, E. Cornu, N. Kübler: "Développement d'un prototype d'aide à

la rédaction et à la correction de textes anglais de francophones"[1], H. Madec: "Systèmes experts et réseaux neuronaux: à propos de la déviance"). La formalisation des processus de dérivation lexicale, la compréhension de la variation et du changement linguistiques, la fabrication de séquences didactiques adaptées aux lacunes des apprenants, la construction de logiciels de correction et d'aide à la rédaction performants: autant d'entreprises fort diverses qui, pourtant, exigent toutes que l'on sache avec précision quelles déviances langagières sont produites, pourquoi elles le sont, et en vertu de quels facteurs cognitifs ou comportementaux.

Au cours du Colloque, il a en effet été souligné à plusieurs reprises que l'intelligence humaine ne se laisse pas simuler en termes de régularités pré-déterminées, représentables sous forme d'algorithmes. Afin que les analyseurs puissent capter la spécificité des conduites humaines, il est urgent que la recherche s'oriente vers l'étude de comportements naturels, plutôt que de se limiter à la formalisation de compétences idéalisées. Ainsi, construire des automates efficaces, c'est d'abord, à moyen terme, les rendre adaptables, c'est-à-dire capables de détecter et d'affronter, avec la "robustesse" requise, les situations imprévues, et tout ce qui s'écarte du standard. C'est la principale raison d'être, en intelligence artificielle, des "réseaux neuronaux", qui, contrairement aux systèmes experts, permettent de fournir une modélisation adéquate des tâtonnements et des révisions caractérisant les processus d'apprentissage. Tout se passe, en fait, comme s'il existait un lien intrinsèque entre une capacité aussi fondamentale que celle d'*apprendre* et l'aptitude à traiter les écarts (peut-être faudrait-il aller jusqu'à dire: l'aptitude à *produire* des écarts...).

Toutes ces raisons invitent bien évidemment à explorer, plus à fond que ce n'a été le cas jusqu'ici, le domaine de la déviance langagière. Les linguistes sont directement confrontés à cette tâche s'ils veulent pouvoir prédire et traiter les "ratés" de la communication, les négligences, lacunes, ambiguïtés, incohérences ou dissensions qui caractérisent le maniement de la langue comme n'importe quelle autre conduite humaine, et

[1] Cette dernière communication ne figure pas dans le présent volume, mais le prochain numéro des *TRANEL* sera entièrement consacré à la présentation des recherches menées par le Laboratoire de traitement du langage et de la parole que dirige François Grosjean.

qui sont "plus ou moins tolérables selon le statut des acteurs et les contraintes situationnelles."[2]

Cette ouverture indispensable conduit à combler l'écart séparant le "savoir savant", propre au spécialiste, du "savoir spontané" des locuteurs, selon un renversement épistémologique déjà instauré en son temps par F. de Saussure, mais qui, de manière générale, a rencontré peu d'écho véritable dans les moeurs descriptives des linguistes du 20e siècle.

3. Les critères de délimitation entre norme et déviance

Le problème traditionnel, toujours en suspens, des critères de la déviance linguistique, a été posé de manière particulièrement opportune, dès le début du colloque, par une série d'interventions portant sur les formes narratives et la langue des écrivains, et aussi sur l'intonation du français parlé et sur le statut des régionalismes (A. Gendre et Z. Marzys: "Rabelais est-il un écrivain déviant?", A. Bandelier et V. Spichiger: "Le Journal du pasteur Frêne, un corpus de *faits déviants*"[3], E. Lhote: "L'intonation qui fait dévier la conversation", J.-P. Colin: "A propos du lexique commun franc-comtois/romand").

Au fil des discussions, il est apparu que l'opposition entre le standard et le déviant n'a rien d'absolu, mais qu'elle est étroitement fonction d'un *point de vue* sur les données. La définition d'une frontière entre norme et déviance n'a pas lieu une fois pour toutes: elle est en permanence réajustée, et, comme on l'a vu au § 1, elle peut être négociée interactivement.

Cette instabilité est liée, à mon sens, au fait que chaque sujet parlant a de sa langue une connaissance *évolutive*, dans la mesure où il ne cesse ja-

---

[2] P. Lavorel, "Connaissance du cerveau et sciences du langage", *Histoire Epistémologie Langage* 11/1, 1989, 127-145.

[3] Les auteurs de cette communication n'ont pas souhaité reproduire ici une présentation qui figure dans l'édition critique à laquelle ils ont contribué, et dont voici la référence complète: Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, édition préparée par André Bandelier, Cyrille Gigandet et Pierre-Yves Moeschler, avec la collaboration de Violaine Spichiger, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, et Bienne, Editions Intervalles. *Volume I, 1732-1764*, précédé d'une Introduction générale, 1993, 451 pp. *Volume V, Documentation*, 1993, 727 pp. (avec un Index linguistique).

mais vraiment de l'apprendre. Aisément illustrable par le cas du lexique, cette affirmation s'applique aussi à d'autres aspects du code, notamment à tout ce qui concerne la variation morpho-syntaxique. Pour un locuteur donné, qu'il soit naïf ou expert, ce qui apparaît déviant, c'est souvent un fait qu'il rencontre pour la première fois. Or, la forme considérée comme une anomalie ou un hapax s'avère souvent plus répandue qu'on ne l'avait d'abord imaginé: la "trouvaille" de l'écrivain est une forme dialectale, le prétendu régionalisme se révèle usité bien au-delà des frontières où on le croyait cantonné, tel ou tel solécisme produit par l'élève d'aujourd'hui recouvre une structure courante sous la plume des auteurs classiques... Dès que les anomalies langagières d'un type donné se multiplient sous les yeux de l'observateur, elles finissent par tomber sous une règle, et perdent ainsi, d'une certaine manière, leur statut d'écarts.

La déviance langagière a également partie liée avec la relation écrit-oral. Outre qu'elle est socialement valorisée, il est bien connu que la langue écrite se prête tout spécialement à une prise de conscience métalinguistique, et qu'elle devient facilement source de normes. L'oral, principal lieu de variation et d'innovation linguistique, reste pour sa part un "continent noir", livré au subconscient, imparfaitement connu et décrit. Il n'est pas étonnant, dès lors, que beaucoup de prétendues déviances s'identifient avec des faits d'oralité... du moins aussi longtemps qu'un écrivain comme Rabelais (et tant d'autres!) ne s'avise pas de les intégrer délibérément à sa langue.

Marie-José Reichler-Béguelin

L'observation des comportements normatifs

La définition interactive de la déviance en situation exolingue

Bernard Py
Université de Neuchâtel

1. La *déviance* est souvent appréhendée d'un point de vue statique: on étudie des ensembles d'énoncés ou de mots réputés déviants, collectionnés sur la base de critères formels antérieurs à l'analyse. Ces critères ne sont d'ailleurs pas toujours explicites. Par exemple, on se contentera d'affirmer que l'expression "Je n'ai personne vu" *n'est pas française*. En amont de cette approche, d'autres études portent sur ces critères formels eux-mêmes (problématique de la norme ou du fonctionnement interne du système). Cette approche apparaît par exemple lorsque l'on s'interroge sur la notion de *grammaticalité* ou sur les valeurs sociales portées par des séries de variantes.

La démarche que nous voudrions proposer ici, d'une manière d'ailleurs plutôt programmatique, est différente des précédentes, quoique complémentaire. Notre ambition est en effet de saisir la norme au moment même de son application, c'est-à-dire de décrire l'acte par lequel un individu décrète le caractère déviant d'un énoncé qui lui est soumis, et ceci à l'occasion de la réalisation de tâches de communication (et non, par exemple, par le biais d'un test d'acceptabilité). L'intérêt de cette démarche réside à notre sens dans le fait qu'elle donne accès, au moins dans une certaine mesure, aux représentations normatives des sujets telles qu'elles se développent dans le feu de l'action, c'est-à-dire à propos d'obstacles communicationnels, et non dans l'abstraction d'une réflexion solitaire et décontextualisée[1].

Cette façon de traiter la question postule que la déviance n'existe pas en soi, mais à travers les jugements portés par des acteurs qui n'utilisent

[1] La situation de test produit en quelque sorte des représentations au deuxième degré, en ce sens que le sujet se prononce sur les représentations - décontextualisées et figées - qu'il a de ses propres représentations en action au moment même où il utilise la langue. En revanche, les situations que nous envisageons donnent lieu à un état plus primitif des représentations: celles-ci apparaissent dans leur contexte original, qui est le discours et non le système reconstitué pour lui-même a posteriori.

pas nécessairement tous les même critères de la même manière au même moment. Il est fréquent qu'une même expression soit jugée comme déviante par un individu donné dans une circonstance donnée, mais qu'un autre individu, ou le même individu placé dans une autre circonstance, prononce un jugement différent.

Lorsque nous parlerons d'*expressions déviantes* nous le ferons soit du point de vue de l'un ou l'autre interlocuteur intervenant dans nos exemples, soit du point de vue anonyme d'un grammairien (en l'occurrence l'auteur de cet article) qui, pour des raisons qui ne seront pas nécessairement explicitées, décide souverainement de l'endroit où passe la frontière entre l'ensemble des formes acceptables et les autres. C'est dire le sens très ambigu de l'adjectif déviant dans cet article.

2. Nous avons dit que nous nous intéresserons aux représentations normatives telles qu'elles apparaissent dans des discours. Mais quels discours? De telles représentations normatives apparaissent de manière particulièrement claire dans les discours dialogaux. Chaque tour de parole s'y présente en effet comme réaction au tour précédent (négociation thématique, procédés de figuration, convergence ou divergence formelle...). Or ce mouvement signifie notamment que toute intervention est simultanément traitée comme message (apport d'information, acte illocutoire) et comme objet d'une évaluation (juste,. faux, évident, douteux, acceptable, intéressant, flatteur, blessant ...). Il est bien clair que cette évaluation n'est pas toujours marquée formellement et n'est donc pas toujours directement observable. Nous allons voir cependant que la réalisation de certaines conditions favorisent l'apparition de telles marques.

3. L'évaluation peut à son tour porter sur deux aspects de l'intervention: son contenu ou sa forme linguistique. En d'autres termes, il y a deux *focalisations* possibles[2]. La focalisation sur le contenu représente le cas "normal" et caractérise les interactions "heureuses". La focalisation sur la forme apparait lorsqu'il y a obstacle (non-compréhension, malentendu) et se matérialise en général sous la forme

[2] Bange (1987) a proposé l'expression de *double focalisation*.

d'une séquence latérale à fonction métalinguistique: le discours ne porte plus, provisoirement, sur le contenu même du message, mais sur les moyens formels de sa transmission. La langue devient alors son propre objet. Cette focalisation sur les moyens comporte parfois une dimension évaluative. La forme de ces évaluations est très variable, mais on peut les ramener à une même paraphrase: "Ne dites pas x, mais y".

4. Parmi l'ensemble idéal des discours dialogaux, nous nous intéresserons aux échanges exolingues. Lorsque les interlocuteurs ne possèdent que partiellement le même répertoire linguistique (interactions exolingues[3]), on constate en effet l'occurrence d'un nombre particulièrement élevé de focalisations sur la forme. Elles ont pour objectif premier d'assurer l'intercompréhension grâce à différents procédés discursifs (par exemple la paraphrase) ou à des ajustements ponctuels des répertoires linguistiques (par exemple le remplacement d'un mot par un hyperonyme).

5. Ce premier objectif (assurer l'intercompréhension) se conjugue parfois à un deuxième: faciliter l'apprentissage, par le partenaire alloglotte, de la langue utilisée dans l'interaction. En d'autres termes il peut y avoir un projet didactique de la part du locuteur natif (qui cherche alors à "enseigner" sa langue à son interlocuteur, par exemple en lui fournissant de nouveaux mots ou en le corrigeant) ou du locuteur alloglotte (qui cherche alors à profiter de ces focalisations sur la forme pour assurer ou étendre ses connaissances de la langue de l'autre). On devine l'intérêt de ces séquences didactiques pour la question que soulève cet article: toute activité d'enseignement ou d'apprentissage (peu importe ici qu'elle se déroule ou non dans un cadre institutionnel) comporte des procédures d'évaluation, c'est-à-dire l'application de normes.

---

[3] Sur cette notion, cf. par exemple Porquier (1984) ou Alber, Py (1985). Nous prendrons ici le terme *exolingue* dans son acception restreinte, qui se réfère aux échanges menés dans une langue qui est "maternelle" pour un des interlocuteurs (dit *locuteur natif*) et "étrangère" pour l'autre (dit *locuteur alloglotte*). Exemple: une conversation en français entre un francophone et un germanophone ayant des connaissances approximatives de français.

En ce qui concerne le statut de la norme dans les interactions exolingues, cf. Baggioni, Py (1987).

De nombreux travaux se sont récemment attachés à décrire ces séquences didactiques[4]. Ils partent en général de la notion d'étayage, proposée dans un cadre différent par Bruner (1983)[5]. Ces séquences, typiques des interactions exolingues, se caractérisent comme négociations portant non pas sur le contenu des messages, mais sur les moyens linguistiques nécessaires à leur formulation ou à leur réception. Elles prennent leur départ dans des ratés de l'interaction (par exemple une lacune lexicale), définissent ces ratés comme problèmes à résoudre et entreprennent la mise sur pied d'une solution grâce à des activités de sollicitation, d'offre de collaboration, d'imitation, etc., qui se déroulent de manière essentiellement interactives. Parmi ces activités on rencontre des paires adjacentes formées d'un énoncé produit par le locuteur alloglotte et de sa correction immédiate par le locuteur natif, qui s'institue par là-même en expert linguistique. C'est à ces paires d'énoncés que nous allons nous intéresser ici.

6. La focalisation sur la forme se manifeste par des opérations discursives variées: hésitations, auto-interruptions, sollicitations de moyens formels complémentaires, répétitions, hétéro-achèvements, hétéro-réparations, proposition de nouveaux moyens (mots isolés, énoncés, interprétations), etc.

Or certaines de ces opérations peuvent remplir, dans certains contextes, des fonctions didactiques et évaluatives. Par exemple, une hésitation peut équivaloir à une demande indirecte d'évaluation ("est-ce que ce mot est bien français?"); ou une hétéro-reformulation peut constituer un rejet implicite de la forme à laquelle elle se réfère ("ce n'est pas comme ça qu'il faut dire"). Ces opérations comportent une confrontation entre diverses solutions formelles apportées à un même problème de formulation. Elles permettent par conséquent d'observer sur le vif (au moins dans certains cas) les représentations que le locuteur natif se fait de ce qui est acceptable ou non dans les interventions de son

[4] P. ex. De Pietro, Matthey, Py (1989), Py (1990), Krafft, Dausendschön-Gay (1993), Vasseur (1993).

[5] Cf. p. ex. Hudelot (1992).

partenaire. Cette acceptabilité peut reposer sur des considérations purement fonctionnelles (compréhensibilité), mais aussi parfois formelles.

Les exemples[6] ci-dessous illustrent les phénomènes que nous venons d'évoquer:

(1) A: j'entre
N1: mhm
A: j'ai rentré
N2: je suis rentrée
A: je suis rentrée

(2) A: tu as été à
N2: mhm
N1: tu es allée
A: tu es allée à euh Toscane
N2: je suis allée en Toscane

(3) N: depuis combien de temps tu apprends le français
A: eh quoi
N: depuis combien de temps apprends-tu le français

[6] Les deux premiers exemples sont empruntés à l'équipe du prof. E. Gülich (Bielefeld), le troisième a été enregistré au cours d'un échange scolaire entre élèves romands et alémaniques (Romanisches Seminar, Bâle et CLA, Neuchâtel). Le quatrième est emprunté à un rapport d'expertise sur le bilinguisme dans les écoles maternelles de la Vallée d'Aoste (CLA Neuchâtel). Le cinquième est une séquence tirée d'une conversation entre un étudiant germanophone et un camarade francophone (Romanisches Seminar, Bâle). A désigne un locuteur alloglotte et N un locuteur natif, G un enfant valdôtain d'environ 5 ans, E un locuteur francophone (expérimentateur chargé de récolter du matériel linguistique dans une classe maternelle de la Vallée d'Aoste). Les passages soulignés représentent des chevauchements. Les formes nettement éloignées du français standard sont écrites en caractères phonétiques.

BEST COPY AVAILABLE

(4) G: il neige le lapin [eʃepa] la maison
E: i sort de la maison
G: son
E: oui
(.....)
G: le lapin [nela] neige [trove] deux carottes
E: mhm mhm
G: et mange la carotte
E: oui
G: {laltre} carotte la porte à le chevale
E: oui

(5) A: (...) puis je ... mhm ... présenter la ... la ... [rire] ... mhm ... siècle
N: le siècle
A: le siècle oui
N: l'époque
A: oui ... euh ... euh ... le temps euh de ... qu'est-ce qu'il se passe ... qu'est-ce qu'il s'est passé de ... also dans ce [rire]
N: ouais ouais

Dans l'exemple (1) le second énoncé de A (*j'ai rentré*) est d'un point de vue sémantique parfaitement interprétable. L'intervention de N2 (*je suis rentrée*) ne peut donc être comprise que comme hétéro-reformulation visant la forme du message, et non son contenu. La forme, et elle seule, est ainsi jugée inacceptable

Dans l'exemple (2), l'énoncé initial de A (*tu as été à ...*) fait l'objet de deux évaluations différentes: N2 en accepte tacitement la forme (par une approbation qui intervient à un moment où l'énoncé de A est encore sémantiquement incomplet, et qui ne peut en conséquence porter que sur la forme). En revanche N1 lui oppose une version différente (*tu es allée*), intervention qui équivaut à un rejet de l'énoncé de A en tant qu'expression formelle. La focalisation sur la forme, initiée par N1, est ensuite prolongée par N2, qui intervient sur la préposition (*à Toscane*). Suite à ce travail sur la forme, la conversation reprend son cours.

Dans l'exemple (3), l'échange est bloqué parce que A n'a pas compris la question de son interlocuteur. Plutôt que de simplement se répéter, N reformule sa question en introduisant une modification syntaxique. On admettra que par cette opération il espère lever les difficultés de compréhension de A. Ce qui est quelque peu surprenant, pour l'observateur extérieur, c'est que la solution choisie semble introduire non pas une simplification, comme on pourrait s'y attendre, mais au contraire une complexification[7]. Tout se passe donc comme si N donnait la préférence à une stratégie de rapprochement vers la norme plutôt qu'à la stratégie de simplification si souvent observée dans de tels échanges exolingues. Ou comme si N percevait le français normé officiel comme plus simple que le français familier. Cette perception est d'ailleurs tout à fait raisonnable ici: A est germanophone (l'inversion du sujet est donc à ses yeux un phénomène central) et il apprend le français à l'école (or le français "pédagogique" privilégie volontiers l'inversion comme procédé interrogatif). Quelle que soit l'interprétation à laquelle nous nous arrêtions, il est certain que N établit une hiérarchie entre les deux structures syntaxiques qu'il utilise successivement, et qu'il considère la seconde comme mieux adaptée à une communication difficile que la première. Il y a à ses yeux coïncidence entre clarté et respect de la norme officielle.

L'exemple (4) reproduit deux passages d'un même échange. Ces deux passages présentent une différence frappante du point de vue du traitement de la déviance. Dans le premier en effet l'expression [eʃepa] fait l'objet d'une correction immédiate de la part de E. Cette correction est d'ailleurs possible parce que E a parfaitement interprété l'énoncé de G[8]. Dans le second passage en revanche les assez nombreuses formes déviantes produites par G ne sont jamais focalisées: à chaque fois E se contente d'encourager l'enfant à poursuivre son récit et ne s'arrête en aucune façon sur *[nela]*, *[trove]*, *[laitre]*, *à le* ou *chevale*. Ces formes sont

[7] C'est du moins le cas du point de vue des descriptions usuelles du français, qui est considéré généralement comme une langue SVO et où l'inversion du sujet représente une opération syntaxique supplémentaire.

[8] G est en train de raconter à E une histoire que E connaît déjà, avec d'ailleurs un livre d'images sous les yeux.

pratiquement acceptées et ne sont donc pas rejetées dans le monde de la déviance.

Si maintenant on considère globalement les deux parties de l'exemple (4), on aboutira à la conclusion qu'il y a des fluctuations de la frontière entre les formes acceptables et les autres. Tout se passe comme si les critères d'acceptabilité mis en pratique par E variaient au cours de l'échange. Il y a probablement une part de hasard et d'arbitraire dans de telles variations. On peut cependant imaginer une certaine rationalité communicationnelle et pédagogique. En effet, les alternances entre focalisation sur le contenu et sur la forme, lorsqu'elles sont trop fréquentes, portent atteinte au déroulement de l'échange (ruptures de la cohésion ou du thème, mise à l'épreuve de la face de l'alloglotte). D'autre part, on sait que les formes déviantes représentent des étapes nécessaires et donc positives dans le processus de l'apprentissage.

La confrontation entre les deux parties de l'exemple (4) suggère enfin l'idée d'un continuum entre d'une part des formes idiolectales totalement imperméables à une interprétation au moyen des procédures de décodage propres à la langue standard, d'autre part des formes entièrement et immédiatement interprétables. Par ses interventions de correction, le locuteur natif place, quelque part sur ce continuum, une frontière entre ce qui est acceptable (au prix parfois d'un effort particulier d'interprétation) et ce qui ne l'est pas. Cette frontière n'est pas entièrement objective: elle dépend beaucoup des interlocuteurs, de la relation qu'ils ont établie, des enjeux de l'interaction, du cadre où elle se déroule, etc. Elle peut - nous venons de le voir - se déplacer au cours de la même interaction.

Dans l'exemple (5) enfin l'intervention de N - qui vise ici encore à substituer une forme correcte à une forme déviante - est le résultat d'une sollicitation expresse de A, signifiée par son hésitation entre le féminin et le masculin et sans doute aussi par son rire[9]. N ne se contente d'ailleurs

[9] Le rire est très fréquent dans la communication exolingue. Il aide probablement le locuteur alloglotte à sauver sa face lorsqu'il produit des expressions déviantes. C'est une manière pour lui de prendre de la distance et d'autoriser par là son interlocuteur natif à intervenir sur la forme de ses énoncés, alors que de telles interventions posent normalement des problèmes sur le plan des rituels de la communication. Cf. sur ce point Dausendschön-Gay, Krafft (1991).

pas de corriger le genre de *siècle*; il développe le projet didactique de ses interventions en présentant tout un paradigme lexical autour de *siècle*. A prolonge ce scénario en complétant lui-même le paradigme.

7. L'examen d'interactions exolingues permet ainsi d'accéder à la définition spontanée que le locuteur natif donne de la déviance lorsqu'il est engagé dans une activité communicative. Cette définition est associée à un projet didactique, qui est en général partagé par les deux interlocuteurs même lorsqu'il n'est pas explicitement établi. Dans nos exemples, ce projet se définit cependant dans le cadre d'un contexte qui est communicationnel en ce sens que les questions de norme sont traitées en relation avec un problème de communication. *En relation* ne signifie pas toutefois que la question de la norme soit entièrement subordonnée au bon déroulement de la communication: elle est traitée pour elle-même, mais à propos d'un problème soulevé par la transmission d'un message. Ce problème se trouve à la fois à l'origine et à l'arrivée d'un parcours qui n'est lui-même pas de nature communicationnelle.

On peut présumer que cette définition de la déviance tient à la fois aux contraintes exercées par les traits spécifiques de l'activité de communication dans laquelle le locuteur est engagé et à ses représentations métalinguistiques et sociales. Celles-ci relèvent d'un mode de fonctionnement qui n'est pas celui du discours. Ce sont toutefois les péripéties du discours qui les suscitent et qui leur attribuent un champ[10].

10 Nous remercions Thérèse Jeanneret, dont les remarques ont permis d'améliorer certains passages de cet article.

Bibliographie

ALBER, J.-L., B. PY (1985): "Interlangue et conversation exolingue", *Cahiers du Département des langues et des sciences du langage 1*, Lausanne, Université, 30-47.

BAGGIONI, D., B. PY (1987): "Conversation exolingue et normes", in: BLANC, H., M. LE DOUARON, D. VERONIQUE (éds), *Colloque international : acquisition d'une langue étrangère: perspectives et recherches*, Paris, Didier, 72-81.

BANGE, P. (1987): "La régulation de l'intercompréhension dans la communication exolingue", Résumé en vue de la réunion d'Aix-en-Provence (30.11.-5.12.1987).

BRUNER, J.-S. (1983): *Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire*, Paris, PUF.

DAUSENDSCHÖN-GAY, U., GÜLICH, E., KRAFFT, U. (éds) 1991): *Linguistische Interactionanalysen. Beiträge zum 20. Romanistentag 1987*, Tübingen, Niemeyer.

DE PIETRO, J.-F., M. MATTHEY, B. PY (1989): "Acquisition et contrat didactique: les séquences potentiellement acquisitionnelles de la conversation exolingue", in: WEIL, D., FUGIER, H. (éds): *Actes du troisième colloque régional de linguistique*, Strasbourg, Université des sciences humaines et Université Louis Pasteur, 99-124.

HUDELOT, Ch. (1992): *Etayages, impositions, débrayages et cafouillages dans un dialogue adulte-enfant*, texte présenté au 4ème colloque du Réseau européen de laboratoires sur l'acquisition des langues, Lyon, 28 sept. au 2 oct. 1992.

KRAFFT, U., DAUSENDSCHÖN-GAY, U. (1993): "La séquence analytique", *Bulletin CILA* 57, 137-157.

PY, B. (1990): "Les stratégies d'acquisition en situation d'interaction", in: GAONAC'H, D.: *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère. L'approche cognitive*, 81-88. (N° spécial de *Le français dans le Monde*)

VASSEUR, M.-Th. (1993): "Gestion de l'interaction, activités métalangagières et apprentissage en langue étrangère", *Aile* 2, 25-59.

La négociation ratée: pratiques sociales et méthodes interactives du traitement de la déviance dans un *talk show*.

Cecilia Oesch Serra
Séminaire d'Italien
Université de Neuchâtel

Upupa, ilare uccello calunniato ...
E. Montale, *Ossi di seppia*.

1. Introduction

1.1. Toute banale et quotidienne qu'elle soit, une conversation a besoin d'un appareil de négociations pour que son déroulement soit considéré comme satisfaisant par les interactants. Nécessaire à la production d'actions verbales et non verbales, l'activité de négociation est exercée par les partenaires en vue d'atteindre, sur la base des accords qui seront ainsi réalisés, un ordre "méthodiquement produit par les membres de la société les uns pour les autres [...] et que les membres analysent, évaluent et utilisent" (Schegloff & Sacks, 1973: 290). Ces accords sont de nature diverse. Ils portent sur la manière dont l'action ou l'événement en cours doivent être étiquetés ou 'cadrés' (Goffmann, 1974), c'est-à-dire sur la manière d'interpréter la situation, sur son aspect ritualisé ou 'typifié' (Schutz, 1987) et sur les règles conventionnelles qui lui sont rattachée. Les participants à la conversation catégorisent, en effet, ce qui se passe en termes d'activités socialement reconnues, associées de manière conventionnelle à des schèmes interprétatifs qui fixent le programme général de ce qui se déroule et génèrent des attentes quant à ce qui doit être accompli. Cette exigence doit en outre tenir compte des positions structurales de chacun, des rôles produits par l'acte rituel, que les partenaires acceptent ou non de se distribuer. A cela s'ajoutent d'autres accords complémentaires, étroitement liés aux premiers, qui touchent, en définitive, à tous les autres aspects de l'interaction: de la mise en route et de l'alternance des tours de parole à la construction des séquences, à la constitution du sens des énoncés, à l'évaluation ponctuelle, ou intermédiaire,

du contexte et des rôles qui se sont tour à tour dégagés. A la fois prospective, puisqu'elle tend à la recherche d'un accord sur le sens pour atteindre un compromis, et rétrospective, puisqu'elle évalue la conformité des propos échangés au contexte, l'activité de négociation engage le travail discursif des partenaires qui doivent "se mettre d'accord sur la façon dont une activité sera accomplie et sur sa signification" (Bange, 1992:29).

1.2. Cette mécanique, en général bien huilée, plus complexe à décrire qu'à faire fonctionner en temps réel par des participants qui ont intégré les conventions de la routine interactive, s'appuie sur les ressources symboliques du langage quotidien. Faisant office de 'convention collective', le langage matérialise dans l'échange aussi bien les représentations sociales que les indices locaux de contextualisation (Gumperz, 1982) permettant d'identifier l'intention communicative rattachée aux énoncés et à leur agencement, jusqu'à la prévision des résultats probables de la communication. La recherche du sens est alors un processus constant de vérification qui, tout en relayant les niveaux que nous venons de décrire, converge et se manifeste dans l'exploitation raisonnée des moyens discursifs. C'est ici, dans le travail de formulation et de reformulation des énoncés, qu'intervient l'action régulatrice des diverses négociations. L'apparition d'un obstacle qui, par exemple, touche à la relation interpersonnelle des partenaires, pourra se traduire par une focalisation ponctuelle sur l'information apportée et sera traité par des négociations portant tour à tour sur la manière différenciée de comprendre les caractéristiques grammaticales, sémantiques et prosodiques des propos échangés et sur l'incidence que ces facteurs auront eue sur l'interprétation de la séquence problématisée.

1.3. Considérons, maintenant, ce qui se passe à la surface du discours. Parmi les diverses formes de négociations, celle qui prend pour objet un fait de langue a le but immédiat de régler des questions relatives à la norme linguistique et prend place lorsque surgissent des malentendus ou des phénomènes locaux de non-compréhension. Les participants entament alors une séquence "latérale", visant à réparer l'obstacle, qui s'organise en trois tours de parole, au moins:

1) un des partenaires produit la forme qui fait problème: X;

2) l'un ou l'autre des partenaires propose une autre forme: Y, qu'il considère plus appropriée;

3) celui qui a produit l'obstacle ratifie la forme proposée: Y.

La séquence latérale (XYY) est alors close et le discours reprend l'activité qui avait été laissée en suspens (Schegloff, Jefferson & Sacks, 1977). Ces séquences latérales, dont nous ne donnons ici que le mode de fonctionnement standard, sont très fréquentes, quasiment attendues, dans une situation discursive de type exolingue, où la dissymétrie linguistique des partenaires - constitutive de l'interaction - met en place une routine langagière conventionnelle, entraînant une focalisation accrue sur les moyens langagiers à disposition et laissant une plage importante à la réparation de l'obstacle, sans (trop) altérer la relation interpersonnelle des partenaires (cf. B. Py, ici même). Dans une situation proche du pôle endolingue, où la présupposition du partage d'une même langue est une donnée tout aussi constitutive, l'émergence interactive de faits déviants n'est cependant pas moins fréquente et les séquences latérales qui s'y trouvent ont généralement la même organisation que celles qui ont lieu en situation exolingue. C'est une évidence qui confirme, si besoin était, la dimension variationnelle de la langue (et non pas son étanchéité présumée) et pourrait même amener à généraliser à toute conversation l'application modulaire d'un pattern exolingue. Toutefois, les données empiriques que nous rencontrons montrent qu'aux niveaux des représentations collectives la frontière entre les deux types de situations existe, et qu'elle se traduit par des pratiques conversationnelles différenciées, par exemple par le traitement spécifique des séquences latérales. Les conversationnalistes américains ont notamment montré que, lorsqu'on est proche du pôle endolingue, le traitement 'préférentiel' de la réparation structure l'auto-correction (la personne qui a produit l'élément X se donnera aussi les moyens de produire Y), alors que l'hétéro-correction, si elle a lieu, est associée à des précautions, sous forme d'éléments modalisés, visant à atténuer la sanction implicite que l'opération semble comporter. Par ailleurs, les éléments fauteurs de troubles (p. ex.

problèmes liés à l'audition ou à la compréhension du système référentiel, de l'intention communicative, etc.) sont indépendant du mode de réparation choisi par les partenaires (Jefferson, 1975; Schegloff, 1987). C'est dire combien la représentation non pas d'un code unique, mais de l'intersubjectivité langagière, est un capital à défendre interactivement, sous peine de voir s'aliéner les relations sociales qu'elle a contribué à établir.

1.4. Ici, je voudrais montrer comment une négociation échouée, à cause du désaccord des partenaires sur une forme linguistique, est indice d'une perturbation interactive, qui trouve son fondement dans la manière concurrentielle d'interpréter le rituel de la conversation et d'en appliquer les règles, issues d'accords passés au préalable. Confrontés à un obstacle inattendu, la production divergente d'un fait de langue, les partenaires vont opposer deux normes subjectives concurrentes, sans pouvoir arriver à une médiation, puisque le succès de l'une ou de l'autre va confirmer/infirmer son producteur dans le rôle qu'il est en train de jouer. Dans cet exemple le traitement de la réparation ne suit pas la structure canonique: XYY, mais se configure en: XYX, où les partenaires annulent tour à tour la correction de l'autre pour se retrancher dans leurs positions propres. Ne pouvant parvenir à un accord satisfaisant à l'intérieur du cadre conventionnel de la réparation, ils développeront la séquence latérale jusqu'à en faire l'activité conversationnelle en cours. Mais avant de traiter l'exemple en détail, il faut d'abord s'attacher à démonter les éléments de la situation, pour en comprendre les enjeux et les routines communicatives.

2. La mise en place et la ritualisation du contexte

2.1. L'exemple que nous allons traiter est tiré d'une émission télévisée très populaire en Italie, le "Costanzo Show", qui passe tous les soirs, en deuxième partie de soirée, sur une chaîne privée à très large audience. L'émission est animée par Maurizio Costanzo, qui rassemble sur la scène d'un théâtre de Rome un groupe hétérogène d'invités, pour qu'ils discutent autour d'un thème défini, ayant ou non un lien direct avec l'actualité ainsi: la crise des institutions, la notion de vanité ou le terrorisme. Les invités (de 7 à 9)

proviennent d'horizons différents: femmes ou hommes de la scène politique, académiciens et artistes côtoient des vedettes, des chercheurs, des travestis et d'autres personnages pittoresques, tous unis, semble-t-il, par un même désir de refaire le monde et de s'assurer la notoriété. Certains invités, en effet, n'en sont pas à leur première apparition et cela grâce à des critères endogènes à l'émission: le succès obtenu auprès du public peut assurer une nouvelle invitation, indépendamment de la fonction sociale des personnes concernées. Un succès pourtant pas toujours valorisant pour certains d'entre eux, qui se verront cantonner dans le rôle de bouffon de cour, tel le Magicien, protagoniste de nos observations.

2.2. Pour organiser son plateau et transformer le lieu public du théâtre en un lieu privé, où le divan assure le lien métaphorique avec le living familial du téléspectateur, Costanzo procède à divers types de négociations et d'ajustements qui visent, entre autres, le cadrage progressif mais rapide des règles interactives. Le but est de produire un nouvel ordre selon lequel les invités se constituent en un groupe privé, qui reconnaît un schéma de comportement donné comme le schéma à appliquer; ils s'engagent à faire fonctionner ce schéma dans une perspective commune, par des activités de coopération et de contrôle, sous peine d'exclusion du groupe.

Agencement de l'espace: les invités, introduits les uns après les autres et brièvement présentés, vont s'asseoir, selon un plan établi d'avance, sur des divans qui font face aux caméras et au public installé dans la salle. Costanzo se placera ensuite non pas de front, mais derrière eux pour aller de l'un à l'autre et gérer ainsi l'allocation des tours de parole, moyennant des formules verbales, des regards ou des mouvements du corps. Ainsi le public et le téléspectateur auront une vision en simultanée de l'interaction entre l'animateur et l'invité concerné. Pourtant, cette disposition est peu naturelle, puisque les interactants ne se font pas face. Cela va poser une alternative à l'invité: soit répondre aux questions en regardant la caméra mais en tournant le dos à l'animateur, soit effectuer une torsion du buste et perdre le contact visuel avec le public et la caméra. Cette dernière solution est choisie lors de tensions ou de conflits, là où les besoins de l'argumentation semblent imposer

le face à face avec l'animateur, qui garde dans tous les cas une position dominante.

Agencement des rôles: une fois les invités assis, Costanzo passe de l'un à l'autre pour les présenter plus longuement au public. Cette activité va coïncider avec la distribution, la négociation et la ratification des rôles à tenir, car l'animateur sélectionne les positions structurales de chacun, en ciblant la spécificité qui a justifié l'invitation. L'invité accepte, bon gré mal gré, d'assumer un rôle interactif pré-défini et stéréotypé: appelé à jouer le rôle d'expert et de divulgateur de sa spécialité, il deviendra en plus le prototype de sa catégorie. Celui qui aura parcouru 15 mille kilomètres à vélo, sera le Voyageur, dont on exigera aventures ou rencontres édifiantes (mais non le récit des déboires avec des pneus éclatés!). Dans le cas qui nous occupe, celui du Magicien, la désignation balise les éléments qui définissent son statut: l'appellatif et les compétences typifiées, le philtre d'amour, le pouvoir magique:

> **C:** *voilà! écoutez le magicien mais le dernier philtre d'amour j'insiste le dernier amour que vous avez rompu ou les personnes que vous avez unies . je sais que c'est votre . <au fait au fait dites-moi une cho- +. j'ai lu quelque part et ceci peut être très intéressant & j'ai lu quelque part que + SI ON boit l'oeuf de la huppe >vous le dites eh vous le magicien vous l'avez dit+*

L'étayage des éléments stéréotypés vise à simplifier et à réduire le temps normalement nécessaire à la reconnaissance des invités entre eux et de ceux-ci par les spectateurs. Le degré de familiarité, généré par des attentes réciproques ciblées, est ainsi rapidement atteint. Costanzo assume son double rôle de médiateur: d'une part, entre les invités et les spectateurs, en ponctuant l'information transmise par les premiers de demandes de reformulations, ayant le but de clarifier ou de faciliter la compréhension. D'autre part, il sera le médiateur des invités entre eux, en contrôlant les dérapages possibles aux règles établies, en régulant les intervention des uns et des autres par l'attribution raisonnée de tours de parole, en vue d'atteindre non pas l'équilibre des interventions, mais l'exploitation maximale des

éléments typifiés et de préparer le terrain propice à la discussion qui suivra, dans la deuxième partie, sur le thème de la soirée.

3. Le Magicien et la huppe

3.1. Le triste sort du Magicien se joue dans la partie que nous venons de décrire et cela à cause d'une huppe. Non pas en raison d'un envoûtement subit ou d'un juste retour de magie. La *quaestio* qui va l'opposer à Costanzo sera l'accentuation du mot huppe: "ùpupa" selon la norme prescriptive de l'italien standard et non "upùpa"[1] comme il affectionne de dire. La variante du Magicien n'est pas si inattendue, pourtant, car elle régularise le terme en l'alignant sur la moyenne des mots italiens, avec position de l'accent tonique sur la syllabe pénultième. De plus, il s'agit d'un terme peu employé, dont le référent commence déjà à faire problème étant donné la réalité écologique d'aujourd'hui[2]. Mais ce qui compte ici, c'est que la variation de l'accent n'a pas de valeur phonématique et ne peut, par conséquent, donner lieu à un malentendu. Quelle est donc la pertinence de la négociation qui va s'organiser autour de ce terme?

3.2. 1ère négociation

Après avoir présenté le Magicien, Costanzo introduit le thème de l'oeuf de huppe et de ses pouvoir magiques par une formulation destinée à accrocher l'intérêt du public.

1 C io ho letto da una qualche parte e questo può essere molto
2 interessante &ho letto da qualche parte che+ SE SI beve l'uovo
3 dell'**ùpupa** >lo dice lei eh l'ha detto lei mago +
j'ai lu quelque part et ceci peut être très intéressant &j'ai lu
quelque part que + SI ON boit l'oeuf de la huppe >vous le dites eh
vous le magicien vous l'avez dit+

---

[1] Nous avons essayé de traduire l'opposition entre "ùpupa et upùpa" par "huppe et huppée". Mais en italien, à la différence du français, le variation de l'accentuation n'entraîne pas de changement de sens.

[2] Cf. au début du corpus, en Annexe, la négociation sur le référent de "huppe".

4 Ma ma questa
mais cette
5 C si rimane invisibili per mezzora ((rires))
on reste invisible pendant une demi-heure ((rires))
6 Ma sì per venti minuti
oui pendant vingt minutes
7 C per venti minuti ecco se uno beve &innanzitutto uno deve trovare
8 **l'ùpupa+**
pendant vingt minutes voilà si quelqu'un boit &avant tout il faut trouver la huppe+
9 Ma **l'upùpa**
la huppée
10 C poi je deve levare un uovo poi no' 'o so quant' è
11 grande **l'ùpupa**
puis il faut lui prendre un oeuf et puis j'sais pas la taille de la huppe

On peut noter que Costanzo initie la séquence et introduit le terme "ùpupa", pour s'en servir deux fois (en 3 et 8); le Magicien négocie le terme en 9 et procède à une hétéro-correction 'exposée', i.e. sans aucune formule atténuative: "upùpa"; Costanzo ne la ratifie pas et réutilise sa variante, en 11. La séquence latérale, de type XYX, se termine par un non-lieu. Se pose alors la question de savoir pourquoi Costanzo n'a pas explicitement contrecarré une action qui met sa face en danger. En fait, cette négociation est enchâssée dans une autre[3], plus subtile, qui met en jeu le rôle d'expert et la crédibilité du Magicien à ce moment de l'émission. Lors de sa présentation, Costanzo a cité les propos de celui-ci sur les effets magiques de l'oeuf de huppe en les chargeant d'éléments factuels, dont l'assemblage fait rire le public: *on devient invisible pendant une demi-heure* (5). Pour faire face à ce signal négatif, qui vient troubler l'ordre établi et biaise la relation qui est en train de se bâtir, le Magicien appuie l'information transmise et négocie le contenu factuel: *oui pendant vingt minutes* (6), qu'il confirme et rectifie. Costanzo

[3] Les deux séquences sont agencées de la manière suivante: X [X_1 Y_1 Y_1] YX; Costanzo est auteur de X, X_1 et Y_1 et le Magicien de Y_1 et Y.

ratifie aussitôt la correction (7) et clôt la séquence latérale (XYY), validant ainsi la pertinence à la fois de l'information et de son énonciateur. La séquence s'enchâsse alors dans celle qui prend pour objet la "huppe", dont on commence à mieux cerner l'enjeu. En effet, lorsqu'il s'est opposé pour la deuxième fois à l'animateur, le Magicien a mis à l'épreuve une stratégie de contrôle, qui aurait pu devenir une routine conversationnelle gagnante: corriger Costanzo aurait été un moyen d'assurer son statut, tout en renforçant le rôle d'expert que celui-ci lui avait prescrit. Mais cette fois, nous l'avons vu, l'animateur ne l'a pas suivi et a discrédité le procédé par deux moyens: en ne ratifiant pas la correction de "upùpa" et en passant, dans le même énoncé, de l'italien standard à une variété régionale du dialecte romain (11). Et dans la routine langagière de Costanzo, le passage à cette variété correspond généralement au ciblage du public en tant qu'interlocuteur préféré, un clin d'oeil à effet garanti, par lequel il se désolidarise de son interlocuteur proche.

En définitive, ces séquences préliminaires ont mis en route les conditions qui aboutiront à la divergence: le Magicien corrige l'animateur afin d'assurer son rôle d'expert et de remplir, de cette manière, la tâche qui lui a été assignée. Comment pourrait-il, en effet, ne pas insister sur la justesse de la variété qu'il propose, sans pour autant invalider le contenu qui lui est rattaché, raison de sa présence sur le plateau? La position de Costanzo apparaît plus nuancée. Il est prêt à soutenir son personnage à l'intérieur du cadre posé, en se prêtant à une correction qui est du ressort d'un savoir spécialisé, délégué à l'expert. Mais lorsque la correction touche, en même temps, au savoir commun et à la maîtrise du code, il ne peut que la refuser pour ne pas mettre en danger sa face et son rôle global de donneur de norme. D'où le message, encore implicite, de ne pas empiéter sur son territoire et sur son autorité.

3.3. 2ème négociation.

Après une séquence organisée pour arriver à un accord sur le référent de "huppe", une deuxième négociation, plus conflictuelle que la précédente, va prendre place.

12 C allora uno beve quest'uovo di**<ùpupa+**
alors on boit cet oeuf de <huppe+
13 MA ma io penso che che chi ha
14 studiato la magia SA ovviamante l'**upùpa** che cosa sa fare che cosa fa
mais je pense que celui qui a étudié la magie SAIT évidemment ce que la huppée sait faire ce qu'elle fait
15 C che fa l'**upùpa**?
que fait la huppée?
16 Ma quindi l'**upùpa** ovviamente si trova sempre nelle acque
donc la huppée bien entendu se trouve toujours dans l'eau
17 C non sarà l'**ùpupa** no eh? ((rires)) è l'**ùpupa**
ce ne serait pas la huppe hein? ((rires)) c'est la huppe
18 Ma no è **upùpa**
non c'est huppée
19 C e come stanno a casa **upùpa** sta bene?((rires)) che 'vo di' eh! eh!
et comment ça va chez vous la poupée va bien? ((rires?)) ça alors!!
20 Ma quindi si dice che chi trova un uovo di upùpa bevendolo si rimane invisibili per venti minuti . >almeno+. la storia dice così
donc on dit que celui qui trouve un oeuf de huppée et le boit reste invisible pendant vingt minutes .<du moins +. l'histoire dit comme ça
22 C che cosa l'**upUpa**: ma lei ha mai visto qualcuno no risponda a me
quoi la huppée: mais avez-vous jamais vu quelqu'un répondez-moi

Cette phase comporte deux parties[4]. Dans la première (12-16), le Magicien est désormais confirmé dans son rôle d'expert, qu'il joue sans bavures au point que Costanzo se retrouve en train de s'auto-corriger et de

[4] La séquence a la forme suivante: XYY - YXY

reproduire la variante incriminée: "che fa l'**upùpa**" (15), lorsqu'il reformule les derniers propos de celui-ci. Correction que le Magicien avait du reste enchâssée pour la rendre moins visible et qu'il s'empresse, maintenant, de réutiliser (16). Dans la deuxième partie (16-23) toutefois, l'animateur fait marche arrière et thématise l'obstacle pour enfin le sanctionner définitivement comme une erreur de langue. D'abord il commence par proposer une correction, 'exposée', sous forme de question fermée modalisée: "non sarà l'**ùpupa** no eh?" (17). Ce faisant il en atténue la portée interactive et offre au Magicien l'occasion de procéder à une autocorrection. Mais avant que celui-ci ne prenne la parole, le public rit et ce rire qui approuve l'action de Costanzo constitue à la fois la réponse positive et la ratification attendues. Le signal étant reçu, celui-ci souligne, maintenant sans précautions, l'intention corrective de son énoncé: "**è l'ùpupa**" (17) et sélectionne le public comme interlocuteur préféré, décidant de le divertir aux dépens du malheureux Magicien qui répond, mais trop tard, par la négative (18). Costanzo passe alors à la variété régionale qu'il exploite, cette fois, fonctionnellement. Il construit un jeu de mots fondé sur l'homonymie entre la forme incriminée "upùpa" et le syntagme romain "'a pupa"[5], moyennant le changement de la voyelle initiale: "e come stanno a casa **upùpa** sta bene?((rires)) che 'vo di' eh! eh!" (19). Pour le public le procédé est bien évidemment transparent. Et Costanzo réussit enfin à apporter la preuve de "l'erreur" du Magicien, en démontrant ce que la norme de l'italien standard ne montre et ne prévoit pas, à savoir l'opposition phonologique entre "ùpupa" et "upùpa"! Le reste de l'échange est une sorte de descente aux enfers du Magicien, qui essaie de faire respecter le contrat initial. D'autres négociations auront lieu, sans pour autant qu'il arrive à saisir la chance d'une réhabilitation et son rôle sera finalement désavoué par un autre personnage du plateau.

[5] Dans le dialecte romain "a pùpa" signifie "la gamine". Nous l'avons traduit par "la poupée" pour sa proximité avec "huppée" afin que le lecteur puisse reconstituer le jeu de mots.

4. Conclusion

En marge de cet exemple de négociation ratée, on aimerait rappeler que le traitement du désaccord sur une forme linguistique a été considéré comme un symptôme de la divergence progressive des schèmes interprétatifs des partenaires, sur la manière dont l'événement en cours devait être étiqueté et sur les règles conventionnelles qui lui étaient attachées. La construction de l'intersubjectivité n'a pas abouti au résultat escompté, puisque les variantes proposées par les partenaires ont fait appel à des normes subjectives concurrentes, qui ont été tour à tour légitimées localement, non pas en référence à une norme prescriptive, supérieure et unique, mais en rapport avec l'enjeu de la conversation, avec les rôles sociaux que les partenaires s'étaient distribués auparavant et, finalement, avec la relation de pouvoir qui s'est ainsi établie entre eux. Pour pouvoir arriver à surmonter l'obstacle et à s'assurer le succès, les partenaires ont eu recours aux ressources de leur répertoire langagier (ou en ont subi les conséquences), en exploitant les possibilités combinatoires offertes par des variétés proches mais néanmoins distinctes. Malgré cela et malgré la présence d'autres éléments dissymétriques, qui auraient pu faire basculer la situation communicative, les pratiques conversationnelles des partenaires se sont orientées vers le maintien d'une situation fondée sur le présupposé du partage d'un code et d'un savoir commun, condition indispensable à la légitimation du succès de l'un ou de l'autre. En définitive, cet exemple a non seulement confirmé le rôle que joue le langage en tant qu'outil symbolique, mais a aussi montré que la définition même de la situation communicative est construite en fonction des enjeux sociaux.

Bibliographie

BANGE, P. (1992): *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier/Didier.

DAUSENSCHÖN-GAY, U., KRAFFT, U. (1991): "Tâche conversationnelle et organisation du discours" in: DAUSENSCHÖN-GAY, U., GÜLICH, E., KRAFFT, U. (éds): *Linguistische Interaktionsanalysen*, Tübingen, Niemeyer, 155-168.

JEFFERSON, G. (1975): "Error correction as an interactional resource", *Language in Society* 3, 181-99.

GOFFMANN, E. (1974): *Les rites d'interaction*, Paris, Eds. de Minuit.

GUMPERZ, J.J. (1982): *Discourse Strategies*, Cambridge, U.P.

SCHEGLOFF, E. (1987): "Some sources of misunderstanding in talk-in-interaction", *Linguistics* 25, 201-18.

SCHEGLOFF, E., SACKS, H. (1973):"Opening up Closings", *Semiotica* 8, 289-327.

Annexe: Le Magicien et la Huppe

Conventions de transcription:

. / ..	pause brève / pause plus longue
coSA	syllabe accentuée
co:sa	syllabe allongée
co-	mot ébauché
& +	articulation rapide, début et fin
> +	intonation descendante, début et fin
< +	intonation montante, début et fin
XXX	élément incompréhensible
(( ))	commentaire du transcripteur

Participants:
C: animateur de l'émission
Ma: magicien
F: journaliste

C. ecco! senta mago ma l'ultimo su- filtro d'amore io insisto l'ultimo amore che ha sciolto o le persone che ha legato .. io so che quella è la sua . <a proposito a proposito me dica una co- + io ho letto da una qualche parte e questo può essere molto interessante &ho letto da qualche parte che+ SE SI beve l'uovo dell'ùpupa >lo dice lei eh l'ha detto lei mago +
voilà! écoutez le magicien mais le dernier philtre d'amour j'insiste le dernier amour que vous avez rompu ou les personnes que vous avez unies . je sais que c'est votre . <au fait au fait dites-moi une cho- +. j'ai lu quelque part et ceci peut être très intéressant &j'ai lu quelque part que + SI ON boit l'oeuf de la huppe >vous le dites eh vous le magicien vous l'avez dit+

Ma ma questa
mais cette

C. si rimane invisibili per mezzora ((rires))
on devient invisible pendant une demi-heure ((rires))

Ma sì per venti minuti
oui pendant vingt minutes

C. per venti minuti ecco se uno beve & innanzitutto uno deve trovare l'ùpupa+

pendant vingt minutes voilà si quelqu'un boit &avant tout il faut trouver la huppe+

Ma l'upùpa
la huppée

C. poi je deve levare un uovo poi no' 'o so quant' è grande l'ùpupa
puis il faut lui prendre un oeuf et puis j'sais pas la taille de la huppe

Ma tutti coloro >ma è un:: uccello come dice lui+ quindi: è un uccello che assomiglia un po' a: un:
tous ceux . >mais c'est un:: oiseau comme il dit lui+ donc c'est un oiseau qui ressemble un peu à: un:

C. a chi >a un piccione+
à qui >à un pigeon+

Ma a un pappagallino chiamalo pure così
à un petit perroquet tu peux même l'appeler ainsi

C. allora fa delle ovette così ((geste pour indiquer la taille))
alors il fait des petits oeufs comme ça ((geste))

Ma no! sì insomma fa un po' più grosse delle
non! oui enfin un peu plus gros que les

C. delle uova normali
les oeufs normaux

Ma delle uova di di uccellini
les oeufs des petits oiseaux

C. vabbè come sta lampadina non lo so più piccole più piccole
bon comme cette ampoule je ne sais pas plus petits plus petits

Ma ma molto più piccole <quindi
mais beaucoup plus petits <donc

C. allora uno beve quest'uovo di<ùpupa+
alors on boit cet oeuf de <huppe+

MA ma io penso che che chi ha studiato la magia SA ovviamante l'upùpa che cosa sa fare che cosa fa
mais je pense que celui qui a étudié la magie SAIT évidemment ce que la huppée sait faire ce qu'elle fait

C. che fa l'upùpa?
que fait la huppée?

Ma quindi l'upùpa ovviamente si trova sempre nelle acque
donc la huppée bien entendu se trouve toujours dans l'eau

C. non sarà l'ùpupa no eh? ((rires)) è l'ùpupa
ce ne serait pas la huppe hein? ((rires)) c'est la huppe

Ma no è upùpa

non c'est huppée

C. e come stanno a casa upùpa sta bene?((rires)) che 'vo di' eh! eh!
et comment ça va chez vous la poupée va bien? ((rires?)) ça alors!!

Ma quindi si dice che chi trova un uovo di upùpa bevendolo si rimane invisibili per venti minuti . >almeno+. la storia dice così
donc on dit que celui qui trouve un oeuf de huppée et le boit reste invisible pendant vingt minutes . <du moins +. l'histoire dit comme ça

C. che cosa l'upUpa: ma lei ha mai visto qualcuno no risponda a me
quoi la huppée: mais avez-vous jamais vu quelqu'un répondez-moi

Ma sì io ci ho il libro io ci ho il libro attestato del '500
oui j'ai le livre j'ai le livre attesté du XVIème

C. del '500
du XVIème

Ma >sì ci ho il libro proprio attestato del 1500 + che dice
>oui j'ai un livre vraiment attesté du XVI ème siècle qui dit

C. come attestato un libro del '500
comment attesté un livre du XVIème

Ma del 1500 che dice
du XVIème siècle qui dit

C. &che è confermato nel '500+
&qui a été confirmé au XVIème+

Ma sì che conferma a sua volta la specie dell'animale il potere degli animali che cosa sono che cosa non sono
oui qui confirme à son tour l'espèce de l'animal le pouvoir des animaux ce qu'ils sont ce qu'ils ne sont pas

C. sì
oui

Ma cosa fa il pipistrello >tanto per dire e via via+
ce que fait la chauve-souris >par exemple et ainsi de suite+

C. che fa
que fait-elle

Ma il pipistrello è chiamato l'uccello del demonio
la chauve-souris est appelée l'oiseau du diable

C. ah!

F. Dracula

Ma sì sì l'uccello del demonio Dracula
oui oui l'oiseau du diable Dracula

C. scusi torniamo all'ùpupa lei ha mai visto un'ùpupa? ha mai visto un uovo di ùpupa?

pardon revenons à la huppe avez-vous jamais vu une huppe? avez-vous jamais vu un oeuf de huppe?

Ma ma eh
mais eh

C. ha mai visto uno bere un uovo di ùpupa e poi sparire per VENti minuti
n'avez-vous jamais vu quelqu'un boire un oeuf de huppe et puis disparaître pendant VINGT minutes

Ma beh questo non l'ho mai visto però l'upùpa l'ho visto
bon ça je ne l'ai jamais vu mais une huppée je l'ai vue

F. come mai non l'ha fatto cioè un mago non ha la tentazione de sparire per venti minuti di bere l'ovetto no? io lo farei subito subito lo farei
comment ne pas l'avoir fait c'est-à-dire un magicien n'a pas la tentation de disparaître pendant vingt minutes de boire le petit oeuf? je le ferais tout de suite moi

Ma sent'a me sent'a me
écoute-moi écoute-moi

C. per esempio Santoro Santoro a Samarcanda ha bevuto l'uovo di ùpupa e è sparito per due settimane adesso è questo! ((musica))
par exemple Santoro à Samarcanda a bu l'oeuf de la huppe et il a disparu pendant deux semaines voilà! ((musique))

Nommer l'autre. Quelques procédures nominatives en communication exolingue et bilingue

Marion Perrefort
Université de Franche-Comté

O. Introduction

Nous traiterons dans cet exposé un aspect un peu marginal dans les analyses conversationnelles, à savoir les procédures nominatives dans la communication exolingue et bilingue.

Nous savons que les interactions entre des personnes appartenant à des systèmes linguistiques et culturels différents sont ponctuées de phases de rapprochement et de distanciation et se caractérisent par une sorte de dialectique oscillant entre ouverture et fermeture, entre attirance, curiosité, idéalisation d'une part, et repli sur soi, dépréciation, d'autre part. Le discours porte des traces de ces oscillations et les procédures nominatives peuvent en devenir des marqueurs pertinents.

Nous essayerons de montrer que la nomination est un de ces lieux cruciaux où s'expriment les tensions entre les langues et cultures en présence, où se jouent les rapports de places et où se révèlent les contradictions, les réticences, les attitudes parfois ambivalentes face à l'altérité. L'anecdote suivante témoigne à quel point les rapports de force peuvent se refléter dans les procédures de nomination:

> "Il y en avait un qui s'appelait Lagarde. Les Allemands sont arrivés et ont traduit son nom Wache. Les Français sont revenus, ils l'ont appelé Vache. Les Allemands ont réenvahi. De Vache, il est devenu Kuhe. Les Français ont à nouveau gagné. Il s'appelle Ku maintenant."
> (Clerget 1990:16)

Nous ne pourrons analyser ici toutes les procédures nominatives et référentielles. Aussi, nous nous contenterons de traiter uniquement les prénoms, leur forme et fonction, bref la nomination anthroponymique dans les interactions lors de contacts interculturels. Notre corpus est constitué de conversations enregistrées dans le cadre d'un projet de formation-recherche sur la communication et l'apprentissage

interculturels mené depuis trois ans sous l'égide de l'OFAJ et auquel participent vingt-deux étudiants, des romanistes allemands et des germanistes français.

Il s'agit dans l'ensemble d'apprenants avancés, dont certains peuvent être qualifiés de bilingues équilibrés, capables d'interagir sur un mode bilingue-endolingue, d'autres en revanche ont des compétences plus asymétriques, communiquant sur un mode plutôt exolingue-unilingue (voire Lüdi-Py 1986, Lüdi 1987, de Pietro 1988). Nous désignerons par la suite les locuteurs allemands par le sigle LA et les locuteurs français par LF.

1. La catégorisation par la procédure nominative

Le nom propre appartient, comme le pronom personnel, au champ déictique du langage. Il désigne et identifie l'individu. Avant tout signifiant, il est inséparable de la personne qui le porte. Il n'est pas nécessaire de connaître la signification du nom pour se référer à quelqu'un. Il dénote tout simplement celui ou celle qui est désigné ou qui se désigne par ce nom.

Dès l'instant où on prononce son nom, on fait référence à l'identité et on déclenche chez l'interlocuteur un processus de catégorisation, de classification ainsi que des connotations diverses. De sorte que la procédure nominative fait plus que de désigner: elle fait rentrer l'individu dans un champ de relations socio-culturelles; on se situe et on est situé, on classe et on est classé (voir Bromberger 1982).

L'exemple (1) permet d'illustrer cette fonction catégorisante de la nomination:

Exemple (1)

> LA: als ich auf der Suche nach einem Buchladen war bin ich mit zwei Deutschen und Jean-Louis rumgelaufen...
>
> lorsque j'étais à la recherche d'une librairie je me suis baladé avec deux Allemands et Jean-Louis

Alors que l'on s'attendrait à une catégorisation contrastive - 'Deutsche-Allemands' appelant son contraste 'Franzose-Français', il y a rupture sur l'axe syntagmatique et la catégorisation ethnique se fait de manière implicite par le nom. La locutrice compte sur l'inférence de ses interlocuteurs pour qu'ils associent le signifiant sonore "Jean-Louis" au signifié "Français".

2. Le nom comme marqueur d'identité et d'altérité dans l'interaction

La nomination réfère ainsi à une appartenance ethnique, sociale, familiale, historique, elle est marqueur d'identité et corrélativement d'altérité.

Connaître l'identité nominative de quelqu'un, c'est être capable de l'inclure dans un réseau de relations et d'appartenances multiples. L'acte de nomination procure de l'existence et il en procure à autrui. En revanche, dire que l'"on ne connaît même pas le nom de quelqu'un" sous-entend qu'on est privé d'indices d'orientation importants: on est par conséquent dans l'impossibilité de situer autrui et, corrélativement, de se positionner par rapport à lui. L'anonyme, le "mal nommé", dénote l'étranger, l'inconnu ou tout du moins celui que l'on méconnaît.

3. L'identification du signifiant nominatif dans la chaîne sonore étrangère

Sur le plan linguistique, le nom est composé, comme les autres mots de la langue, de voyelles et de consonnes et il est soumis, au même titre, aux lois phonétiques du système linguistique auquel il appartient.

Dans la communication exolingue, il ne peut fonctionner comme marqueur d'identité et remplir sa fonction de classificateur que s'il est reconnu comme tel par les interactants.

Ceci peut s'avérer problématique pour des interlocuteurs maîtrisant mal la langue étrangère, puisque le nom ne porte pas de signes distinctifs par rapport aux autres éléments de la chaîne sonore.

Dans (2) la locutrice française anticipe sur des incompréhensions possibles de son interlocuteur allemand:

Exemple (2)

LF: j'en parlais avec un un Français il me disait que ses grands-parents [...] Vincent enfin le Français disait...

Tandis que la locutrice fait sortir par l'instance nominative "le Français" de son anonymat dans la première partie de son énoncé, elle s'auto-corrige aussitôt: Vincent enfin le Français. Elle définit ainsi la situation d'exolingue et prévient le risque de non-identification du nom dans la chaîne sonore en effectuant le processus de catégorisation, habituellement déclenché par la nomination, pour aider son interlocuteur dans son travail de compréhension.

Dans l'exemple (3) l'alloglotte utilise également une stratégie de simplification et d'anticipation des difficultés éventuelles de son interlocuteur en assimilant la prononciation du nom français Victor Hugo à la consonance allemande:

Exemple (3)

LF: und [vɪktɔʁhu:go]
LA: das is der mit den mit dem Bugatti-Museum glaub ich oder
LF: nein
LA: aber bekannt irgendwie is er mir

et [vɪktɔʁhu:go]
c'est celui avec le musée des bugattis je crois ou bien
non
mais il me semble que je le connais

La conversation portait sur les personnalités françaises.

LF avait déjà posé un certain nombre de questions comprenant des noms de Français connus, sans modifier sa prononciation.

Interrogé par la suite sur cette prononciation inhabituelle du nom, l'étudiant déclara qu'il avait voulu faciliter la compréhension à son interlocuteur allemand.

Le malentendu - qui ne sera d'ailleurs pas levé - est provoqué ici par un dysfonctionnement au niveau des attentes. Le natif s'attendait à entendre un nom français. Or, dans la mesure où celui-ci a été partiellement germanisé il n'a pu fonctionner comme marqueur et l'absence de repères a donné lieu à une interprétation erronnée.

4. La traduction comme procédure nominative hypercorrecte

La position hybride du nom propre dans le système linguistique fait qu'on ne traduit pas les noms propres. Curieusement, certains apprenants cherchent tout de même à le faire.

Ainsi, nous avons remarqué que notamment des apprenants adultes fréquentant des cours d'allemand dans un cadre extra-scolaire (Université Ouverte) "traduisent" sur leur fiches d'inscription leur nom ou les toponymes. La rue Charles Nodier devient ainsi Karl-Nodier Straße, la rue Jean Wyrsch Hans Wyrsch Straße.

Ce désir de traduction provient sans doute d'une insécurisation linguistique en situation d'apprentissage, et le procédé peut être caractérisé comme forme d'hypercorrection.

5. La transformation du nom en situation exolingue

Le nom subit l'influence de l'environnement phonétique, et dans les interactions auxquelles nous nous référons, il est tantôt germanisé, tantôt francisé:

Exemple (4)

> LA: ich glaub Hildegard hat gestern abend französischgesprochen und die sagt dann plötzlich [lo:ʁɑ:] und [stmon] ist dir das aufgefallen?
>
> je crois que Hildegard a parlé français hier soir et elle dit tout à coup [lo:ʁɑ:] et [stmon] tu as remarqué?

Toutefois, cette transformation nominative peut s'avérer problématique. Alors que certains locuteurs se glissent facilement dans la peau d'un autre en parlant une langue étrangère et éprouvent du plaisir à changer, ne serait-ce que provisoirement d'identité (Perrefort 1991), d'autres supportent assez mal les transformations sonores que l'on fait subir à leur nom. Celles-ci les affectent parce qu'elles touchent à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Le locuteur allemand au nom de Nils [nɪls] évoque ce sentiment dans l'exemple suivant:

Exemple (5)

> LA: bei uns ist z.B. angeklungen wie das ist wenn unsere Namen in Frankreich verfremdet werden was das mit uns macht also ich kann z.B. nicht haben wenn man mich [naɪls] nennt fürchterlich
>
> nous on a aussi discuté de ce qui ce passe quand nos noms sont aliénés en France ce que cela fait avec nous enfin moi par exemple je ne supporte absolument pas quand on m'appelle [naɪls] horrible

Il n'est pas à exclure que le degré d'affectation par des transformations dans la prononciation du nom peut être considéré comme paramètre d'un vécu plus ou moins conflictuel de la rencontre avec l'altérité.

D'autres personnes en revanche ne s'en sentent nullement atteintes dans leur sentiment identitaire, bien au contraire:

Exemple (6)

> LA: ja also das beste war daß ein Franzose das mal so geschrieben wie die Insel von Garde . île de garde und irgendwie bleibt man dadurch auch Deutsche
>
> alors la meilleure était qu'un Français a écrit ça [le prénom] comme l'île de Garde et d'une certaine façon cela fait qu'on reste allemande

Tandis que pour cette locutrice, la transformation de son prénom Hildegard en "île de Garde" a pour effet une affirmation de son identité culturelle, la locutrice de l'exemple (7) l'interprète plutôt comme signe d'intégration dans l'autre communauté linguistique et culturelle:

Exemple (7)

> LA: aber ich denke wenn man nach Frankreich fährt und man wird beispielsweise [lo:ʁa:] oder [simon] oder sonstwas genannt, daß das auch so'n Prozeß der Integration ist
>
> mais je pense que si on va en France et qu'on nous appelle par exemple [lo:ʁa:] ou [simon] ou quelque chose comme ça que c'est aussi un processus d'intégration

Modifier son image en transformant son nom au gré des langues est un plaisir semblable à l'emploi ludique de la langue, et certainement un indice pour le désir d'une mixité culturelle.

6. La connotation stéréotypée de l'hétéronyme

Dans la communication interculturelle, l'hétéronyme ne cesse de référer à la langue et à la culture d'origine. La densité sensorielle du nom provoque des associations:

Exemple (8)

> LF1: les Français ne mettent quasiment pas de sandales comme les Allemands mettent comment euh Gerta
> LF2: Gre-euh
> LF1: Greta
> LF2: c'est des trucs là moi je trouve ça berk

L'Allemande en question s'appelait en fait Britta.

Au lieu de catégoriser à partir du nom, les deux locutrices françaises ont emprunté le chemin inverse. Sur la base d'une catégorisation préalable de la personne, classée comme Allemande prototypique, elles cherchent à retrouver le nom qu'elles avaient entendu, mais dont elles

n'ont retenu que les phonèmes -a- -t- -r-. Elles s'en servent alors pour co-construire le signifiant le plus adéquat au concept: Greta. Pour cette reconstitution, elle puisent dans leur répertoire onomastique, lequel relève à son tour d'un savoir stéréotypé concernant les noms allemands dans le contexte culturel français, en l'occurrence l'image de la "Gretchen" allemande, si fréquente dans les caricatures et représentant une Walkyrie aux nattes blondes.

La perception accoustique du nom associée à la perception visuelle de certain signes statiques - morphotype, vêture, parure (Kerbrat-Orecchioni 1986) avaient déclenché tout un processus de sémantisation.

En dénotant le sujet, le nom connote par la même occasion les conglomérats de stéréotypes; et n'a apparemment été retenu, lors de la présentation de la personne en question, que le sens auquel avait renvoyé le nom.

7. La nomination comme instance de marginalisation

Il est des situations où le travail de réajustement phonétique du nom signale plus que des difficultés d'ordre linguistique.

La nomination de l'autre peut, selon le contexte et les enjeux, être un indice subtil du positionnement face à l'altérité et de la gestion des différences.

Il fonctionne alors dans les interactions exolingues et bilingues comme d'autres marqueurs d'altérité, tel que p.e. l'accent, les code-switchs, les emprunts.

On peut le définir comme xenisme latent, dans la mesure où son énonciation réintroduit dans la communication un signe de non-appartenance que les interlocuteurs devront gérer.

Dans les cas où cette gestion s'avère problématique, la nomination peut alors fonctionner comme instance de marginalisation.

Lors d'une rencontre entre des Allemands de la 3ème génération, âgés entre 60 et 83 ans, et de jeunes Français et Allemands, les jeunes Français éprouvaient des difficultés à entrer en communication avec les Allemands âgés. Cela s'est manifesté entre autre dans les procédures nominatives.

Un des Allemands s'appelait Ottmar John. Devant l'étrangeté du prénom, apparemment perçu comme imprononçable, puisqu'à aucun moment ils ne se sont référé à lui en le nommant ainsi, les locuteurs français ont préféré la transformation phonétique de son nom de famille:

Exemple (9)

LF: dans le groupe on a parlé avec [ʒøn]

Une autre participante allemande au nom de Suse était systématiquement appelée [syzɪ] par certains du groupe français.

En choisissant la francisation totale, les locuteurs se placent à un pôle extrême de distanciation.

Certes, on peut, comme dans nos premiers exemples, en conclure qu'il s'agit d'une stratégie de simplification du locuteur francais, dénotant en même temps une volonté de rapprochement et d'intégration.

Mais dans la mesure où il s'agit de locuteurs avec des compétences linguistiques assez grandes, il convient de s'interroger sur le procédé de nomination comme expression d'un conflit, comme lieu où s'expriment les réticences face à l'autre, dans le cas présent face à l'appartenance ethnique et socio-historique des participants à la rencontre, à savoir des Allemands de la 3ème génération ayant vécu la Seconde Guerre.

En donnant à l'autre un nom dans lequel on ne reconnaît plus ses origines, on nie en quelque sorte sa différence, non pas à des fins d'intégration, mais à des fins de distanciation, voire d'exclusion. Les rapports de force sont ainsi actualisés par le truchement de la dévaluation nominative.

Mal nommer l'autre s'apparente à un refus, et par là-même on lui dispute le droit au statut et à la parole au sein de la collectivité.

La dé-germanisation des noms allemands traduit une ambivalence profonde. Elle affranchit les noms à consonances trop germaniques des franges, des associations et connotations auxquelles renvoient dans le contexte anthroponymique français les noms allemands. Cette prescription par le natif de l'usage qu'il convient de faire du nom peut être qualifiée, dans le sens de J. Gumperz, d'indice de contextualisation, dont la portée dans la communication dépend de la conscience tacite qu'en ont les participants (Gumperz 1989). L'utilisation et l'interprétation des

indices de contextualisation dans le sens voulu assurent au groupe la cohésion interne, le repli sur soi, et marginalisent celui qui ne les perçoit pas.

Nous trouvons quelques exemple de ce type de procédures nominatives dans la littérature française mettant en scène des personnages allemands durant la guerre. Voici un passage extrait d'un livre paru en 1989 et ayant connu un succès certain : "La chasse aux Doryphores" de R. Vuillemin:

> "[...] Ce matin elle courait d'jà après çui qui y avait r'filé les nailles en criant: "Vieille-frite, vieille-frite, bonbons!
>
> - Pourquoi qu'elle l'appelait comme ça?
>
> - Ben, pass'que c'est son nom! Faut que j'te dise qu'y z'ont des noms à coucher dehors avec des billets de logement. Celui-là s'appelle Vieille-Frite, un autre Anse, un autre Ailemoutte, c'est vachement marrant [...]".

Dans une note explicative en bas de page, l'auteur donne les noms réels, mais avec des fautes d'orthographe importantes et révélatrices: Wilfrid (au lieu de Wilfried); Elmutt (au lieu de Helmut).

Même en changeant de langue, l'étranger ne peut se défaire du référent auquel renvoie son nom. Les procédures de nomination peuvent à tout moment marginaliser sa parole, mettre en question sa légitimation et rendre ambiguë sa position dans le groupe d'accueil.

Bibliographie

BROMBERGER, CH. (1982): "Pour une analyse anthropologique des noms de personnes", in: *Langages* 66, 103-124.

CLERGET, J. (dir.), (1990): *Le Nom et la Nomination*, Toulouse, Ed. Erès.

DE PIETRO, J.F. (1988): "Conversations exolingues - une approche linguistique des interactions interculturelles", in: COSNIER, J., N. GELAS et C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds.), *Echanges sur la conversation*, Centre Régional de Publication de Lyon: Editions du CNRS, 251-257.

GUMPERZ, J.J. (éd.), (1989): *Engager la conversation. Introduction à la linguistique interactionnelle*, Paris, Ed. Minuit.

LÜDI, G.- PY B. (1986): *Être bilingue*, Berne-Frankfurt-New York, Lang.

LÜDI, G. (1987): "Les marques transcodiques: regards nouveaux sur le bilinguisme", in: LÜDI, G. (éd.) *Devenir bilingue - parler bilingue*, Tübingen, Niemeyer, 1-21.

PERREFORT, M. (1991): "Facteurs subjectifs dans l'usage de la langue de l'autre en situation de contact franco-allemand", in: *Nouveaux Cahiers d'allemand* 9.

VUILLEMIN, R. (1989): *La chasse aux Doryphores*, Editions de l'Est.

Traitement des déviances au-delà du domaine morpho-syntaxique dans l'enseignement des langues étrangères

Gérard Merkt
Institut de linguistique
Université de Neuchâtel

Les deux axes de la déviance

Tout système linguistique a tendance à se poser comme norme. Toute pratique linguistique comporte un risque de déviance. Dans cette tension entre le système et sa pratique se joue le destin des langues, à la fois conservatrices et ouvertes au changement. Révélatrice de la rupture par rapport à la norme, la déviance est dans l'histoire des langues l'agent principal du renouvellement.

Dans un premier temps, la rupture de la norme est généralement sanctionnée comme infraction, comme erreur. Rarement, la déviance s'entoure de connotations positives liées à l'exercice de la liberté, à l'esprit d'aventure. Cependant c'est bien sur deux axes opposés que doit se mesurer la déviance: soit comme dépassement de la norme - elle est alors porteuse de l'innovation -; soit comme réduction de la norme - elle révèle alors l'inaccomplissement.

Le contact de langues est en général l'histoire d'un enrichissement réciproque. L'apprentissage des langues est en revanche l'histoire d'un combat contre l'inaccomplissement.

En effet, les mécanismes naturels de l'acquisition mettent en oeuvre diverses formes de réduction telles que la simplification, la surgénéralisation, le transfert de structures empruntées à la langue maternelle...

Il n'est dès lors pas surprenant qu'au cours de sa brève histoire, la linguistique appliquée à la didactique des langues étrangères se soit principalement préoccupée des déviances sous l'aspect de l'inachèvement en s'attachant en priorité à la description des erreurs, à la recherche de leurs causes et des moyens de les surmonter.

L'idée que les erreurs étaient liées aux effets interférentiels de la langue maternelle ou d'autres langues étrangères a produit dans les années

70 les travaux qui, sous l'étiquette d'"analyse des erreurs" se sont appliqués à l'analyse contrastive des langues.

L'idée que l'erreur révélait un stade intermédiaire dans la construction d'une compétence en L2 a produit les travaux sur la notion d'interlangue.

Ces approches différentes ont induit, face aux erreurs des apprenants d'une langue étrangère, des attitudes qui vont de l'intransigeance provoquant l'acharnement pédagogique pour les éradiquer jusqu'à la tolérance bienveillante, l'erreur étant sentie comme un passage obligé dans le processus d'acquisition d'une deuxième langue.

Bref, autour de la notion de déviance, il serait possible de construire toute l'histoire de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues.

Ceci n'est toutefois pas notre propos.

L'émergence d'une linguistique du discours

Nous avons tenu à évoquer brièvement ces travaux parce qu'ils se sont presqu'exclusivement cantonnés aux domaines de la morpho-syntaxe et que nous nous proposons, dans la présente contribution, d'élargir le débat en montrant quel apport certains domaines de la linguistique tels que la pragmatique, l'approche socio-linguistique ou la linguistique de textes peuvent faire à la description et au traitement des déviances dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Les révolutions en didactique des langues étrangères sont comparables à des révolutions de palais. Elles sont fomentées par des groupuscules d'agitateurs, recrutés dans les milieux universitaires où la recherche de l'innovation constitue une nécessité institutionnelle.

Dans le monde de l'Ecole, c'est rarement la base qui provoque les changements. Les enseignants sont en priorité préoccupés de gérer au mieux leur vécu quotidien. Et même si elle n'est pas toujours exempte de frustration, l'expérience pédagogique acquise et renforcée au fil des années constitue un outil suffisamment fiable pour la conduite de l'enseignement. Les enseignants sont certes prêts à des ajustements ponctuels, mais en général peu disposés aux remises en question fondamen-

tales. Cette attitude découle en bonne partie d'une pression institutionnelle qui demande aux enseignants d'exécuter des instructions didactiques et méthodologiques, de réaliser des programmes scolaires et de gérer des moyens d'enseignement plutôt que de se poser des questions sur le sens et l'effet de l'action pédagogique, sur les instruments et les méthodes à disposition pour l'exercice de leur profession, cet aspect étant confié à des institutions spécialisées telles que les Centres de recherche pédagogique qui se sont créés au cours des dernières décennies et dont l'importance ne cesse de croître.

Aussi est-ce généralement à l'aune des générations qu'il faut mesurer les effets des révolutions pédagogiques.

Il en va ainsi de la révolution dite "communicative". Des enquêtes récentes montrent qu'en dépit des principes de cette nouvelle approche, c'est encore et toujours la grammaire qui constitue la base de l'action pédagogique. Une recherche conduite en RFA révèle que ce n'est pas moins de 60% du temps scolaire qui est consacré à la grammaire dans l'enseignement des langues.

De plus, l'ensemble des acteurs impliqués, à savoir aussi bien les enseignants que les apprenants, sont convaincus du bien fondé d'une approche basée sur l'étude des aspects purement formels de la langue.

U. Bliesener (1987) rend bien compte de cette situation de l'enseignant quand il écrit:

> "Es ist schon merkwürdig, dass man einerseits einen in sich stimmigen Text verlangt- sich selber aber mit seinem Korrekturinstrumentarium nicht über Grenzen des Satzes hinauswagt. Angemerkt werden nur Rechtschreibfehler und lexico-syntaktische Verstösse. Die sind zugleich auch leichter zu beurteilen, zu bewerten und zu zählen, als etwa der Duktus eines Schülertextes, die Entfaltung und Entwicklung des Themas, die Stringenz der Argumentation, das Geschick in der Verbindung von Sätzen zu Abschnitten und von Abschnitten zu längeren Einheiten, in denen die gedankliche Struktur durch eine äussere Gliederung sichtbar gemacht wird."

Peu d'attention est en effet accordée aux fonctions communicatives, à l'organisation du discours selon des catégories pragmatiques. L'intérêt est

focalisé sur les phénomènes morpho-syntaxiques détachés de tout contexte social et culturel. On ne s'intéresse pas davantage à l'organisation des constituants linguistiques en un texte qui obéit à ses lois de structuration propres. Bref, dans la pratique courante de l'enseignement, tout se passe comme si les compétences pragmatique et textuelle des apprenants étaient des données de base, acquises à l'occasion de l'apprentissage de la langue maternelle et naturellement transférables sur n'importe quelle autre langue seconde.

Cette situation se reflète bien évidemment dans les pratiques d'évaluation et dans les techniques de correction.

Pratiques de l'évaluation dans le monde scolaire

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d'analyser des éléments d'un corpus de documents écrits produits en langue allemande par des élèves d'un gymnase francophone de Suisse romande. Nous nous attacherons plus particulièrement aux déviances qui traditionnellement échappent à l'attention de l'enseignant, préoccupé des seuls faits morpho-syntaxiques et qui par conséquent ne font l'objet d'aucune attention didactique ni d'aucune action correctrice. Nous nous interrogerons enfin sur les possibilités de développer chez l'enseignant une aptitude à diagnostiquer les déviances au-delà du domaine morpho-syntaxique et sur les instruments propres à fonder une action thérapeutique efficace.

Si l'on proposait le document suivant à des enseignants d'allemand, pour qu'ils en relèvent les faiblesses, il ferait sans doute l'objet d'annotations concernant tous les segments marqués en caractères gras:

> Mit diesen Fotos will uns der Photograph zeigen, wie die Industrie **gewechselt** hat. Die **alte** Betriebe brauchten viele Menschen und jetzt werden diese mühsamen **Arbeite** von den Computern **ersetzen**. Es ist ein wenig schrecklich. Mit diesem Fortschritt gibt es wenig **Arbeitstellungen** und natürlich mehr Menschen, die arbeitslos sind. Ich bin sicher, dass man in einigen Betrieben sagt: "Herr Müller, es tut mir leid aber wir haben zwei Computer gekauft und wir brauchen **ihnen** nicht mehr weil was sie machten von einem Computer **ersetzen** worden ist. Ich glaube dass, man nichts machen kann, weil wir die Chefs von diesen Betrieben **nicht** sind. Sie

wollen viel Zeit sparen und es ist die beste Lösung. Das **grosses** Problem ist, dass die anderen Betriebe, die die gleichen **Artikeln** machen, **den** Fortschritt folgen müssen sonst könnten sie **ihren** Türen schliessen.

La copie de cet élève serait en quelque sorte passée à travers un filtre qui sanctionnerait tout ce qui relève de la morphologie, de la syntaxe, de l'orthographe, du lexique. Le filtre laisserait en revanche de côté les aspects qui relèvent de l'organisation logico-sémantique du texte et dont nous aimerions relever ici quelques faiblesses.

La première phrase du texte thématise les changements qui sont intervenus dans le monde industriel. Le lecteur s'attend dès lors à une mise en opposition sur l'axe chronologique de deux états de fonctionnement, ce que la deuxième phrase de la copie tente d'ailleurs effectivement de réaliser. Les moyens mis en oeuvre apparaissent toutefois inadéquats. L'état antérieur est signalé par l'adjectif "alt" et l'utilisation du prétérit "brauchten", ces marques s'opposant à "jetzt" et au recours au présent ("werden ...ersetzt") dans la seconde partie de la phrase. Si l'opposition des temps verbaux est conforme aux normes, dans la mesure où elle est justifiée par des références chronologiques explicites, l'opposition "alte Betriebe" et "jetzt" apparaît en revanche comme boiteuse et déviante par rapport aux usages qui ont cours dans l'organisation du type textuel illustré ici. Il aurait fallu construire la phrase sur une opposition d'unités linguistiques appartenant à la même catégorie sémantique, du type "autrefois - de nos jours" ou bien " au temps de... - à notre époque".

Par ailleurs, l'auteur du texte utilise de façon déviante le déterminant "diese". En effet celui-ci ne se justifie que s'il fait allusion à un référent explicitement mentionné préalablement, mais qui dans notre texte ne figure nulle part.

Faute de temps, nous allons suspendre ici l'analyse détaillée phrase par phrase des imperfections du document pour ne retenir que les plus caractéristiques parmi celles qui échapperaient au regard critique des enseignants. Et tout d'abord les rapports entre les constituants anaphoriques dans les deux phrases suivantes:

> Ich bin sicher, dass man in einigen Betrieben sagt: "Herr Müller, es tut mir leid, aber wir haben zwei Computer gekauft...."

Avec le pronom "man", le discours se situe à un niveau de généralité qui est aussitôt démenti par l'apparition de la première personne (es tut **mir** leid), renvoyant au "je" du narrateur. Or, "je" représente dans le contexte une instance (chef du personnel ou directeur de l'entreprise) qui prononce le discours annoncé dans le segment "in einigen Betrieben". Cette discrépance, pour mineure qu'elle puisse paraître, constitue toutefois un affaiblissement de la cohérence interne du texte qui mérite d'être corrigé.

Une autre maladresse qui échapperait sans doute à la perspicacité du correcteur, nous la trouvons dans la phrase:

> Das grosse Problem ist, dass die anderen Betriebe, die die gleichen Artikel machen, dem Fortschritt folgen müssen, sonst könnten sie ihre Türen schliessen.

Le connecteur argumentatif "sonst" dont l'auteur du texte s'est servi ici ne correspond pas aux normes et perturbe la compréhension du message, le lecteur se voyant contraint de replacer les éléments argumentatifs dans leur rapport logique naturel pour assurer une réception correcte du texte.

Les difficultés pour l'enseignant

Nous allons interrompre ici l'analyse détaillée de cette copie d'élève pour nous livrer à un premier constat:

Les critères de correction traditionnellement appliqués par les enseignants aux productions écrites de leurs élèves laissent de côté des aspects importants de la compétence des apprenants d'une langue étrangère. Cet état de fait entraîne des conséquences néfastes. En effet, la correction ne s'attachant qu'aux éléments formels de la langue, elle tend à isoler les règles morpho-syntaxiques de leurs fonctions communicatives. L'apprenant a, de ce fait, tendance à considérer que son effort d'apprentissage doit se limiter à ces domaines privilégiés et à négliger d'autres aspects importants de la construction de sa compétence en L2.

Il faut bien avouer que la tâche de l'enseignant n'est pas aisée. Si les fautes de morpho-syntaxe sautent en quelque sorte aux yeux, en revanche les défauts relatifs à la construction du texte, à sa conformité aux marques qui déterminent les variétés textuelles, aux éléments qui en assurent la cohérence (enchaînements anaphoriques) ou qui en déterminent la structure logique (connecteurs argumentatifs, marques temporelles, quantificateurs...) ne sont pas toujours perceptibles au premier coup d'oeil.

Si les malformations morpho-syntaxiques se laissent diagnostiquer plus aisément que les malformations au niveau du texte, c'est que les concepts normatifs qui les sous-tendent participent d'une logique différente. Comme le dit P. Sieber (1992):

> "In grammatischen oder sprachsystematischen Normen wird der Korrektheitsbegriff dichotomisch in "richtig/falsch" gefasst, in sprachpragmatischen Normen oder Sprachgebrauchsnormen hingegen skalar in einer Bandbreite "angemessen/unangemessen".

En effet, dès qu'on se situe sur une échelle scalaire où l'appréciation fait intervenir la notion de + ou - approprié, il est plus difficile de rendre compte de la nature des malformations.

Derrière le malaise que l'on éprouve au décodage, il n'est en effet pas toujours aisé de mettre le doigt sur la transgression, comme l'illustrent les deux exemples suivants:

> Heute sind die Arbeitslosen **nicht selten** und alle Länder haben Wirtschaftsprobleme.

L'adverbe "nicht selten" relève de la catégorie temporelle, or c'est un quantificateur que l'on attendait dans ce contexte à savoir "zahlreich".

Dans l'exemple suivant, c'est une relation logique qui a été mal établie:

> Natürlich sind diese Leute nicht zufrieden, so dass sie auf die Strasse gegangen sind.

Par l'emploi de "so dass" les rapports de causalité se trouvent inversés. L'ordre normal serait rétabli par l'emploi de la subjonction "da".

Plus difficiles à détecter sont bien évidemment les déviances liées à l'absence. Le lecteur du texte suivant sent obscurément qu'il ne correspond pas aux normes d'un récit bien formé:

> .... Neugierig fragte sie, was ist der Inhalt? "Da sind Goldo und Micki" erklärte der Junge stolz. Die Stewardess glaubte, dass es sich um ein Spielzeug handelte und wollte gern in die Schachtel blicken. Der Junge hatte den Karton geöffnet und zwei Mäuse sprangen heraus. Sie verschwanden unter den Sitzen. Es gab eine grosse Panik bei den Reisenden. Der Kapitän befahl,.....

L'auteur a fait l'impasse des référents temporels, ce qui empêche d'identifier ce texte comme relevant de la variété narrative. La correction consisterait en premier lieu à introduire des marqueurs temporels:

> ... Neugierig fragte sie, was ist der Inhalt. "Da sind Goldo und Micki" erklärte der Junge. Die Stewardess glaubte **zuerst**, dass es sich um ein Spielzeug handelte und wollte gern in die Schachtel blicken. Aber **kaum** hatte der Junge den Karton geöffnet, **da** sprangen zwei Mäuse heraus. Sie verschwanden **gleich** unter den Sitzen. **Da** gab es eine grosse Panik bei den Reisenden. Der Kapitän befahl,....

Le travail diagnostique ne permet pas toujours d'opérer avec des outils simples tels que la transgression ou l'absence. La réalité se révèle souvent plus complexe que les instruments d'analyse que l'on se donne pour la saisir, comme l'illustre l'exemple suivant:

> "Wir gehen durch eine Wirtschaftskrise und es gibt viele Leute, die ihre Arbeit verloren haben und sie sind nicht zufrieden, weil sie eine Familie haben und sie brauchen Geld um zu leben."

Pour l'auteur de ce texte, "und" est une sorte d'archiconnecteur chargé de remplir toutes sortes de fonctions qu'il s'agit, dans un premier temps d'identifier correctement. Mais en même temps, on trouve des infractions sur les conditions d'emploi de "und" au niveau syntaxique. La dernière phrase introduite par "und" est coordonnée au segment "und sie sind nicht zufrieden" en raison de la place qu'occupe le verbe; du point de vue logique, cette phrase devrait cependant être coordonnée au segment

introduit par "weil" (weil sie eine Familie haben) et la position du verbe devrait alors l'indiquer clairement en prenant la dernière place ("und Geld brauchen").

Les trois racines du mal

Nous allons interrompre ici l'analyse de faits déviants dont fourmillent les travaux d'élèves, pour nous livrer à quelques réflexions sur les moyens dont dispose l'enseignant pour fonder une action diagnostique et thérapeutique cohérente et efficace.

La première constatation qu'il convient de faire, est l'absence quasi totale d'une didactique des aspects discursif et macro-textuels du langage dans les moyens d'enseignement disponibles sur le marché de l'édition scolaire. La grammaire et le vocabulaire constituent toujours le plat de résistance, certes agrémenté de quelques éléments "communicatifs", à savoir des répertoires de moyens d'expression pour la réalisation d'actes de langage. Cependant, à ma connaissance, il n'existe à l'heure actuelle qu'un seul manuel pour l'enseignement de l'allemand langue 2, "Mit Erfolg zum Zertifikat Deutsch", qui tente timidement de dépasser les limites de la phrase en prenant en compte l'organisation macro-structurelle de textes complexes.

La deuxième difficulté relève de carences dans la formation des enseignants de langue. Elle s'explique par le fait que les théories linguistiques intègrent mal les préoccupations spécifiques des enseignants. Ce malaise est parfois ressenti par les linguistes eux-mêmes. Ainsi M.J. Reichler-Béguelin (1992) lorsqu'elle écrit:

> L'analyse des "erreurs" et des faits déviants concerne de près les enseignants de langue, qui, dans les travaux de linguistique reposant sur des exemples stéréotypés et fortement idéalisés, trouvent difficilement de quoi affiner leurs diagnostics relatifs aux productions d'élèves: d'abord parce que le matériau langagier non standard n'est pas souvent pris en compte dans ces travaux; ensuite, parce que les linguistes n'introduisent que de manière sporadique une réflexion sur les jugements d'acceptabilité qui sous-tendent et infléchissent leurs démonstrations.

> Or, le problème principal des enseignants est précisément de comprendre d'une part pourquoi et comment tel énoncé ressenti comme déviant a pu être produit par l'élève, quelle est en fin de compte sa "grammaire" propre, d'autre part pour quelles raisons cet énoncé en vient à être reçu, au décodage, comme une anomalie."

Si l'enseignant éprouve des difficultés à affiner ses pratiques d'évaluation des productions de ses élèves, faute de pouvoir s'appuyer sur une théorie linguistique appropriée, il éprouve des difficultés comparables à fonder une action didactique cohérente. En effet, la didactique des langues vivantes s'est cantonnée, avec la théorie des quatre compétences de base (compréhension auditive et écrite, expression orale et écrite), sur une action qui demeure située au niveau de la phrase. Il est hautement souhaitable qu'elle explore des horizons nouveaux en ménageant des espaces à d'autres compétences de base telles que celles, par exemple, que J. Schlissinger (1993) définit en ces termes:

> "**La compétence grammaticale**: la correction de la forme, sans laquelle la communication est difficile et ses conséquences immédiates risquées.
> **La compétence discursive**, liée à la nature du texte. Son genre, les conventions qui le règlent, sa structure, sa cohérence.
> **La compétence fonctionnelle**: la réponse aux objectifs de la communication, l'adéquation au rôle.
> **La compétence socio-linguistique**, c'est-à-dire l'acceptabilité dans la situation de communication, dans le contexte social donné."

Quels remèdes?

En l'absence de théories linguistiques et didactiques, en l'absence aussi de moyens d'enseignement adéquats, il n'est certes pas évident de fonder une pratique pédagogique innovative. Néanmoins l'enseignant n'est pas entièrement dépourvu de toute aide. Aussi bien la linguistique que la didactique des langues lui fournissent des éléments précieux pour construire une action diagnostique et thérapeutique efficace, basée sur l'observation et la production.

Le premier de ces deux volets mérite une attention particulière. On a en effet trop négligé la capacité d'observation et d'analyse des apprenants,

en leur servant des objets prédigérés, en leur faisant appliquer des règles abstraites, au lieu de stimuler leur attention par l'observation guidée de textes concrets.

Des instructions précises du type: "Relevez dans le texte suivant les moyens linguistiques qui servent à exprimer la causalité", ou bien "de quels moyens d'expression l'auteur se sert-il pour assurer l'enchaînement chronologique des faits?" favorisent l'engagement personnel de l'apprenant, l'aident à construire par imitation ses propres techniques d'apprentissage, et le rendent autonome.

Toutefois, l'observation seule ne suffit pas; elle doit être suivie d'une phase de production, permettant à l'apprenant de créer à son tour des textes conformes aux modèles qu'il vient d'analyser, car pour être efficaces, ces essais de production doivent être en rapport étroit avec les phénomènes observés. Ils doivent être guidés par des consignes d'écriture précises proposant des objets thématiques et imposant un cadre formel au texte à produire, dans l'esprit des pratiques pédagogiques de Descombes Denervaud/Jespersen (1991) qui demandent "aux étudiants de choisir et de réorganiser des énoncés préconstruits, afin de les faire fonctionner dans une nouvelle orientation discursive". L'écriture sera de ce fait orientée vers une forme textuelle déterminée pour la réalisation de laquelle l'apprenant devra mettre en oeuvre des moyens d'expression comportant des traits spécifiques. C'est sur ceux-ci que portera l'évaluation de l'enseignant, permettant à l'apprenant de centrer son effort d'apprentissage sur un secteur clairement défini et de développer sa compétence dans une direction bien ciblée.

En proposant à l'apprenant des tâches cohérentes qui lui permettent, en combinant observation et création, d'affiner sa propre production, on le rendra autonome et performant. On pourra provoquer cette rencontre heureuse des efforts de l'enseignant et des aspirations de l'apprenant qui, selon A. Schunck (1992), ne se réalise pas aisément, mais qui constitue la condition de base de tout succès pédagogique:

> "Die unterrichtlichen Bemühungen des Lehrers führen nicht direkt zu den erwünschten Verhaltensweisen, sondern sie werden gefiltert und beurteilt durch die Kognitionen, Interessen, Gefühle und Wertvorstellungen des Schülers. Wenn Schüler ihrerseits Lehr-

> Lern-Prozesse als nicht für sich handlungsrelevant empfinden, dann muss der Erfolg pädagogischen Handelns als bedroht angesehen werden."

La didactique du français langue maternelle a produit de nombreux travaux qui s'appuient sur une linguistique du discours et qui intègrent les dimensions pragmatiques du langage. La didactique des langues étrangères en revanche reste prisonnière d'une tradition qui place la morpho-syntaxe au premier plan de ses préoccupations.

Il est temps qu'elle s'ouvre à d'autres dimensions et qu'elle s'inspire des pratiques qui ont permis à l'enseignement de la langue maternelle d'élargir le champ de son action didactique.

Il y a là un secteur de coopération et d'échange d'expériences qui permettrait de développer une fructueuse intégration pédagogique des langues maternelle et secondes, dont E. Roulet (1980) laissait entrevoir les avantages, mais qui depuis la parution de son ouvrage n'est guère parvenu au stade des réalisations concrètes.

Bibliographie

BLIESENER, U. (1987): "Textaufgabe Englisch: Abschaffen? Verändern? Verbessern?", *Neusprachliche Mitteilungen aus Wissenschaft und Praxis* 4, 230-231.

DESCOMBES DENERVAUD, M., JESPERSEN, J. (1991): "Argumenter, c'est bien placer ses mots!", *Cahiers de la Faculté des Lettres* 2, Université de Genève, 29-35.

EICHHEIM, H., STORCH, G. (1992): *Mit Erfolg zum Zertifikat Deutsch als Fremdsprache*, München, Klett.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1992): "L'approche des "anomalies" argumentatives", *Pratiques* 73, 51-78.

ROULET, E. (1980): *Langue maternelle et langues secondes: vers une pédagogie intégrée*, Paris, Hatier.

SCHLISSINGER, J. (1993): *L'aventure multilingue*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

SCHUNCK, A. (1992): "Strukturelle Analyse von Schülerurteilen zu komplexen Lehr-Lern-Arrangements", Unterrichtswissenschaft, *Zeitschrift für Lernforschung* 4, 325-343.

SIEBER, P. (1993): "Sprachfähigkeiten von MaturandInnen und StudienanfängerInnen", *Bulletin CILA* 57, 159-177.

Langage déviant et orthophonie: l'exemple des dysphasies

Geneviève de WECK
Cours pour la formation d'orthophonistes
Université de Neuchâtel

Introduction

Par définition, l'orthophonie/logopédie est concernée par le langage déviant, puisque l'étude des troubles du langage, chez les enfants comme chez les adultes, est un des aspects de son objet. Et qui dit trouble ou difficulté, dit d'une façon ou d'une autre déviance par rapport à un usage du langage se référant à des normes aussi bien linguistiques et socio-culturelles que développementales dans le cas des enfants. En effet, même si les limites entre normal et pathologique sont la plupart du temps extrêmement difficiles à poser, et que l'on envisage cette question en postulant un continuum allant du "bien parler" le plus normé au langage très désorganisé et donc déviant, il n'en reste pas moins que le piège de la norme nous guette! Ceci est particulièrement évident lorsqu'il s'agit d'évaluer les capacités langagières d'un individu. Dans bien des cas, le logopédiste a recours à des tests de langage étalonnés à un moment donné et par rapport à une population donnée. Cet étalonnage étant alors considéré comme une référence permettant de mettre en évidence une déviance, plusieurs questions relatives au sens à attribuer aux termes de normal et de norme se posent. Sans entrer dans le détail de cette discussion, nous rappellerons que dans la définition de ces termes doivent entrer des considérations linguistiques et socio-culturelles au moins, comme l'ont montré de nombreux auteurs (par exemple, Canguilhem, 1979; Rey, 1972; Schoeni, Bronckart & Perrenoud, 1988).

La question de la déviance se pose encore un peu différemment dans le cas des enfants. Parmi l'ensemble des troubles du langage oral et écrit, les **retards de langage**, ou syndrome des **dysphasies**[1], touchant les jeunes enfants au cours de leur acquisition du langage, constituent un

[1] Les termes de dysphasie et de retard de langage sont considérés dans cet article comme équivalents. Nous les utiliserons donc indifféremment.

important domaine de l'orthophonie par les questions qu'ils posent tant du point de vue de la description et de la compréhension des symptômes que de celui des interventions à préconiser. C'est que les chercheurs et les praticiens tentent de faire coexister de nombreuses références, relevant des sciences du langage et de la psychologie notamment. Que signifie, par ailleurs, dans ce cas la notion de déviance, tant il est vrai que tout enfant lors de son développement ne présente pas un langage semblable à celui des adultes qui l'entourent? Cette différence se marque aussi bien dans les formes linguistiques utilisées que dans les fonctions attribuées ou encore dans les processus sous-jacents, comme l'ont montré les travaux en psycholinguistique génétique ou en psychologie du langage. Une vision adultocentriste du langage des enfants étant donc à exclure, il convient de discerner les aspects qui sont la marque d'un système et d'un usage en construction de ceux qui relèvent de la déviance par rapport à cette acquisition.

Dans cet article, nous nous centrerons sur les troubles du développement du langage. Après avoir donné une définition générale de la dysphasie nous discuterons de plusieurs études - du point de vue de la description des manifestations et des moyens d'évaluation - qui font référence à différents courants linguistiques. A partir de là, nous situerons nos propres travaux et présenterons les aspects méthodologiques de la recherche[2] que nous avons entreprise pour étudier les retards de langage. Cet exemple nous permettra d'illustrer la manière dont nous abordons la déviance par rapport au langage de l'enfant.

Les descriptions de la dysphasie

L'expression "**retard de langage**" recouvre un large champ de troubles du développement du langage chez des enfants ne présentant en principe pas d'autres troubles majeurs d'ordre psycho-affectif, intellectuel

[2] Les recherches en cours évoquées dans cet article bénéficient du soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (requête no. 11-36263.92). Les premiers sondages qui sont à l'origine de cette étude ont été réalisés grâce à la collaboration de Pascale Marro, assistante en orthophonie.

ou organique[3]. Les descriptions classiques[4] de ces retards de langage (pour une synthèse, voir Rondal & Seron, 1982) retiennent principalement deux types de critères pour qualifier la production langagière d'un sujet. D'une part on observe un décalage temporel par rapport à la norme dans l'apparition du langage: les premiers mots sont produits vers 2 ans, les énoncés à deux éléments vers 3 ans, les pronoms, en particulier le "je", sont utilisés vers 4 ans notamment. D'autre part, la qualité de la structure même du langage est défectueuse: le système phonologique est souvent incomplet avec des erreurs dans l'agencement des phonèmes dans la chaîne parlée; le vocabulaire est réduit; la subordination étant très rarement utilisée, la structure syntaxique des énoncés est simple, parfois incomplète, et avec des erreurs morphosyntaxiques, par exemple dans les domaines de la détermination nominale et verbale. La compréhension du langage - dont nous ne parlerons plus par la suite - est généralement meilleure que la production, bien qu'elle puisse aussi être touchée, surtout lorsqu'il s'agit de comprendre des notions un peu plus abstraites que les contenus quotidiens. C'est donc l'ensemble du système linguistique qui se développe difficilement, la caractéristique de la dysphasie, mis à part le décalage temporel, étant que les erreurs sont souvent différentes de celles observées chez un enfant acquérant le langage sans difficultés particulières.

Ces descriptions présentent plusieurs caractéristiques. D'une part elles se réfèrent essentiellement à trois unités linguistiques: le phonème, le mot et la phrase, celle-ci étant l'unité la plus grande. D'autre part, elles concernent la dimension représentative du langage (de Weck, 1989), dans la mesure où n'est prise en compte que la mise en relation d'un contenu avec un signe (domaine lexical) ou avec une structure linguistique (domaine phrastique). Enfin, on cherche à mettre en évidence les

---

[3] Cette exclusion de troubles d'une autre nature ne doit pas laisser supposer que le développement du langage puisse être perturbé de façon totalement isolée, les autres domaines de développement subissant inévitablement des répercussions. Il s'agit ici d'exclure des pathologies importantes telles que la psychose infantile, le handicap mental ou la surdité, par exemple.

[4] Nous parlons de "classicisme" dans le sens où il s'agit des descriptions les plus courantes depuis une quarantaine d'années, et constituant encore largement une référence dans l'établissement du diagnostic.

difficultés, les manques des locuteurs par rapport à une norme, sans accorder beaucoup d'attention à leurs possibilités effectives. Ceci peut paraître assez étonnant dans une perspective d'intervention. Comment en effet peut-on envisager d'intervenir si l'on prend comme principal point de départ ce que le locuteur ne peut pas exprimer en minimisant ses capacités? Mais, face à la diversité des troubles présentés par les enfants dysphasiques, la question de la nature de ces troubles ne nous paraît tout de même pas encore vraiment résolue, dans la mesure où les critères descriptifs habituellement retenus (cf. supra) pour diagnostiquer un retard de langage ne sont que partiels, et ceci pour deux raisons que nous allons évoquer maintenant.

La première concerne les références **linguistiques** de l'analyse du langage. L'examen des moyens d'évaluation à disposition des orthophonistes montre que ces critères ne se basent donc que sur trois unités de la structure de la langue (phonologie, lexique et syntaxe) et ne tiennent pas compte de l'usage du langage et de sa dimension communicative. Par exemple, sur le plan lexical, on demande à l'enfant de dénommer une série d'images ou de trouver des synonymes d'une liste de mots. Une réponse particulière étant attendue pour chaque unité lexicale, on observe parfois des difficultés liées à des connaissances culturelles (ex: le terme "gauler" n'est de loin pas connu de tous!). On teste ainsi la connaissance et l'organisation du lexique sans pouvoir évaluer l'usage qu'en fait le locuteur (ex: "salut" est bien un synonyme de "bonjour", mais ces termes ne sont pas adressés au même type d'interlocuteur dans bien des situations). Autre exemple sur le plan syntaxique: on peut demander à l'enfant de terminer des phrases, de décrire des images ou de répondre à des questions nécessitant l'usage d'une structure particulière. Là de nouveau, on n'obtient que des indications sur les connaissances linguistiques et métalinguistiques du locuteur, de sorte que cet accent sur la structure linguistique, issu du structuralisme auquel se réfèrent du reste explicitement certains auteurs de tests (Dubois & Saley, 1978; Chevrie-Muller, Simon & Decante, 1981), néglige la dimension textuelle et interactive du langage.

En effet, aussi bien dans les descriptions de la dysphasie que dans les tests de langage, très rares sont les indications relatives à des structures

textuelles au sens large (dialogue, description, récit, etc.), mise à part une opposition entre l'usage du langage dit spontané et le langage utilisé dans le cadre d'épreuves standardisées. Nous noterons toute l'ambiguïté de l'expression "langage spontané", même si elle est très courante. En fait, il s'agit le plus souvent de conversations entre l'orthophoniste et l'enfant, alors que le langage utilisé dans les épreuves correspond à des réponses brèves (un ou quelques mots) données à des questions. Dans les deux cas, les performances sont analysées selon les trois niveaux décrits précédemment (Schrey-Dern, 1992). On n'analyse donc pas la dimension interactive des conversations, ni les différentes séquences qui peuvent les constituer. Par exemple, il est courant, lors de ces moments de "langage spontané", de demander à l'enfant d'évoquer des expériences vécues, ce qui l'incite alors à produire un récit conversationnel (Bronckart & coll., 1985), ou d'expliquer comment il effectue un jeu qu'il connaît bien, ou encore de décrire sa vie scolaire ou familiale, etc. L'interlocuteur adulte intervient pour solliciter des compléments d'information, demander des clarifications, montrer son degré de compréhension du discours produit, etc. Ces exemples montrent que le "langage spontané" ne constitue pas une entité homogène, que l'on peut sans autre opposer à la situation de tests, mais surtout qu'il représente un matériel linguistique extrêmement riche. On peut regretter qu'il ne soit pas davantage exploité lors des analyses, ce qui donnerait une plus juste représentation des capacités langagières du sujet.

Le seul type de texte généralement évoqué est le récit, mais seulement pour dire qu'il n'est pas dominé, dans la mesure où les éléments sont peu ou mal organisés et coordonnés. On se réfère essentiellement à sa nature chrono-logique, aux idées exprimées. Quant à l'analyse linguistique, la référence reste surtout phrastique, la question de la structure et du fonctionnement des unités linguistiques d'un texte particulier n'étant pas ou que peu envisagée. Cela s'explique en partie par le fait que le récit est le plus souvent induit par des images, constituant une suite logique d'événements, et ne permettant en fait pas vraiment de produire un récit ou une narration, tels que les décrit la linguistique textuelle, mais plutôt une description d'actions (Adam, 1990).

La deuxième raison qui sous-tend notre critique des descriptions habituelles des retards de langage concerne les références à l'**acquisition du langage**. Les critères de diagnostic se réfèrent à ce que l'on sait de l'apparition du langage et des premiers développements (Bloom, 1970; Brown, 1973), comme nous l'avons évoqué plus haut, en terme de décalage temporel. Les données issues des travaux de la psycholinguistique génétique phrastique (Bronckart, Kail & Noizet, 1983) entrent aussi en ligne de compte dans la détermination diagnostique. Ce courant, dans le domaine de la compréhension surtout, a mis en évidence différentes stratégies d'interprétation des phrases qui permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles les enfants parviennent difficilement à comprendre certaines structures, ou en donnent une interprétation contre-pragmatique, ou encore les produisent autrement que les adultes. Nous pensons par exemple aux études portant sur les structures passives (Sinclair & Ferreiro, 1970), les relations temporelles (Ferreiro, 1971), sur les relatives et plus largement sur la coréférence des pronoms (de Weck, 1991, pour une synthèse). Dans cette perspective, des outils d'évaluation ont été élaborés, qui permettent de prendre en considération les stratégies de compréhension des enfants (Khomsy, 1987).

Mais il est très rarement fait référence, dans les descriptions classiques des troubles comme dans les outils d'évaluation, aux données sur le développement des capacités interactives et conversationnelles des enfants, et à la façon dont ils arrivent progressivement à produire des textes oraux (récit, description, explication, etc.). Or, dans le cadre des études sur le développement du langage, on commence à disposer de nombreux travaux qui décrivent les habiletés conversationnelles et discursives des jeunes enfants. Plusieurs données importantes permettent actuellement de considérer un peu différemment l'acquisition du langage.

D'une part, les enfants acquièrent très tôt des capacités conversationnelles, avant même de dire leurs premiers mots (Van der Straten, 1991), capacités qui servent de base au dialogue verbal constituant la première forme discursive à laquelle ils participent. Leur participation devient très vite active, se manifestant par leurs capacités à initier des nouveaux thèmes, à assumer divers rôles énonciatifs (François,

1990), ou encore à formuler des demandes de clarification ou à répondre à celles de l'interlocuteur (Brinton, Fujiki, Loeb & Winkler, 1986; Hupet & Chantraine, 1992; Mc Tear, 1985). D'autre part, sur cette base dialogique, l'enfant n'acquiert pas un système linguistique en tant que tel, mais d'autres conduites langagières, telles que décrire, raconter, informer, par exemple (Espéret, 1984; Fayol, 1987), qui nécessitent un passage progressif au monologisme, c'est-à-dire à une responsabilité énonciative assumée essentiellement par le locuteur. Enfin, les interactions avec des locuteurs compétents jouent un rôle central dans la genèse de ces conduites langagières, notamment par les cadres (au sens de Bruner, 1983) qu'ils proposent aux enfants et par les questions qu'ils leur adressent pour les aider à réaliser une activité langagière. Cela est particulièrement évident, par exemple, dans la genèse du récit d'expériences personnelles (Fayol, op.cit): les premiers "récits" des enfants se caractérisent par un énoncé ayant fonction d'annonce de nouvelle; puis, grâce aux interventions des interlocuteurs, ils prennent progressivement conscience de la nécessité d'expliciter les circonstances, les mobiles, les conséquences, etc., des événements évoqués. Grâce aux modèles entendus, les enfants parviennent aussi peu à peu à produire leurs discours en utilisant les structures linguistiques propres à chaque type de texte en fonction de la situation d'énonciation. On postule donc que le fonctionnement des unités linguistiques est en partie dépendant de la situation d'énonciation et du type de texte à produire (Bronckart & coll., 1985); les enfants doivent ainsi acquérir ces fonctionnements variables d'abord dans la modalité orale et ensuite à l'écrit (de Weck, 1991; Schneuwly, 1988; Schneuwly, Rosat & Dolz, 1989).

Les études récentes

Actuellement, les **troubles dysphasiques**, sous l'influence des travaux dans les sciences du langage, sont davantage étudiés du point de vue de la **pragmatique** et de la communication. Cette nouvelle orientation s'est concrétisée depuis peu par l'élaboration de protocoles pour l'évaluation du niveau pragmatique (Chevrie-Muller, Simon, Le Normand & Fournier, 1988; Gérard, 1991; Prutting & Kirchner, 1987). Ceux-ci ont été réalisés dans le cadre des travaux en neuropsychologie essentiellement.

Par contre, la plupart des études cherchant à déterminer si les enfants dysphasiques ont aussi des difficultés pragmatiques ont été réalisées soit par des psychologues soit par des linguistiques. Ils ont mis en évidence certaines capacités et/ou difficultés des enfants à gérer des conversations, à réaliser des actes communicatifs (Adams & Bishop, 1989; Bishop & Adams, 1989; Brinton & Fujiki, 1982; Brinton, Fujiki & Sonnenberg, 1988; Cronk, 1988; Hadley & Rice, 1991; Hupet, 1990; Hupet & Chantraine, 1992; Leonard, 1986; Levi, Piperno & Zollinger, 1984; McTear, 1985; Roth & Clark, 1987). Ces travaux comparent, dans diverses situations de jeu (expérimentales ou dans la classe), à part.r d'un matériel varié, les performances des enfants dysphasiques avec celles d'enfants sans trouble du langage. Cette dimension pragmatique a aussi fait l'objet de travaux plus cliniques (études de cas) où sont proposées des analyses de dialogues entre enfant et logopédiste par exemple (Christe-Luterbacher, 1987; Pouder & Zwobada-Rosel, 1988; Actes du 1er colloque d'orthophonie / logopédie, 1990). En résumé, les éléments suivants ont été dégagés.

- Il est nécessaire de distinguer les compétences linguistiques des compétences conversationnelles et de poser la question de leurs relations (dépendance ou dissociation).

- Chez les dysphasiques, il semble qu'il y ait interdépendance entre les deux types de troubles, puisqu'ils sont des partenaires conversationnels moins actifs et habiles que leurs congénères: ils ont des difficultés à initier une conversation, à utiliser le langage pour réclamer quelque chose de la part de l'interlocuteur, ils respectent moins les règles conversationnelles.

- Le développement des compétences conversationnelles s'effectuerait de façon identique chez les deux types d'enfants, mais avec un décalage temporel chez les dysphasiques; toutefois ceux-ci n'attribueraient pas au langage autant de fonctions que les autres enfants.

Cadre général de la recherche

Pour notre part, nous avons entrepris un ensemble de recherches dont l'objectif est de mieux comprendre la nature des difficultés rencontrées par un certain nombre d'enfants dans leur développement langagier, prioritairement sur le plan discursif et interactif - communicatif. Dans ce

sens, nous sommes assez largement en accord avec les travaux cités précédemment. Toutefois, et c'est là que réside une des différences de notre approche, nous cherchons à analyser les capacités verbales des enfants dysphasiques dans différentes situations d'interaction, en tenant compte de la variation des conditions de production (Bronckart & coll., 1985; de Weck, 1991). La plupart des activités proposées se réalisent dans le cadre de dialogues, puisqu'il s'agit de la forme discursive de base de l'acquisition du langage (cf. supra). Mais nous étudions aussi la façon dont les enfants dysphasiques produisent progressivement d'autres formes discursives, telles que le récit d'expériences vécues, la narration, et l'explication. Leurs performances sont comparées à celles d'enfants sans trouble du langage, ce qui nous donne aussi des indications sur la genèse des discours dans le cadre de l'acquisition dite normale du langage. Du point de vue logopédique, il nous paraît primordial de mettre en évidence autant les compétences effectives dans ces domaines que les difficultés. En effet, les compétences acquises représentent une base pour une intervention logopédique ultérieure, alors que la détermination des difficultés permet de situer le(s) niveau(x) de déviance dans l'utilisation du langage des dysphasiques.

Plusieurs questions et hypothèses sous-tendent nos travaux.

1. Quelles sont les capacités des enfants dysphasiques dans les **domaines discursif et interactif**? On peut penser que ces enfants, malgré des difficultés structurales touchant au lexique et à la morphosyntaxe, ont construit des procédures générales leur permettant de produire des discours organisés; plus précisément, nous supposons qu'ils ont acquis des éléments différenciant les types de textes, ainsi que des éléments de base de la planification (pour le discours en situation et le récit au moins). Par contre, nous supposons que la gestion de la textualisation, attestée par des marques de cohésion et de connexion, leur pose davantage de problèmes. En effet, dans ces domaines, il y a inévitablement intrication des procédures globales et locales. Les procédures globales de cohésion, par exemple, concernent l'utilisation des unités anaphoriques en lien notamment avec la planification du texte et la position énonciative du locuteur. Les procédures locales sont davantage liées aux contraintes morpho-syntaxiques des langues. Il est donc

nécessaire de différencier les capacités discursives générales des locuteurs de leurs capacités linguistiques plus locales.

2. Qu'en est-il de leur **fonctionnement dans l'interaction**, c'est-à-dire de leurs possibilités de gérer des dialogues - conversations dans le cadre d'activités langagières particulières? En relation avec l'hypothèse précédente, nous postulons que les enfants dysphasiques ont une certaine capacité à utiliser le langage en fonction du contexte de production (procédures générales). Il s'agit alors de mettre en évidence les paramètres qui influencent le plus les enfants en les plaçant dans diverses situations de production. Parmi l'ensemble des paramètres généralement déterminants (but de l'activité langagière, type d'interlocuteur, type de référent et son rapport à la situation de production, etc.), nous faisons l'hypothèse que c'est ce dernier aspect qui posera le plus de problèmes aux dysphasiques, en particulier lorsque le statut du référent n'est pas le même pour le locuteur et l'interlocuteur. Par exemple dans une situation de communication référentielle, le référentiel est connu et présent pour le locuteur, alors qu'il est inconnu et absent pour l'interlocuteur, puisque les deux partenaires sont séparés par un écran. Il est connu que cette contradiction n'est pas aisée à gérer pour de jeunes enfants. Par contre, une activité conjointe de jeu, où le matériel est présent pour les deux interlocuteurs, devrait être réalisée beaucoup plus facilement du point de vue de l'interaction. Quant au rôle de l'interlocuteur, on peut penser qu'un adulte jouera davantage un rôle d'étayage vis-à-vis d'un enfant dysphasique qu'un pair, ce qui favoriserait une meilleure réussite de l'activité langagière. Ainsi, la variation des contextes de production permet de mettre en évidence les paramètres les plus pertinents qui pourraient alors être exploités dans le cadre d'interventions logopédiques.

3. La **comparaison** des performances des enfants dysphasiques avec celles des enfants sans trouble du langage permet de faire la part entre les procédures spécifiques aux dysphasiques et celles relevant de l'acquisition du langage elle-même. De ce point de vue, les procédures générales de structuration devraient être relativement semblables dans les deux groupes de sujets (malgré un probable décalage chez les dysphasiques), alors que l'analyse de l'usage des marques relevant de la textualisation (connecteurs,

temps des verbes et anaphores notamment) devrait faire apparaître des spécificités chez les dysphasiques.

4. Enfin, quelles sont les relations entre les **habiletés verbales et non verbales**? En effet, vu les difficultés linguistiques des enfants dysphasiques, il paraît utile d'étudier les modes non verbaux de communication qu'ils ont développés pour compenser leurs difficultés verbales. Arriverait-on alors à mettre en évidence des poids différents accordés à ces deux compétences dans leurs activités communicatives? A n'en pas douter, certains dysphasiques développent un système de communication non verbale tout à fait organisé (Mermoud, 1991; Mermoud & de Weck, 1992), sur lequel vient progressivement se construire le système verbal. On peut donc supposer l'existence d'un système mixte momentané. Toutefois, dans les travaux évoqués ici, nous nous "limitons" aux aspects verbaux, en tenant compte du non verbal uniquement dans les cas d'ambiguïté.

Démarche expérimentale

La population observée est constituée d'enfants dysphasiques, âgés de 4 à 6 ans, fréquentant des centres où travaillent des logopédistes[5], et d'enfants sans trouble du langage, du même âge. Ces derniers sont répartis en deux groupes: les uns sont les interlocuteurs des enfants dysphasiques dans les diverses tâches proposées; les autres constituent le groupe contrôle. Dans une première phase, nous procédons à deux interviews cliniques avec l'ensemble des enfants, dans le but de déterminer leur niveau de langage. Nous utilisons pour cela des tests étalonnés de compréhension et de production verbales.

Dans la **phase expérimentale**, chaque enfant interagit d'abord avec un enfant du même âge et ensuite avec un adulte dans le cadre des quatre activités langagières décrites ci-dessous. L'élaboration des situations expérimentales répond à notre questionnement sur la variation de l'utilisation des unités linguistiques en fonction des conditions de

[5] Trois centres d'orthophonie / logopédie de Suisse romande participent à cette étude: le Centre d'Orthophonie de Neuchâtel, le Centre Logopédique et Pédagogique d'Yverdon et le Centre de Logopédie Flos Carmeli de Fribourg.

production des textes, ainsi qu'à l'un de nos objectifs qui consiste à déterminer les paramètres pertinents qui influencent la réalisation des activités langagières (cf. supra). Ceci explique pourquoi il nous paraît fondamental, contrairement à beaucoup d'auteurs, de proposer aux enfants plusieurs situations qui diffèrent quant au but, au type de référent (le matériel) et au statut de l'interlocuteur vis-à-vis de la tâche à effectuer. L'ensemble des situations est filmé.

1. **Explication d'une construction** (EC): après avoir appris à construire un bonhomme avec des formes géométriques en carton, l'enfant doit expliquer à son interlocuteur comment réaliser cette construction. Il a sous les yeux le bonhomme, alors que son interlocuteur a un ensemble de pièces à disposition dont celles nécessaires à la construction. Le caractère dialogique de cette interaction est renforcé par la présence d'un écran entre les deux participants. Le but de l'activité est donc de transmettre des connaissances, dans le cadre d'une relation asymétrique, puisque seul le locuteur les connaît. A noter que le locuteur ne doit pas élaborer totalement le contenu, mais il doit choisir les actions pertinentes et les organiser logiquement pour que l'interlocuteur puisse effectuer la tâche demandée.

2. **Discours en situation dans un jeu symbolique** (JS): les deux participants sont impliqués dans une activité conjointe (jouer ensemble) avec divers objets (figurines, animaux, plots, etc.). La relation entre les interlocuteurs est symétrique, et le contenu, élaboré conjointement au cours de l'activité, leur est commun.

3. **Récit d'expériences vécues** (RC): à la fin du jeu symbolique, l'adulte suscite un récit de la part de l'enfant à partir du thème du jeu. Ici, on a de nouveau affaire à une relation asymétrique et à un contenu connu du seul locuteur et qu'il doit en plus entièrement élaborer.

4. **Narration** (N): l'enfant raconte une histoire présentée dans un livre sans texte à un interlocuteur qui ne voit pas le livre; celui-ci doit ensuite la reconstituer à partir des images mélangées du livre. Ici encore, il s'agit d'une relation asymétrique, avec un contenu à transmettre qui est organisé préalablement (le livre).

L'analyse des données se fait sur la base des transcriptions des bandes video, où nous prenons en considération toutes les verbalisations et les actions des interlocuteurs relatives à la tâche effectuée. Les aspects non verbaux (Cosnier & Brossard, 1984) entrent en ligne de compte dans les cas d'ambiguïté et/ou pour attribuer une fonction aux unités linguistiques (cf. la différence entre les fonctions deictique et anaphorique par exemple).

Pour le traitement des données textuelles, nous utilisons la méthode d'identification des types de textes (marques de personne, temps des verbes notamment) élaborée par Bronckart et ses collaborateurs (1985; de Weck, 1991). Pour la planification, nous analysons préalablement le référentiel dans EC et N (les parties principales nécessaires à la compréhension du contenu), puisque dans ces deux tâches il est identique pour tous les sujets, et selon des schémas d'organisation des discours pour JS (mise en évidence des thèmes) et RC (scripts notamment); dans ces deux derniers cas, l'analyse est réalisée sur les productions effectives puisque le contenu varie d'un locuteur à l'autre. Les marques de connexion et de cohésion sont traitées selon les procédés que nous avons établis (de Weck, op. cit.; voir aussi de Weck & Marro, 1992).

Par ailleurs, le traitement d'indices plus généraux, issus de l'analyse conversationnelle (Bange, 1983), tels que les tours de parole et leurs fonctions, l'initialisation ou la clôture d'un thème, les chevauchements, les demandes de clarification et/ou de confirmation, les réponses à ces demandes, etc., donne une vision complémentaire de la participation de chaque interlocuteur à l'interaction. Enfin, les actions de chaque participant sont considérées dans leur concomitance ou non avec le verbal et dans leur fonction par rapport à celui-ci (induit un tour de parole, est une réponse à un tour de parole; est sans lien avec le tour de parole précédent, etc.).

Lors de l'interprétation des résultats, qui prend appui sur des traitements statistiques, deux axes sont privilégiés: l'estimation des différences observées d'une part entre les situations du point de vue des procédures générales et locales de structuration des discours, et d'autre

part entre les deux groupes de sujets, afin de caractériser les points communs et les spécificités de chaque sous-groupe.

Conclusion

Dans cet article, nous espérons avoir tout d'abord montré les limites des descriptions classiques de la dysphasie, qui de notre point de vue restreignent la mise en évidence des déviances dans ce domaine. Mais ces limitations sont dues aux représentations que les auteurs ont du langage, représentations issues, comme nous l'avons dit précédemment, d'une perspective structurale. Actuellement, sans négliger les apports de ce courant, nous ne pouvons plus poser en ces termes la question de la déviance lors de l'acquisition du langage, tant il est vrai que cette acquisition se fait prioritairement par et pour la communication (Vygotsky, 1934/1985).

Affirmer ce principe a des implications dans l'étude du langage en acquisition, qu'il s'agisse de développement "normal" ou "déviant". A partir des éléments méthodologiques que nous avons décrits, on voit que la caractérisation de la déviance nécessite une prise en compte des conditions de production et des variations langagières en relation avec ces conditions. On ne peut donc plus ni analyser les verbalisations des sujets en tant que telles, ni le faire dans le cadre d'une seule situation. Toutefois, et c'est là une difficulté méthodologique de taille, on ne peut non plus multiplier à l'infini les situations dans lesquelles nous observons les enfants. Il faut alors se donner des critères de choix des situations, afin qu'elles présentent une certaine pertinence, ainsi qu'un degré de généralisation potentielle. Dans l'état actuel des connaissances, il nous semble que la priorité doit être donnée à la genèse des discours et de l'interaction et que la place accordée à l'étude du système en tant que tel doit être largement relativisée. C'est donc à une inversion de perspective que nous souscrivons pour l'analyse des faits déviants en orthophonie. Dans cet article, nous avons développé cette orientation prioritairement pour l'analyse du langage des enfants, mais nous sommes convaincue qu'elle s'applique aussi à l'étude des productions des adultes.

Bibliographie

ACTES DU 1ER COLLOQUE D'ORTHOPHONIE/LOGOPEDIE (1990): "Les situations de communication", *TRANEL*, 16, Neuchâtel, Université.

ADAM, J.-M. (1990): *Elements de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.

ADAMS, C., D.V.M. BISHOP (1989): "Conversational characteristics of children with semantic-pragmatic disorder. I: Exchange structure, turntaking, repairs, and cohesion", *British Journal of Disorders of Communication*, 24, 211-239.

BANGE, P. (1983): "Points de vue sur l'analyse conversationnelle", *DRLAV*, 29, 1-28.

BISHOP, D.V.M., C. ADAMS (1989): "Conversational characteristics of children with semantic-pragmatic disorder. II: Wath features lead to a judgement of inappropriacy?", *British Journal of Disorders of Communication*, 24, 221-263.

BLOOM, L. (1970): *Language development: form and function in emerging grammars*, Cambridge, MIT Press.

BRINTON, B., M. FUJIKI (1982): "Comparison of request-response sequences in the discourse of normal and language-disordered children", *Journal of Speech and Hearing Disorders*, 47, 57-62.

BRINTON, B., M. FUJIKI, D. LOEB, E. WINKLER (1986): "Development of conversational repair strategies in reponse to requests for clarification", *Journal of Speech and Hearing Research*, 29, 75-81.

BRINTON, B., M. FUJIKI, E.A. SONNENBERG (1988): "Responses to requests for clarification by linguistically normal and language-impaired children in conversation", *Journal of Speech and Hearing Disorders*, 53, 383-391.

BRONCKART, J.-P. et coll. (1985): *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

BRONCKART, J. P., M. KAIL, G. NOIZET (1983): *Psycholinguistique de l'enfant. Recherches sur l'acquisition du langage*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

BROWN, R. (1973): *A first language* , Londres, G. Allen & Unwin.

BRUNER, J.-S. (1983): *Le développement de l'enfant: savoir faire, savoir dire*, Paris, PUF.

CANGUILHEM, G. (1979): *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.

CHEVRIE-MULLER, C., A.-M. SIMON, P. DECANTE (1981): *Manuel des épreuves pour l'examen du langage*, Paris, Les Editions du Centre de Psychologie Appliquée.

CHEVRIE-MULLER, C., A.-M. SIMON, M.-T. LE NORMAND, S. FOURNIER (1988): *Batterie d'évaluation psycholinguistique*, Paris, Les Editions du Centre de Psychologie Appliquée.

CHRISTE-LUTERBACHER, M.-M. (1987): "Interroger une parole: recherche clinique", in: CHRISTE, R., CHRISTE-LUTERBACHER, M.M., LUQUET, P. (éd.): *La parole troublée*, Paris, PUF, 73-160.

COSNIER, J., A. BROSSARD (1984): *La communication non verbale*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

CRONK, C. (1988): "La pragmatique, toile de fond pour une rééducation de la communication verbale chez l'enfant", in: Fédération Nationale des Orthophonistes (éd.): *L'orthophonie ici... ailleurs... autrement*, Paris, L'Ortho Edition, 249-260.

DE WECK, G. (1989): "L'évaluation du langage: dimensions représentative et communicative", *TRANEL*, 15, 275-292.

DE WECK, G. (1991): *La cohésion dans les textes d'enfants*, Paris-Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

DE WECK, G., P. Marro (1992): "Quelle méthodologie de recherche pour l'étude des retards de langage?", in: Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes - Logopède de la CEE (éd.): *Tendances actuelles dans la science de la pathologie de la parole et du langage en Europe*, Athènes, Hellas, 451-465.

DUBOIS, G., A.-M. SALEY (1978): "Test de Langage", *Revue de Laryngologie Otologie Rhinologie*, 3-4, 169-267.

ESPERET, E. (1984): "Processus de production: genèse et rôle du schéma narratif dans la conduite de récit", in: MOSCATO, M., PIERAUT-LE BONNIEC, G. (éd.): *Le langage: construction et actualisation*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 179-196.

FAYOL, M. (1987): "Vers une psycholinguistique textuelle génétique: l'acquisition du récit", in: PIERAUT-LE BONNIEC, G. (éd.): *Connaître et le dire*, Bruxelles, Mardaga, 223-238.

FERREIRO, E. (1971): *Les relations temporelles dans le langage de l'enfant*, Genève, Droz.

FRANCOIS, F. (1990): *La communication inégale*, Neuchâtel - Paris, Delachaux et Niestlé.

GERARD, C.-L. (1991): *L'enfant dysphasique*, Paris, Editions Universitaires.

HADLEY, P.A., M.L. RICE (1991): "Conversational responsiveness of speech- and language-impaired preschoolers", *Journal of Speech and Hearing Research*, 34, 1308-1317.

HUPET, M. (1990): "Pragmatique et pathologie du langage", in: NESPOULOUS, J.-L., LECLERCQ, M. (éd.): *Linguistique et neuropsycholinguistique: tendances actuelles*, Paris, Editions de la Société de Neuropsychologie de Langue Française, 83-97.

HUPET, M., Y. CHANTRAINE (1992): "L'acquisition du langage et le développement d'habiletés conversationnelles", *Glossa*, 29, 44-53.

KHOMSY, A. (1987): *Epreuves d'évaluation des stratégies de compréhension en situation orale (O-52)*, Paris, Les Editions du Centre de Psychologie Appliquée.

LEONARD, L. B. (1986): "Conversational replies of children with specific language impairment", *Journal of Speech and Hearing Research*, 29, 114-119.

LEVI, G., F. PIPERNO, B. ZOLLINGER (1984): "Troubles spécifiques de communication et dysphasie évolutive", *Neuropsychiatrie de l'Enfance*, 32(1), 49-56.

MC TEAR, M. (1985): *Children's conversation*, Oxford, Basil Blackwell.

MERMOUD, L. (1991): "Retard de langage et communication non verbale", Mémoire de diplôme d'orthophonie, Université de Neuchâtel.

MERMOUD, L., G. DE WECK (1992): "Etude clinique de la mimogestualité d'une enfant dysphasique", *Glossa*, 32, 44-49.

POUDER, M.C., J. ZWOBADA-ROSEL (1988): "Conduites dialogiques en situation de thérapie d'un retard de langage", *Cahiers d'Acquisition et de Pathologie du Langage*, 3, 55-115.

PRUTTING, C.A., D.M. KIRCHNER (1987): "A clinical appraisal of the pragmatic aspects of language", *Journal of Speech and Hearing Disorders*, 52, 105-119.

REY, A. (1972): "Usages, jugements et prescriptions linguistiques", *Langue Française*, 16, 4-27.

RONDAL, J.A., X. SERON (1982): *Troubles du langage: diagnostic et rééducation*, Bruxelles, Mardaga.

ROTH, F.P., D.M. CLARK (1987): "Symbolic play and social participation abilities of language-impaired and normally developing children", *Journal of Speech and Hearing Disorders*, 52, 17-29.

SCHNEUWLY, B. (1988): *Le langage écrit chez l'enfant*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

SCHNEUWLY, B., M.-C. ROSAT, J. DOLZ (1989): "Les organisateurs textuels dans quatre types de textes écrits", *Langue Française*, 81, 40-58.

SCHOENI, G., J.-P. BRONCKART, P. PERRENOUD (1988): *La langue française est-elle gouvernable? Normes et activités langagières* , Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

SCHREY-DERN, D. (1992): "L'analyse morpho-syntaxique du langage spontané", in: Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes - Logopèdes de la C.E.E. (éd.): *Tendances actuelles dans la science de la pathologie de la parole et du langage en Europe*, Athènes, Hellas, 420-427.

SINCLAIR, H., E. FERREIRO (1970): "Etude génétique de la compréhension, production et répétition des phrases au mode passif", *Archives de psychologie*, 160, 1-42.

VAN DER STRATEN, A. (1991): *Premiers gestes, premiers mots: formes précoces de communication*, Paris, Centurion.

VYGOTSKY, L. S. (1934/1985): *Pensée et langage*, Paris, Editions sociales.

Faits déviants et tri des observables

Marie-José Reichler-Béguelin
Universités de Neuchâtel et de Fribourg

La linguistique actuelle entretient une attitude ambiguë par rapport aux écarts langagiers.

D'un côté, elle se conçoit comme non normative, ce qui semblerait indiquer que les faits déviants, fautes, particularismes ou anomalies, font *ipso facto* partie des observables, du matériau à modéliser. Rompant avec une tradition prescriptive longtemps dominante en grammaire, cette visée descriptive se traduit dans des déclarations de principe bien connues:

> "La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. "Scientifique" s'oppose donc à "prescriptif". Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude: l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire. (...) le linguiste contemporain, en face de la *lettre que j'ai écrit, occasion à profiter, la femme que je lui ai parlé*, se refuse aussi bien à la vertueuse indignation du puriste qu'à l'exultation de l'iconoclaste. Il voit là simplement des faits qu'il lui faut noter et expliquer dans le cadre des usages où ils apparaissent. Il ne sortira pas de son rôle s'il relève les protestations ou les railleries de certains auditeurs et l'indifférence des autres: mais il s'abstiendra, pour sa part, de prendre parti." (A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Paris, 1960: 6-7)

Mais d'un autre côté, quand même elle se veut impartiale, il arrive que la linguistique réintroduise subrepticement, dans sa pratique, la notion de faute de langue, et surtout la démarche d'exclusion qui lui est as-

sociée[1]. La mise à l'écart de certaines productions langagières emprunte au moins deux voies.

D'abord, elle peut consister à disqualifier globalement, de manière plus ou moins affichée, le parler de toute une catégorie de locuteurs. Dans son compte rendu de la *Grammaire des fautes* d'Henri Frei, le célèbre comparatiste Antoine Meillet s'est ainsi fait, sans détour, le porte-parole d'une conception élitiste de la "langue":

> "....des lettres d'illettrés adressées à des illettrés ne fournissent au linguiste que des données médiocres"... (*BSL* 30, 1929-30: 147)[2]

Une telle évaluation a de quoi surprendre sous la plume d'un diachronicien, habitué par métier à exploiter des documents langagiers de sources extrêmement diverses, qui sont loin d'être toujours attribuables à des "lettrés". Dans un de ses ouvrages les plus connus, Meillet avait pourtant lui-même appelé de ses voeux une meilleure connaissance des langues vivantes et de leurs conditions d'utilisation par les locuteurs; il y voyait le seul moyen de conférer une validation scientifique aux reconstructions opérées par les comparatistes:

> "Ce qui importe au linguiste, c'est de connaître comment les gens qui parlent français se comportent vis-à-vis des règles. Or, on n'a là-dessus que des idées vagues; il n'a été fait aucune enquête méthodique, à peine quelques sondages partiels." (A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo et Paris,1925: 112)

Meillet ne pouvait en effet pas ignorer que toute réflexion à caractère historique sur le statut de la "faute de langue" aboutit, tôt ou tard, à observer que la norme d'aujourd'hui est largement constituée par des infractions aux règles d'hier.

---

[1] Cf. Berrendonner, 1982.

[2] Linguiste genevois, élève de Charles Bally, Henri Frei s'était donné pour but d'observer et d'expliquer sur des critères fonctionnels les tendances grammaticales à l'oeuvre en français populaire. Il exploitait notamment, dans son livre, les lettres de soldats collectées dès 1914 par *L'Agence des Prisonniers de Guerre* rattachée au Comité International de la Croix-Rouge. Je remercie Annette Fryba d'avoir porté à ma connaissance, il y a un certain temps déjà, le compte rendu de Meillet.

Comment expliquer, dès lors, la sévérité de Meillet à l'égard de la démarche de Frei? Sans doute existe-t-il chez tout locuteur une ambiguïté à laquelle n'échappe vraisemblablement pas le linguiste lui-même: face au parler d'autrui, il n'est pas toujours facile d'accommoder certains réflexes épidermiques de censure avec une réflexion approfondie sur la "valeur" des variantes langagières, considérée indépendamment de leur degré de prestige social. Le passage de Proust reproduit ci-dessous exprime à merveille ce dilemme interne qui consiste à censurer occasionnellement le langage de l'autre, en vertu de dissensions socio-culturelles ou interpersonnelles, tout en admettant, à tête reposée, la relativité de la notion même de "faute" de langue:

> <Le narrateur, contrarié pour d'autres raisons, vient de reprocher à Françoise ses cuirs et sa mauvaise façon de prononcer le français.>
>
> "Et ce reproche était particulièrement stupide, car ces mots français que nous sommes si fiers de prononcer exactement ne sont eux-mêmes que des "cuirs" faits par des bouches gauloises qui prononçaient de travers le latin ou le saxon, notre langue n'étant que la prononciation défectueuse de quelques autres. Le génie linguistique à l'état vivant, l'avenir et le passé du français, voilà ce qui eût dû m'intéresser dans les fautes de Françoise. L'"estoppeuse" pour la "stoppeuse" n'était-il pas aussi curieux que ces animaux survivants des époques lointaines, comme la baleine ou la girafe, et qui nous montrent les états que la vie animale a traversés?" (Marcel Proust, *Sodome et Gomorrhe*, 736-7)

Une autre manière plus subtile et aussi plus répandue de proscrire les faits déviants se concrétise, en linguistique, dans la pratique du jugement d'acceptabilité, qui autorise à trier entre données "pertinentes" et données "non pertinentes" sur une base qui, bien souvent, reste purement intuitive. Le problème, insidieux, naît chaque fois qu'est déclarée mal formée, et donc indigne d'être prise en compte dans la description, telle ou telle structure pourtant utilisée, parfois couramment, par les sujets parlants. Le procédé a ceci de dangereux qu'il aboutit à confondre sous le même astérisque disqualificateur certains artefacts proprement irréalistes, n'ayant aucune chance d'être un jour performés, avec des énoncés qui sont au

contraire accessibles à l'observation empirique, même si leur forme ne correspond pas en tout point à la norme dominante.

Sans pouvoir mener, dans le cadre de cette étude, une réflexion de fond sur le statut de ce que la linguistique appelle "accident de performance", je voudrais tout de même poser, à ce propos, deux questions qui ont une portée à la fois méthodologique et épistémologique:

1. Comment s'y prennent les linguistes pour poser des jugements d'acceptabilité, comment utilisent-ils ces jugements?

2. Quelles sont les conséquences qui découlent de leur pratique pour la théorie linguistique elle-même?

Le domaine de faits qui sera envisagé ici semble particulièrement favorable à une réflexion méta-théorique. Il concerne la linguistique du discours, c'est-à-dire l'étude des contraintes qui régissent l'agencement des énonciations à l'échelle "transphrastique", ou macro-syntaxique. Je m'intéresserai plus particulièrement au problème, amplement débattu ces dernières années, de la construction d'une grammaire (ou, plus modestement, d'un mode d'emploi) pour les expressions référentielles, ou *pointeurs*. La notion de *pointeur* s'applique à des expressions dont le signifié véhicule un présupposé existentiel: le référent qu'elles désignent est considéré comme "déjà présent", ou déjà validé[3], dans les représentations communes des partenaires de l'interlocution. Répondent notamment à cette définition les syntagmes nominaux définis et les pronoms non liés[4]. Je m'interrogerai sur le problème des critères d'acceptabilité de ce qu'il est convenu d'appeler les anaphores pronominales et lexicales, sur l'usage qui est fait, quand on les étudie, des exemples forgés et des jugements de grammaticalité.

[3] Cette validation peut avoir lieu en gros de trois manières: soit situationnellement (en cas d'usage déictique des pointeurs), soit linguistiquement, quand le pointeur rappelle un référent précédemment introduit par des moyens langagiers, soit sur une base logique, quand il rappelle un référent inférable contextuellement.

[4] Les pronoms non liés sont ceux dont l'apparition n'est pas structuralement contrainte, et qui peuvent, à conditions référentielles égales, commuter avec des SN définis: cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989; Berrendonner *et alii*, à paraître.

1. Enchaînements discursifs et critères d'acceptabilité: le cas des anaphores démonstratives

1.1. Inconvénients du travail sur des séquences forgées

La sémantique référentielle a emprunté à la linguistique "phrastique" la méthode consistant à travailler, de manière privilégiée, sur des exemples fabriqués, volontairement simplifiés et raccourcis. Pour évaluer ces séquences, elle recourt à l'opposition *grammatical* vs *agrammatical*, ou encore *correct* vs *déviant*, héritée des pratiques d'analyse qui ont traditionnellement cours en morpho-syntaxe. Appliquée à l'emploi des pointeurs, cette procédure de description permet de neutraliser des paramètres contextuels considérés comme perturbateurs. Elle a toutefois le défaut de privilégier les cas d'enchaînement les plus typiques[5], et de ne travailler, en principe, que sur des séquences brèves, souvent des couples de phrases où l'introducteur et le pointeur occupent des positions argumentales et thématiques extrêmement conventionnelles (cf. *infra* les ex. donnés dans l'extrait 1).

A force de neutraliser les paramètres énonciatifs et contextuels, l'approche classique accrédite aussi une conception étroitement textualiste et segmentaliste des phénomènes anaphoriques, fréquemment conçus, dans la littérature sur la question, comme reflétant des relations linguistiquement réglées entre deux fragments de discours clairement identifiés et autonomisables (antécédent ou forme-source actualisé dans la chaîne, ou encore introducteur, et forme de reprise). Or, une telle façon de voir rencontre assez rapidement ses limites, dès que l'on tente d'appliquer ses résultats aux productions linguistiques attestées.

Je vais tenter de montrer les difficultés à laquelle se heurte cette conception à propos d'un exemple précis: celui des règles d'emploi les plus couramment formulées à propos du SN démonstratif anaphorique.

Dans les travaux qui approchent l'anaphore démonstrative en se servant du critère de grammaticalité, l'abstraction du contexte à laquelle il vient d'être fait allusion transparaît de manière caractéristique dans le fait

[5] Ainsi que le fait observer Schnedecker, 1992.

que les jugements d'acceptabilité sont souvent formulés à propos d'énoncés *tronqués* ou *incomplets*. L'extrait suivant, tiré d'un ouvrage à finalité didactique, est représentatif d'habitudes qui ont également cours en recherche fondamentale:

1. "Pour se rendre compte des contraintes liées à l'emploi de telles reprises <*i.e.* les anaphores lexicales démonstratives>, il suffit d'opposer, aux enchaînements corrects de A, ceux de B qui, eux, semblent inacceptables:

   A Il acheta un château. Cette propriété...

   Elle rencontra une vache. Cet animal...

   B Il acheta une propriété. Ce château...

   Elle rencontra un animal. Cette vache..."

(E. Genevay *et alii*, *Notes méthodologiques de grammaire 8e*, Lausanne, Editions L.E.P. Loisirs et pédagogie S.A., 1986, p. 34)

La règle d'enchaînement suggérée ci-dessus voudrait que l'anaphore démonstrative standard ne fonctionne que par reprise d'implications lexicales ou de présupposés déjà contenus dans un "antécédent" linguistique, ou encore que la tête lexicale du SN démonstratif n'apporte aucune information nouvelle par rapport à ce qui a déjà été prédiqué du référent. En conséquence, cette description grammaticale confère un statut normatif privilégié aux cas d'anaphore "fidèle", ou "par hyperonyme" ou nom générique (séquences types: *un soldat... ce soldat*, ou *un soldat... cet homme*). Elle s'accorde, en cela, aux travaux théoriques qui invoquent la nécessité d'une relation de type "être-X", ou encore "être un N ou du N (ou N)", entre un segment source et le substantif N de la description démonstrative: l'existence d'une telle relation permettrait en effet que la forme de l'anaphore démonstrative soit, autant que faire se peut, légitimée par anticipation[6]. Dans une telle optique, l'opération anaphorique se réduirait bel et bien à une relation de chaînage entre deux segments de texte isolables de leur contexte d'occurrence, et les contraintes pesant sur

[6] Voir références et discussion *in* Reichler-Béguelin, 1989:306.

le contenu lexical du SN démonstratif pourraient être formulées en termes de contrôle sémantique exercé par le premier sur le second.

1.2. Rôle des facteurs contextuels dans le choix du N-tête du SN démonstratif: deux situations concrètes

Or, si l'on se limite aux relations lexicales d'hyperonymie / hyponymie mises en jeu dans les exemples invoqués, et sans même faire appel aux SN démonstratifs comprenant des expansions à caractère pictif (étudiées par D. Apothéloz, 1993), il est relativement facile de trouver dans la littérature des séquences, parfaitement acceptables, correspondant au type B ci-dessus, où le contenu lexical du SN démonstratif est à la fois *plus informatif* que l'introducteur verbal qui précède, et *non prédictible* à partir de celui-ci (mon exemple 3 mériterait tout à fait le qualificatif de reprise par hyponyme):

2. Ils <des trous> contenaient chacun une pierre ronde, obscure, et qui paraissait très lourde. Les gens d'un esprit supérieur, seuls, honoraient *ces abbadirs tombés du ciel*. (Flaubert, *Salammbô*, p. 121)

3. C'est ainsi qu'au Rivier (domaine de la présidente) de magnifiques oiseaux blancs ont pu être observés pendant 15 jours. Ils étaient très grands, nombreux, dotés d'un long et gros bec jaune-rouge qu'ils glissaient dans l'eau pour pêcher, en avançant à pied dans la vasière. *Ces "spatules"* ont pu être vues par tous ceux qui ont emprunté les promenades piétonnières organisées pour le public; ce sont des espèces rares sur nos côtes. (*Bulletin de l'Association des Amis des Sites de la région de Mesquer*, juin 1989)

De tels exemples, il faut le souligner, *invitent à s'interroger sur la pertinence scientifique des verdicts de bonne ou mauvaise formation textuelle opérant sur des séquences tronquées*. Car dans 2 et 3, les facteurs qui conduisent à la production d'un certain pointeur, c'est-à-dire à celle d'un SN démonstratif doté d'un contenu lexical donné, ne doivent pas être recherchés dans les caractéristiques sémantiques internes des SN coréférents, mais bel et bien dans des paramètres contextuels, qui favorisent ou au contraire inhibent l'utilisation de tel ou tel descripteur dans l'expression anaphorique. En l'occurrence, il est nécessaire de prendre en

compte les *objectifs communicationnels* et les *caractéristiques de planification textuelle* qui président à la sélection des expressions concernées.

En effet, les séquences 2 et 3 présentent un type bien attesté d'anaphore lexicale démonstrative à fonction que j'appellerai *didactique*, où l'introduction d'un terme technique présumé inconnu du lecteur se fait par le biais de l'opération référentielle, l'"antécédent" qui précède jouant, *grosso modo*, le rôle de *definiens*. Dans 2, pour un décodeur qui n'a jamais rencontré le N-tête du SN anaphorique, c'est l'instruction interprétative véhiculée par le déterminant démonstratif qui garantit, à elle seule, l'interprétation coréférentielle; pour celui qui, d'aventure, le connaîtrait déjà, ce lexème à caractère technique participerait, au contraire, à la fonction identificatoire. Dans 3, l'apport de la dénomination spécifique (*ces "spatules"*) s'entoure d'ailleurs de guillemets, indice d'hétérogénéité énonciative et de distanciation (Authier, 1981, Cheong, 1988) qui rend encore plus évidente la fonction de reformulation didactique assumée par le SN référentiel (l'expression équivaut à quelque chose comme: *ces [oiseaux] à qui l'on donne le nom de, ou qui sont appelés, "spatules"*).

La séquence inverse, où le *definiendum* est fourni dans l'introducteur, le *definiens* dans le SN démonstratif, se rencontre elle aussi, et donne lieu à une anaphore qui peut être qualifiée de *définitionnelle*: plus banalement peut-être, le scripteur y met à profit l'opération référentielle pour gloser un terme technique qui vient d'être introduit, dont le lecteur potentiel peut aussi bien ignorer que connaître l'exacte signification. L'avantage le plus immédiat de la paraphrase définitionnelle est bien entendu d'éviter une répétition lexicale, tout en prévenant une éventuelle lacune dans l'information lexicale et/ou encyclopédique du lecteur:

4. vitamine C: elle est apportée par le cynorrhodon. *Ce fruit de l'églantier* est une source importante de vitamine C, bien connue comme vitamine de l'effort. (Notice accompagnant un médicament)

De tels enchaînements ne s'expliquent qu'à condition d'envisager les disparités qui sont susceptibles d'affecter les connaissances d'arrière-plan des interlocuteurs. Conscients de la possibilité de telles disparités, les sujets parlants cherchent souvent à les réduire de manière inaffichée, sans

exhiber la manoeuvre de "mise à jour" du savoir partagé à laquelle ils procèdent. Ainsi, les anaphores démonstratives à fonction didactique ou définitionnelle permettent-elles de faire utilement l'économie d'une parenthèse à caractère métalinguistique, qui serait destinée soit à *justifier une dénomination* ("*ces pierres étaient appelées des abbadirs*"), soit à *expliciter une signification* ("*le cynorrhodon est le fruit de l'églantier*"). Outre qu'elles interrompraient le fil du discours, de telles parenthèses courraient en effet le risque de paraître oiseuses ou redondantes à une partie des destinataires visés.

A ce point de la démonstration, on pourrait objecter que les anaphores démonstratives jugées anomales dans l'extrait de grammaire cité sous 1:

B Il acheta une propriété. Ce château...

Elle rencontra un animal. Cette vache..."

ne mettent pas en jeu de terminologie technique, et ne sauraient, par conséquent, tomber sous le cas de la stratégie textuelle visant à introduire une dénomination savante ou technique par le truchement du rappel anaphorique. Cependant, il existe une autre catégorie d'exemples, tout aussi bien représentée, où l'anaphore lexicale est spécifiante, quoiqu'elle n'ait rien de technique:

5. Au crépuscule d'une belle journée de printemps, ce cultivateur de la région de Madarounfa, au sud du Niger, examine une dernière fois sa future récolte avant de rentrer au village. Vendu un bon prix, *ce coton* devrait lui permettre d'acheter le mil qui manquera, cette année encore, pour la soudure. (*L'Evénement du Jeudi*, 2-8.6.88)

6. C'est aussi le cas de Behrens, qui, après avoir eu la douleur de perdre un petit enfant, prit le risque, à 46 ans, d'en avoir un autre. Six ans plus tard, la présence de *cette petite fille* fait de Behrens une jeune mère à l'épanouissement physique spectaculaire. (*Le Point*, 25.4.88[7])

[7] 5 et 6 figurent déjà, avec d'autres exemples du même ordre, *in* Reichler-Béguelin 1989: 314 *sqq*.

Les séquences de ce type sont, elles aussi, produites en présence de facteurs contextuels précis et répertoriables. En 5, la description démonstrative "rappelle" bien, d'une certaine manière, *sa future récolte*, en tout cas au décodage; mais elle est en même temps interprétable comme un déictique de pensée représentée, assumé par un sujet de conscience instancié par le texte (le *cultivateur*), dans un passage assimilable à une sorte de discours indirect libre. Le lecteur admet fort bien que l'anaphore soit spécifiante, dans la mesure, précisément, où il est invité à *endosser le point de vue, qui peut être évolutif, d'un personnage sur le référent*. Un effet de dénomination rapportée est également latent dans l'exemple de Flaubert (2), si l'on veut bien admettre que le prédicat *honorer (x,y)*, dans lequel *x* est marqué [+animé], est un contexte opaque qui induit une ambiguïté sur la responsabilité énonciative de la dénomination choisie pour *y*: elle peut être le fait soit de l'énonciateur, soit le fait de *x*. Ces exemples permettent de considérer comme plausible la réalisation d'enchaînements comme 5', réalisés en exploitant les séquences réprouvées dans l'extrait de grammaire cité sous 1:

5'. Le directeur s'intéressa à une propriété en vente dans le voisinage. Ce château lui permettrait d'accueillir luxueusement tous ses clients. (Séquence forgée)

Elle compte les bêtes qui rentrent dans l'écurie. Ces quelques vaches lui fourniront au moins de quoi nourrir ses enfants. (Séquence forgée)

L'exemple 6, quant à lui, illustre encore un cas où l'information est introduite d'une manière cataphorique, procédé bien toléré dès que l'établissement d'un lien de coréférence est garanti par des moyens autres que strictement linguistiques, notamment quand il s'effectue en quelque sorte par défaut, en accord avec les normes plus générales d'un contrat narratif. Ici, l'anaphore démonstrative *cette petite fille* ne saurait, en effet, viser un autre référent que celui qui a été validé en mémoire discursive grâce à la séquence *prit le risque... d'en avoir un autre*. D'autre part, il est probable que la spécification assurée par la description démonstrative (on apprend par le biais de l'anaphore que l'enfant dont il s'agit est une fille) accompagne, en même temps qu'elle étaie, un changement de

perspective sur le référent, associé à la rupture temporelle opérée par "Six ans plus tard". Un phénomène du même genre peut d'ailleurs être décelé dans 3, où le suspens qui consiste à ne pas donner, dès la première mention du référent, son nom spécifique, permet la catalyse d'un observateur qui constate l'existence d'oiseaux inconnus, *avant* de les identifier plus précisément: la plausibilité de la séquence événementielle accroît dès lors très directement l'acceptabilité de la séquence prétendument proscrite: "de magnifiques oiseaux blancs.... *Ces 'spatules'*".

Ces quelques cas suffiront à montrer, d'ores et déjà, à quel point les phénomènes de planification discursive, de polyphonie énonciative et de focalisation, au sens que Genette a donné à terme, sont déterminants pour expliquer la forme sous laquelle se concrétise linguistiquement une opération anaphorique. En abstrayant les pointeurs de leurs conditions d'occurrence, comme on a tendance à le faire dans les exemples forgés soumis aux tests d'acceptabilité, on court donc le risque de manquer les paramètres énonciatifs et interactionnels qui contribuent à déterminer la nature du matériau linguistique mis en jeu dans les opérations de pointage. Certes, les contre-exemples que j'ai apportés peuvent être considérés comme des "cas marqués", dans la mesure où les séquences du type *une vache... cet animal* seraient également utilisables dans les contextes particuliers qui admettent celles du type *un animal... cette vache*. On s'abstiendra néanmoins de faire le pas de trop qui consiste à caractériser cette dernière séquence comme déviante, alors qu'un inventaire des paramètres contextuels qui la rendent plausible, voire stylistiquement habile, semble une entreprise parfaitement réalisable. Quant à la relation "être un N ou du N (ou N)" qui, selon une formule de Corblin amendée par Kleiber, devrait être vérifiée entre l'introducteur et le substantif N de la description démonstrative (cf. *supra*), plutôt que de la concevoir dans un absolu purement lexical, il convient de la faire dépendre d'une instance d'énonciation construite par le discours, ou inférable du discours: "être un N ou du N (ou N) pour *X*". La construction de cette instance d'énonciation par le décodeur fait aussi pleinement partie du processus interprétatif que l'exploitation des relations lexicales entretenues par les N-têtes du SN introducteur d'une part, et du SN anaphorique de l'autre.

2. Le cas du *ils* collectif

Pour évaluer sur un autre exemple l'utilisation qui est faite des jugements d'acceptabilité dans l'approche des phénomènes référentiels, nous examinerons un raisonnement proposé par Georges Kleiber, 1992, dans un intéressant article consacré à l'emploi du *ils* collectif dépourvu d'"antécédent" textuel ("Ils ont encore augmenté les impôts"). L'auteur observe d'abord que cet emploi particulier du *ils* concerne spécialement les référents animés et humains, avant de chercher à cerner quels types de N collectifs sont plus particulièrement aptes à être anaphorisés par un pronom au pluriel.

7. "Des auteurs comme D. Cruse (1986) et R. Mayer (1980) distinguent selon la relation qu'elles entretiennent avec les individus les composant trois types d'entités singulières collectives:

(i) celles comme *foule, troupe, groupe, poignée, tas, troupeau, galerie*, etc., appelées *Mengenquantitative* par R. Mayer et *collection* par D. Cruse, qui ne concernent pas typiquement les humains et qui, du point de vue méréologique, correspondent plus à des agrégats qu'à des entités organisées en systèmes;

(ii) celles comme *bourgeoisie, aristocratie*, etc., appelées *Klassenquantitative* (R. Mayer), ou *Classes* (D. Cruse), qui forment un ensemble d'humains, dont la réunion est "justified more by the possession of commun attributes than a common purpose" (D. Cruse);

(iii) celles comme *famille, jury, comité, ville, équipe*, etc., appelées *abgeschlossene Mengenquantitative* (R. Mayer) ou *group* (D. Cruse), dont la particularité est de regrouper des humains en *systèmes*: plus que des attributs en commun, les membres d'un groupe ont un but ou une fonction en commun, ce qui assure à l'ensemble un facteur cohésif plus grand que celui que possèdent les membres d'une classe (D. Cruse).

Cette distinction suffit pour mettre en relief le type d'entité référentielle associé au pronom *ils* collectif. Comme le montrent les énoncés ci-dessous:

> *J'étais pris dans la foule. Ils ont failli m'étouffer
>
> *La troupe progresse doucement. Ils sont fatigués
>
> *Bien que l'agriculture n'a jamais connu de chômeurs, à l'heure actuelle ils doivent émigrer (exemple relevé par M.-J. Reichler-Béguelin)
>
> *ils* collectif n'est compatible qu'avec les entités collectives de la troisième catégorie, celles qui, méréologiquement, constituent des groupes. Il s'agit bien d'une contrainte linguistique, puisque d'un point de vue cognitif les énoncés inappropriés ci-dessus ne posent pas de problèmes d'interprétation."

Dans ce passage, Kleiber affirme donc que seul un certain sous-ensemble de collectifs, ceux qu'il appelle à la suite de Cruse "noms de groupes", peuvent légitimement donner lieu à un rappel par un *ils* collectif. Selon un procédé usuel en linguistique, l'administration de la preuve est explicitement confiée aux jugements d'agrammaticalité qui affectent les trois séquences astérisquées par l'auteur: c'est leur caractère déviant qui, en fait, lui permet de "montrer" le fonctionnement de *ils*, et de manifester l'existence supposée d'une contrainte linguistique.

Parmi ces séquences, il faut observer que si les deux premières sont forgées, la troisième ne l'est pas: il s'agit d'un exemple tiré d'une copie d'étudiant de français langue seconde. C'est donc une production langagière authentique qui se trouve, par là même, exclue des observables à modéliser.

On pourrait certes justifier cette exclusion en estimant que les productions de locuteurs non natifs ne méritent pas plus de crédit que Meillet n'en accordait aux textes d'"illettrés" étudiés par Frei: d'ailleurs, l'auteur de l'exemple fait preuve d'une compétence inaboutie en utilisant incorrectement l'indicatif avec *bien que*. Cette erreur de morpho-syntaxe fait toutefois surgir un nouveau problème: n'est-ce pas elle qui joue un rôle déterminant dans l'impression générale de déviance ou de maladresse suscitée par l'énoncé en cause, ne contribue-t-elle pas, décisivement peut-être, à en motiver la disqualification? La forme prise par l'anaphore pronominale, en tout cas, ne semble pas caractéristique d'un apprenant non

francophone, et pourrait tout aussi bien se rencontrer dans la bouche ou sous la plume d'un natif: les textes français en fournissent de nombreux exemples (cf. *infra* dès 8). Et l'on hésitera sans doute à juger agrammaticaux des emplois similaires du *ils* collectif, quand ils apparaissent sous la plume d'écrivains comme Modiano ou Mme de Sévigné.

Par ailleurs, on peut se demander si les enchaînements que présentent les deux premiers exemples fournis par Kleiber sont vraiment moins "grammaticaux" que ne le seraient des séquences identiques, où le "nom d'agrégat" serait remplacé par un des substantifs catégorisés par l'auteur comme "noms de groupe", théoriquement aptes à être rappelés par un *ils* collectif:

7'. J'étais retenu dans la ville. Ils ont failli m'étouffer. (Séquence forgée)

L'équipe progresse doucement. Ils sont fatigués. (Séquence forgée)

Il paraît délicat, voire arbitraire, de juger corrects les exemples 7' au contraire de ceux donnés sous 7; et l'on voit à quel point l'intuition linguistique cesse rapidement d'être un recours solide quand il s'agit d'évaluer, hors de tout contexte, des séquences de ce genre.

En fait, une conception restrictive de la grammaticalité conduirait à rejeter 7' au même titre que les exemples contenant *foule* ou *troupe*. En effet, la norme puriste propage une certaine idée de la textualité qui hypertrophie les relations de rection et d'implication réciproque entre unités linguistiques, extrapolant à l'échelle macro-syntaxique les contraintes d'accord spécifiques de la micro-syntaxe[8]. Sous l'influence d'une telle norme, un enseignant de langue ne laisserait probablement passer, dans une rédaction d'élève, ni les unes, ni les autres des séquences discutées ici. Car dans la pratique scolaire, les interventions du maître sur les copies sont massivement guidées par la règle -en partie artificielle et associée à des normes de genre- qui veut qu'un pronom, même non lié, tienne en principe ses marques d'accord d'un "antécédent" textuel explicite.

[8] Même si cette démarche, qui revient à confondre *liage* et *pointage*, est indéfendable d'un point de vue scientifique; cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989, et Berrendonner *et alii*, à paraître.

En contraste, on opposera une conception plus empiriste de la grammaticalité, tournée vers les occurrences effectives, et soucieuse de prendre en compte les spécificités de la communication orale, où les contraintes liées à la présence d'un contexte verbal ne sauraient être surinvesties comme elles le sont à l'écrit. Dans l'oral spontané, la forme prise par un pronom non lié n'est pas directement déterminée par l'état de ce contexte verbal, dont la "lettre" n'est pas mémorisable à long terme par les interlocuteurs, mais elle est déterminée par un certain *état de leur savoir partagé*, d'ailleurs également alimenté par de l'information non verbale. En matière de référence pronominale, ce sont alors les contenus mnésiques des sujets qui jouent un rôle déterminant, le "cotexte" étant pour ainsi dire inaccessible en tant que tel, car constamment retraité par la mémoire. Ailleurs que dans l'écrit étroitement normé, on hésitera donc à proscrire comme agrammaticaux non seulement les exemples figurant sous 7', mais aussi ceux qui sont astérisqués par Kleiber dans 7. La communication orale s'accommode couramment de *ils* collectifs désignant des référents absents de la situation d'énonciation et non mentionnés préalablement, qu'ils soient inférés du contexte ou utilisés, si je puis dire, *ex nihilo*, en "deixis mémorielle" (comme dans l'exemple: "Ils ont encore augmenté les impôts"). *A priori* et dans les conditions qui sont celles de la communication orale, on voit mal pourquoi une agrammaticalité naîtrait précisément et uniquement dans les cas où le référent visé par *ils* aurait été déjà introduit par un SN contenant un collectif "non conforme", nom d'agrégat ou nom de classe.

Au vu des problèmes, difficilement solubles, rencontrés dans la pratique du jugement d'acceptabilité, il est tentant de se rabattre sur les données, et de remplacer l'opposition *grammatical vs agrammatical* par une opposition *attesté vs inattesté*. Que devient la grammaire du *ils* collectif si l'on quitte le terrain de l'intuition du linguiste pour se confronter aux emplois réels? Voici, par exemple, deux rappels par *ils* survenant après des expressions collectives, mentionnés par Grevisse au compte de la "syllepse du nombre".

8. Je me trouvais [...] au premier étage de l'ancien hôtel de Zaharoff. Beaucoup de monde. Comme d'habitude, *ils* ne quittaient pas leurs pardessus. (Modiano, cité par Grevisse[12], p. 998)

9. Mon fils n'aura pas le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronnie de Vitré: *ils* l'ont élu malgré lui pour être à leur tête. (Mme de Sévigné, cité par Grevisse[12], p. 999)

A ces exemples littéraires, on peut comparer 10-14, tirés de différents types textuels, qui enchaînent semblablement un *ils* collectif sur un nom d'agrégat ou de classe, dans la catégorisation retenue par Kleiber. Le fonctionnement de la référence pronominale et son appropriété au contexte n'y diffèrent pas fondamentalement, semble-t-il, des cas comme 15 et 16, où c'est un "nom de groupe" qui est concerné par le rappel anaphorique au pluriel:

10. Je m'approchai du petit groupe afin de me retrouver parmi *eux*. (Copie)

11. Le groupe Cartier espère donc que *leurs* collègues et concurrents reviendront sur leur décision l'an prochain (...) (*La Suisse*, 16.4.91; l'accord au pluriel se trouve même ici dans un contexte intra-clausal.)

12. Le troupeau avance paisiblement. Des cailloux roulent sous *leurs* pieds. (Copie d'élève)

13. J'ai reçu une délégation des hôpitaux conduite par Skonieczny (administrateur). *Ils* ont déclaré que le Dr Hagen n'est pas en mesure de les aider (...). (*Journal du ghetto de Varsovie* d'Adam Czerniaków, *Temps modernes* 550, mai 1992: 42)

14. Le procès attire aussi la classe politique et syndicale. *Ceux-là* sont arrivés en autocar ou en avion. (*Courrier*, 13.2.90)

15. Les familles ne m'ont pas donné beaucoup d'amour maternel. *Ils* me ressentaient comme un étranger. (Oral, A2, 7.11.90)

16. Suite aux élections, je suis atterré de voir nos autorités dans leur léthargie et le peu de courage qu'*ils* ont à traiter ces problèmes. (Presse)

L'exemple peut-être le plus couramment attesté dans cette série concerne le nom *peuple*, difficile à classer dans la typologie inspirée de Cruse et Mayer:

17. Aussi le peuple d'Angleterre, qui se trouva le plus fort contre un de *leurs* rois, déclara-t-il ... (Montesquieu, cité par Grevisse[12] p. 954)[9]

Les polysémies à caractère métonymique, si fréquentes dans cette catégorie de substantifs, ont pour effet que des SN comme *le Bureau de contrôle pour la lutte contre le marché noir, le courant de JM Le Pen, ce journal, l'entreprise...* peuvent également donner lieu à des rappels par un pronom collectif *ils*[10].

Au début de son article, Kleiber soutient, après Goudet, que les *ils* collectifs sans "antécédents" sont toujours au masculin et restreints aux référents humains. Si cette observation recouvre bon nombre de cas, il ne faudrait pas y voir un trait de signification des *ils* en question. Il existe en effet des exemples, relativement proches, où un pronom anaphorique au pluriel vise une *classe* ou une collection d'individus après mention, au singulier, d'un de ses membres[11], pas forcément marqué [+ humain] comme le montrent 19 et 20:

18. Si, après avoir fait ce test, vous avez encore des doutes, prenez rendez-vous chez un dermato. *Ils* ne s'entretuent plus sur le sujet comme avant, et le vôtre fera rapidement le point. (*Cosmopolitan*, mars 1992)

---

[9] Les cas examinés précédemment mériteraient aussi d'être mis en rapport avec d'autres discordances d'accord, par exemple entre un sujet et le verbe qu'il régit:

Tout le reste de la maisonnée cet imbécile de Turandot compris *iront* au Mont-de-Piété (Queneau, *in* Grevisse[12] p. 711)

Grevisse souligne à plusieurs reprise la fréquence des accords qu'il appelle sylleptiques en ancien et moyen français, ainsi qu'à l'époque classique où ils étaient fort bien tolérés. Cf. Reichler-Béguelin, 1993.

[10] Pour des raisons d'espace, les exemples (authentiques) auxquels je fais allusion ne seront pas donnés ici.

[11] Souvent introduit dans le texte par un SN indéfini à valeur non spécifiée ou cursive, ou encore par un SN dont le déterminant est un opérateur de sériation comme *chaque*.

19. Jamais il n'eût tourmenté un chat inutilement. Il *les* respectait. (Troyat, *in* Grevisse[12] p. 998)

20. Il articulait chaque syllabe et *leur* donnait une valeur musicale très sensible. (Valéry, *in* Grevisse[12] p. 998)

On notera, dans le même ordre d'idées, que le féminin n'est pas exclu en emploi collectif, si l'on en croit l'expression courante:

21. *Elles* sont bien toutes les mêmes.

L'anthropocentrisme des discours ambiants explique sans doute, à lui seul, la dominance des emplois où *ils* collectif désigne des animés humains. Mais les exemples 19 et 20 permettent de penser que, quand le prédicat incluant le pronom au pluriel est sous-catégorisé pour un certain type d'argument, et/ou quand le référent visé se trouve déjà, de quelque manière, activé en mémoire discursive, rien ne s'oppose théoriquement à ce que le pronom au pluriel désigne d'autres référents que les animés humains. En fonction de l'état des connaissances partagées et en fonction des thèmes de discours sélectionnés par le contexte, il paraît plausible de prédire des emplois comme:

22. A Berlin, *ils* sont fermés le samedi après-midi. <les magasins> (Séquence forgée)

Au zoo, on *leur* donne de la viande crue. <aux fauves> (Séquence forgée)

Dans ce tiroir, *ils* sont tous rouges. <les boutons> (Séquence forgée)

Il faut en tout cas souligner qu'un *ils* collectif est loin d'être toujours interprétable de manière purement locale, sans recours à des informations contextuelles parfois fort larges:

23. L'important, c'est d'être heureux. Si je ne me sens pas bien à Berlin, je changerai, ou *ils* me videront. (*24 Heures*, 23.3.1993)

Le pronom *ils* désigne, en l'occurrence, "les responsables de la Philharmonie de Berlin". La construction du référent requiert d'abord une connaissance du thème général de l'article dont 23 est extrait (un jeune flûtiste vient d'être engagé à la Philharmonie, prestigieux orchestre berlinois). Vient se greffer sur cette information le calcul interprétatif permis par les propriétés de sous-catégorisation du verbe *vider* dans son acception de "licencier". En fonction de ces propriétés, le référent ne peut viser ni les Berlinois dans leur ensemble, ni même les membres de la Philharmonie: il s'agit forcément d'un sous-ensemble autorisé de ceux-ci.

C'est donc au-delà des contraintes locales liées à la forme et même à la catégorie sémantique d'un quelconque "antécédent" textuel que les exemples authentiques nous invitent à chercher la réponse au problème de l'interprétation des pronoms non liés, qu'ils aient d'ailleurs ou non valeur collective. On mettra un terme à ce trop bref tour d'horizon en suggérant que l'emploi d'un *ils* collectif dépourvu d'antécédent linguistique explicite pose, selon les cas et parfois simultanément, deux grandes questions (cf. Berrendonner *et alii*, à paraître): 1) Celle des règles logiques ou pseudo-logiques qui permettent d'inférer, en mémoire discursive, un référent pluriel ou une classe à partir d'un collectif ou d'un individu singulier (et inversément). 2) Celle de définir les circonstances de communication où un locuteur peut se permettre de pointer pronominalement sur un référent non explicitement introduit: le pronom étant par définition dépourvu de tête lexicale, le choix de ce marqueur implique en effet que le locuteur renonce à dénommer le référent à l'occasion du pointage.

Pour conclure sur le statut des données non standard, on relèvera qu'en sciences du langage, l'argumentation fondée sur la grammaticalité ou l'agrammaticalité d'exemples *attestés* est fragile, et ne tient qu'à un fil: son sort dépend exclusivement de la foi que tel ou tel lecteur sera prêt à accorder aux jugements de déviance émis par l'auteur de l'argumentation. Toute dissension à ce sujet ne peut que déboucher sur un conflit théorique, ce qui est regrettable. L'approche empiriste permet peut-être d'éviter cet écueil. Mais en collectant des observables, et en refusant de les trier avant description, le linguiste est, sans nul doute, astreint à réviser en permanence ses conceptions personnelles de la langue et du fonctionnement langagier.

Références

Apothéloz, Denis (1993): "Aspects pragmatiques de l'opération de référence: les syntagmes nominaux surdéterminés", à paraître *in* Berrendonner *et alii*.

Authier, Jacqueline (1981): "Paroles tenues à distance", *in Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, 127-142.

Berrendonner, Alain (1982): *L'éternel grammairien. Etude du discours normatif*, Berne, Peter Lang.

Berrendonner, Alain et Reichler-Béguelin, Marie-José (1989): "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, 110-135.

Berrendonner, Alain, Reichler-Béguelin, Marie-José, Apothéloz, Denis, Rouault, Jacques (à paraître): *Stratégies référentielles et calcul des noms*.

Cheong, Kye-Seop (1988): "Les guillemets, marqueurs de reformulation modulée", *Modèles linguistiques* X, fasc. 1, 71-81.

Grevisse, Maurice (1986): *Le bon usage*, 12e éd. refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.

Kleiber, Georges (1992): *"Ils ont encore augmenté les impôts* ou Sur le *ils* collectif", *in* L. Tasmowski et A. Zribi-Hertz, éds, *Hommages à Nicolas Ruwet*, 327-344.

Reichler-Béguelin, Marie-José (1989): "Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels", *in Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, C. Rubattel (éd.), Berne, Peter Lang, coll. "Sciences pour la communication", 303-336.

Reichler-Béguelin, Marie-José (1993): "Anaphores associatives non lexicales: incomplétude macrosyntaxique?", *in* Stanislaw Karolak et Teresa Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 327-379.

Schnedecker, Catherine (1992): *Référence et discours: chaînes de référence et redénomination (Essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*, Thèse de doctorat, Université des Sciences humaines de Strasbourg, Département de linguistique générale.

102

La modélisation des données non standard

Les déviances de la suffixation en français sont-elles structurelles?

Amr Helmy IBRAHIM
Université de Franche-Comté

Depuis plus d'un siècle, au moins deux camps de linguistes, grammairiens, enseignants, voire dilettantes, s'opposent sur la valeur, la signification, la régularité, la productivité ou la prédictibilité de la dérivation suffixale en français.

D'un côté, une conception de la dérivation que Michel Bréal exposait déjà fort clairement :

> "...il est dans la nature du langage d'exprimer nos idées d'une façon très incomplète, (...) il ne réussirait pas à représenter la pensée la plus simple et la plus élémentaire, si notre intelligence ne venait constamment au secours de la parole, et ne remédiait, par les lumières qu'elle tire de son propre fonds, à l'insuffisance de son interprète. (...) si, oubliant pour un instant ce que nous devons à notre éducation, nous examinons un à un les éléments significatifs dont se composent nos idiomes, nous verrons que nous faisons honneur au langage d'une quantité de notions et d'idées qu'il passe sous silence, et qu'en réalité nous suppléons les rapports que nous croyons qu'il exprime. (...) c'est parce que le langage laisse une part énorme au sous-entendu qu'il est capable de se prêter aux progrès de la pensée humaine. Une langue qui représenterait exactement tout ce qui, à un moment donné, existe dans notre entendement, et qui accompagnerait d'une expression tous les mouvements de notre intelligence, loin de nous servir, deviendrait pour nous une gêne, car il faudrait qu'à chaque notion nouvelle la langue se modifiât, ou que les opérations de notre esprit restassent toujours semblables à elles-mêmes, pour ne pas briser le mécanisme du langage. (...) Commençons par un exemple très simple (...) la dérivation (...). L'une des syllabes dérivatives les plus usitées dans notre langue est le suffixe *-ier* (...) des mots *pomme, figue, amande*, nous avons fait *pommier, figuier, amandier*. D'après ces noms nous pourrions croire que le sens du suffixe *-ier*, c'est de marquer que le mot dérivé produit l'objet exprimé par le mot primitif. Mais, d'un autre côté, nous avons des noms comme *encrier, huilier, herbier, colombier*, où le suffixe *-ier* marque, non point la production, mais le réceptacle. On dira peut-être que l'idée de contenance a conduit à celle d'origine, et que ces deux sens, en réalité, n'en forment qu'un. Mais dans laquelle de ces deux catégories rangerons-nous par exemple, le mot *prisonnier*, où la syllabe *-ier* marque, non pas l'agent qui produit, ni le lieu qui contient, mais au contraire, l'objet qui est contenu? D'un autre côté, si de *prison* nous avons fait *prisonnier* (...) de *geôle* notre langue a tiré (...) *geôlier*.(...) le rapport de signification qui unit le mot *chevalier* à son primitif *cheval* n'est pas le même qui unit *bouvier* à *boeuf*, ni *lévrier* à *lièvre*. Il serait aisé de multiplier les exemples (...) notre esprit, chaque fois, sous-entend une relation de nature concrète et d'espèce particulière. (...) Il se peut qu'à l'origine de nos idiomes l'homme ait d'abord essayé d'égaler le nombre des suffixes à celui des relations que son esprit concevait. Mais c'est là une entreprise à laquelle il a dû renoncer bientôt, en

BEST COPY AVAILABLE

> présence de la variété des rapports qu'une expérience croissante lui faisait découvrir. Aussi, à mesure que les idiomes avancent en âge, ces auxiliaires de la pensée, loin d'augmenter en nombre, comme on pourrait le croire, tendent plutôt à diminuer. Les suffixes les plus usités étouffent les autres, c'est-à-dire que notre esprit, se contentant d'un certain nombre de signes, se confie de plus en plus à l'intelligence aidée par la tradition. Nous possédons il est vrai des langues artificielles où la seule terminaison du mot indique la place que l'objet désigné occupe dans la classification scientifique: la nomenclature chimique est une sorte de catalogue parlé où tout changement dans la composition d'un corps entraîne un remaniement dans son nom (...) c'est un idiome qui n'arrive à la précision que par la plus stricte spécialité. Au contraire, le langage ordinaire, qui doit suffire à l'universalité de nos connaissances, se dispense avec raison de cette rigueur scientifique et, sans viser à un ordre impossible, il fait entrer les idées nouvelles dans les cadres élastiques qu'il tient des âges précédents"[1]

De l'autre côté une attitude à la fois volontariste et logiciste. On régularise les paradigmes, on comble les trous laissés par les corpus, l'usage et les dictionnaires et on considère que toute chose ayant à un niveau ou à un autre un sens, un procédé qui a fait ses preuves avec de bonnes raisons dans beaucoup de cas devrait pouvoir se vérifier dans tous les cas. Cette hypothèse, aussi vieille que la grammaire et les lexicographes, a été étayée ces dernières années par le travail monumental de Danielle Corbin.[2]

On procède dans ce dernier cadre à une double invalidation. D'abord au niveau des faits: la *réalité* de la langue n'est plus celle d'un *corpus légitime écrit* ni celle des *témoins lexicographiques* ni même celle des recensements statistiques des fréquences d'emploi qu'il s'agisse d'écrit ou d'oral. Ensuite dans le traitement des données: les pratiques mêmes de définition sont contestées, qu'il s'agisse de celles de la plupart des linguistes ou de celles des lexicographes. De toutes les démarches d'analyse lexicale que nous connaissons, seule celle de Melcuk, bien que différente, serait, dans ses dernières conséquences, compatible avec l'approche de Danielle Corbin,

---

[1] BRÉAL, Michel, "Les idées latentes du langage" (Conférence prononcée au Collège de France en 1868) in *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, Hachette, 1877, pp 300 à 304. La meilleure analyse synoptique que nous connaissions de la situation de la dérivation suffixale au siècle précédent se trouve dans la thèse (soutenue le 18 mars 1977 à Besançon) de Jacques BOURQUIN, *La dérivation suffixale (théorie et enseignement) au XIXe siècle* - Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, Diffusion Honoré Champion, Paris, 2 tomes, 1980.

[2] *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag; 2e éd., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 1991. On lira aussi avec profit, pour bien situer cette tendance, LEXIQUE N° 10, *La formation des mots et leur interprétation*, Coordonné et présenté par D. Corbin, contributions de A. Mélis-Puchulu, D. & P. Corbin, M. Temple, G. Dal et G.M. Rio-Torto, P.U.L., 1991.

même si, par ailleurs, la tendance à postuler un niveau plus ou moins abstrait de régularité et de signifiance dans la combinatoire lexicale se retrouve chez beaucoup de linguistes.

Ces invalidations s'exercent au profit de deux survalorisations: d'une part du *trait abstrait*, d'autre part de l'idée qu'un mot dans une langue n'est pas donné mais *construit*.

Le couronnement logique de cette démarche qui affirme fournir des *explications* là où d'autres ne feraient que constater, est, on s'en doute, son aptitude présumée à prédire les phénomènes de productivité, de régression ou de stagnation d'une combinatoire morpho-lexicale. Or il est tout aussi évident que si les phénomènes traités par cette démarche avaient la prédictibilité qu'on leur prête, l'adhésion au modèle serait, sauf mauvaise foi, impérative, car la question, longuement débattue de la structure du lexique, ne fût-ce que d'une seule langue, serait alors, pour l'essentiel, résolue, et avec elle, la question tout aussi épineuse des rapports entre d'une part la syntaxe et le lexique, d'autre part les conditions de l'interprétation sémantique et ce même lexique. En effet, si le *désordre* morpho-lexical n'est pas seul responsable de l'irrégularité organique des langues ou, ce qui revient au même pour autant que l'on admette que l'objet observé est fonction de son observateur et de ses moyens d'observation, de l'incapacité du descripteur d'une langue à élaborer un modèle général qu'aucun élément ou usage de la langue ne puisse mettre en défaut, il en est -le *désordre morpho-lexical* - grandement responsable.

De fait, il nous semble, quitte à assumer l'accusation de développer un procès d'intention, que la tendance régularisante et logicisante dans l'étude du lexique comme d'ailleurs dans l'étude d'autres aspects de la langue révèle **un refus intime de penser le désordre.** *Ce désordre de la langue n'est ni une anomalie regrettable ni un accident de parcours, encore moins une insuffisance intellectuelle ou la manifestation d'une quelconque pulsion mauvaise, mais cette imperfection nécessaire est inhérente au dynamisme de la langue et à son aptitude, peut-être unique parmi les objets d'étude, à simuler la matière vivante.*

Mais si l'ordre se pense pour ainsi dire tout seul puisqu'il est sa propre mesure, il est très difficile de penser le désordre selon sa logique propre et sans s'acharner à le réduire à l'un des nombreux prototypes de cohérence qui s'accumulent au fil de l'histoire dans les bagages de notre rationalité. Or cette tâche, *penser le désordre de la langue*, s'impose à nous avec d'autant

plus d'insistance que les interprétations par une *remise en ordre des éléments observés* ont disposé depuis une trentaine d'années, grâce aux progrès extraordinaires des modèles logiques et mathématiques ainsi que de l'informatique, de moyens et d'outils tant matériels qu'intellectuels, qu'aucun homme, même dans les délires scientistes les plus fous du XIXe et du début du siècle, n'aurait pu imaginer. Il est vraisemblable qu'on n'ira jamais plus loin dans l'exploitation de *l'intelligence de l'ordre* et qu'il serait peut-être temps, avec les moyens exceptionnels dont nous disposons aujourd'hui, de développer, dans le sillage des intuitions géniales d'un Michel Bréal et, avant lui, d'un Wilhelm von Humboldt, notre *intelligence du désordre*.

Lieu par excellence de manifestation du rapport entre la production du sens et une régularité quasi mécanique et élémentaire dans la formation des mots, la dérivation intéresse au premier chef la question de savoir en quoi la plus ou moins grande standardisation des données morpho-syntaxiques et lexicales entrave ou favorise la construction du sens.

En français, on pourrait résumer ainsi les traits caractéristiques de la suffixation:

1-/ Elle a connu, tout au moins à l'écrit, à partir du XVIIe s. et après une période faste au XVIe s., un appauvrissement considérable et durable, malgré d'importants *retours en force* au XIXe s. puis de nos jours.

2-/ Elle a suivi deux voies divergentes selon les domaines. Dans leur emploi courant et général, les suffixes se sont le plus souvent *démotivés* tandis que, parallèlement, ils se chargeaient dans certains emplois ou dans des domaines fortement spécialisés d'une *fonction dénotative ou connotative très précise*.

3-/ Sans que ce trait soit nécessairement lié au précédent, la créativité suffixale du français n'a jamais retrouvé ni son dynamisme du XVIe s., ni un état comparable, ne fût-ce que de très loin, avec ce qu'elle est dans l'une des langues romanes réputées les plus proches du français comme l'italien, ce qui rend d'autant plus plausible l'hypothèse que les démotivations suffixales, et plus généralement affixales - mais le phénomène est moins net dans la préfixation - se sont effectuées au

profit d'un autre système grammatical. Nous avons de bonnes raisons de penser qu'il s'agit de celui des *termes supports*.[3]

4-/ L'opposition entre d'une part des suffixes fortement motivés mais très spécialisés et sectorisés, d'autre part des suffixes largement démotivés, produit dans certains cas des *fourchettes sémantiques formellement aberrantes*, c'est-à-dire où la valeur d'un suffixe ne peut être ramenée ni à la valeur générale de son paradigme d'origine ni à celle du radical auquel il s'ajoute.[4]

Cet ensemble de traits justifie, nous semble-t-il, une réponse positive à la question de savoir si les déviances de la suffixation en français sont on non structurelles. *La structure même de la langue française*, c'est-à-dire l'ordre et les hiérarchies qu'elle institue parmi ses différents moyens formels pour produire du sens, *est génératrice d'irrégularités dérivationnelles et de suffixations plus ou moins déviantes.*

---

[3] Pour notre conception des termes supports cf. IBRAHIM Amr, "Coup, mot support d'interprétation aspectuelle en français", Actes du colloque international de linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz (26-27 nov. 87), éd. par David J. et Kleiber G. in *Termes massifs et termes comptables, Recherches linguistiques* XIII, 1989; ainsi que "Théorie générale: de la nature du support de neutralité articulant l'arbitraire et le motivé dans les langues" in *Supports, opérateurs, durées: l'espace d'articulation des individus de la langue*, Annales de l'Université de Franche-Comté, Les Belles Lettres, Paris, à paraître fin 1993. La définition de la notion de *support* a été élaborée progressivement au L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique - Université de Paris VII) de Maurice GROSS. Cf. notamment GROSS Maurice, "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique" in *Langages* n° 63, sep. 81; DALADIER Anne, *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*, Thèse de 3e cycle, Univ. de Paris VII, 1978; GROSS Gaston, *Les constructions converses du français*, Genève-Paris, Droz, 1989; GROSS Gaston, "Etude syntaxique de deux emplois du mot "coup"" in *Linguisticae Investigationes*, T.VIII, Fas. 1, 1984 et "Classes d'objets et traitement de la synonymie" in *Supports, opérateurs, durées...* cité supra.

[4] Pour un exemple de ce dernier cas, cf. notre interrogation sur la formation du mot "intégrisme" en français dans notre article "La traduction problématique des oppositions suffixales entre le français, l'italien et l'arabe" in*Supports, opérateurs, durées...* cité supra.

Deux sources de la déviance suffixale: la prégnance des matrices à termes supports et des effets de rémanence

A - Les matrices à termes supports [5]

Parallèlement à la grammaticalité, dont le canevas plus ou moins fini et relativement stable de combinaisons potentiellement autorisées ou interdites dessine la carte d'identité formelle d'une langue et constitue, très tôt, une composante essentielle de la compétence linguistique - puis, plus spécifiquement de la compétence catégorielle du locuteur natif- l'organisation interne d'une langue, ce qui la distingue le plus spécifiquement des autres, repose sur un ensemble plus ou moins ouvert de **matrices modélisantes.** Cette fonction modélisante découle de la plus ou moins grande aptitude de la matrice à servir de référence au cours de l'approximation prototypique inhérente à la construction d'un énoncé. Au cours de son adéquation relative à la matrice modélisante, par identification, contraste ou opposition, un énoncé s'actualise, c'est-à-dire accède à son existence en discours. Les matrices modélisantes sont de plusieurs types. Elles ont néanmoins toutes une nature globalement analytique. C'est-à-dire que leurs constituants sont soit morphologiquement dérivés, à la manière d'un actant interne, de la racine du noyau de la structure, soit facilement reconstructibles par la double référence à la compétence grammaticale et à l'usage.

Naturelles et courantes dans des langues comme l'arabe, **les matrices purement analytiques à actants internes** sont relativement peu familières à une langue comme le français tout au moins dans ses réalisations spontanées. On peut parler d'actants internes dans des exemples du type:

Ce coureur *a* couru *trois* courses

ou

Un chanteur *qui ne chante que des* chansons *politiques n'est pas pour autant un* chansonnier

L'actant interne s'identifie plus à une position à l'intérieur d'une matrice prototypique ou potentielle de type analytique qu'à une actualisation

[5] Pour un développement de ce point, cf. "Théorie générale: de la nature du support...", in *Supports, opérateurs, durées*..., cité supra.

individuée et précisément contextualisée de son sens. Son occurrence prend une valeur *générique* dont le sens est d'abord tributaire de la position morpho-syntaxique ajoutée au *noyau* ou à la *racine* de son paradigme lexical. Mais cette notion de *racine* n'est pas d'une égale pertinence selon la langue. Le français, en l'occurrence, résiste fortement à la systématisation du rapport entre les racines et les rections de leurs différents actants internes.

Parallèlement à

Vivre une vie de chien

le français a

Mener une vie de chien

ce deuxième type de construction, souvent en distribution complémentaire avec le premier:

> on *fait une déclaration* plutôt qu'on ne **déclare une déclaration* et on *donne un baiser à quelqu'un* plutôt qu'on ne *lui baise un baiser* comme on le fait dans d'autres langues,

est une construction à verbe support (*mener, faire, donner*) qui a, comme la première, une valeur matricielle modélisante. Elle est beaucoup plus fréquente en français que la première. D'ailleurs souvent, en français, comme on a pu le remarquer avec *chansonnier*, **la redondance lexicale parfaite au sein d'une structure à actant interne peut difficilement se maintenir dans un état de neutralité générique par rapport à la valeur lexicale de la racine dont les éléments de la structure sont dérivés.** En fait, **en français les actants des structures purement analytiques ont tendance à prendre des sens très spécifiques et très restrictifs entraînant une forte spécialisation dénotative ou connotative de leurs affixes**, les valeurs *régulières, génériques et générales* étant assumées par les structures à termes supports.

L'un des exemples les plus spectaculaires, en français, de la spécialisation d'une valeur suffixale courante appliquée à des termes courants est celui des nominalisations en *-tion* interdites à toute activité étrangère à la Sainte Vierge: *annonciation, assomption, dormition, visitation*. Mais il ne s'agit pas

là d'une constante. La déviance suffixale du français n'est même pas régulière dans son irrégularité puisque le même type de nominalisation appliqué au Christ ne jouit pas du même privilège d'exclusivité: *ascension, déploration, imitation, incarnation, réincarnation, révélation, résurrection, transfiguration* sont certes dans un certain contexte des termes plus ou moins spécialisés ou *techniques* du vocabulaire chrétien et ont, en tant que tels, des dénotations et connotations qui ne participent pas de la sémantique générale des autres termes de formation analogue, mais ils peuvent apparaître dans des contextes religieux non chrétiens, voire dans des contextes profanes.

B - L'effet de rémanence

L'idée que nous développons ici doit beaucoup au travail de Jean Starobinski sur les *anagrammes* et les *hypogrammes* de Ferdinand de Saussure[6] même si, par ailleurs, elle s'en écarte et se situe sur un plan quelque peu différent.

Nous pensons que la réalisation d'une forme linguistique et singulièrement d'une forme linguistique nouvelle ou que l'on souhaite charger d'une force expressive ou affective particulière se moule sur une représentation plus ou moins précise, un *souvenir morpho-phonique* qui peut être objectivement faux c'est-à-dire historiquement ou systématiquement injustifié, comme c'est le cas dans bon nombre d'étymologies dites populaires, mais qui n'en est pas moins prégnant au point d'orienter l'évolution de l'un des *micro-systèmes* de la langue, voire de constituer *une classe naturelle* d'objets linguistiques, c'est-à-dire un ensemble où un certain nombre de propriétés morpho-syntaxiques et un nombre significatif de traits sémantiques suivent une évolution parallèle. Nous appelons cet *effet de la mémoire linguistique* un ***effet de rémanence***.

Voici un exemple. On en trouvera facilement de nombreux autres.

Si on part de la racine onomatopéique BOB pour laquelle on recense les significations suivantes:

(a) *Aspect bouffi et difforme* (D.E.)[7]

---

[6] *Les mots sous les mots: Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, Le Chemin, 1971

[7] Pour ne pas surcharger le texte nous adopterons les abréviations suivantes:

D.E.: DAUZAT A., DUBOIS J., MITTERAND H., *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 4e éd., Paris, Larousse, (1964), 1979.

(b) *Abréviation de Bobsleigh* (P.R.)

(c) *Abréviation de Robert* et, par extension, autrefois, *Soldat de l'infanterie légère* (G.D.E.L.)

(d) *Chapeau cloche en toile dont les bords piqués se portent relevés autour de la calotte à quartiers* (G.D.E.L.)

et qu'on survole rapidement les termes qui en sont directement dérivés ou dont la forme, même en l'absence d'une dérivation étymologique démontrée, en est une extension purement formelle ou, si l'on préfère, lui est liée par une forme ou une autre d'homonymie, on est frappé d'une part par la rémanence à travers les différentes significations d'un nombre relativement stable de traits sémantiques, d'autre part par le désordre tout aussi relatif dans la différenciation des significations dans la relation entre les suffixes et les significations qui leur sont, par soustraction de la valeur de la racine, associées. C'est comme si la rémanence de quelques valeurs *morphophonosémantiques* de la racine onomatopéique à travers les différentes formes des mots qu'on est susceptible à tort ou à raison de lui associer perturbait sérieusement l'économie des micro-systèmes de dérivation tout en les activant. Ce phénomène existe vraisemblablement dans toutes les langues mais il semble particulièrement accusé en français et n'est pas étranger à la place linguistiquement et culturellement énorme, par comparaison avec d'autres langues, qu'y occupe le jeu de mots. C'est comme si le français gardait en permanence le double souvenir d'une part d'*un sens arbitraire et comme tel chargé de tout le prestige du mystère, attaché à la pure présence de telle ou telle forme morpho-syntaxique, d'autre part de*

P.R.: *Le Petit Robert 1*, (1977), 1983.

G.D.E.L.: *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* en 10 vol., 1982-1985.

R.: *Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du Grand dictionnaire de Pierre Richelet*, Lyon, Jean-Marie Bruyset, 1761.

B.: BOISTE C., *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, 8e éd., rev., corr. et considér. augm. par Charles Nodier, Paris, Lecointe et Pougin, (1800), 1834.

micro-systèmes précis et réguliers de génération du sens par dérivation, plus ou moins respectés dans la réalité de l'usage. En d'autres termes, c'est la structure même de la distribution des relations entre la forme et le sens qui commande, en français, la déviance de la suffixation. Un phénomène consciemment ou inconsciemment repéré et exploité par beaucoup d'écrivains français, dont de nombreux néologismes par dérivation ont tout à la fois signalé des *trous* difficiles à expliquer et exprimé très clairement, très efficacement et sans ambiguïté possible un effet de sens particulier, sans parvenir pour autant, le plus souvent, à intégrer le terme ainsi forgé dans la langue courante.

Voici les vrais ou faux dérivés de BOB:

BOBO : *Redoublement expressif d'une onomatopée* (1440). (R.: *Terme populaire. Petit mal, petite douleur*)

BOBELIN : D.E. 1379 *J. de Brie, "chaussure grossière", orig. obscure, sans doute de la rac. onomat. BOB (aspect bouffi et difforme)* - G.D.E.L. *Du M-A au XVIIe s. Chaussure grossière* - B. *Vx, Sorte de chaussure du peuple* - Abs. de R. & P.R.

BOBELINEUR : B. uniq. *Faiseur de bobelins*

BOBIN : B. uniq. *Tulle de coton tors fait au métier anglais.*

BOBINE : D.E. 1544 *De la racine onomatopéique BOB* - R. *Instrument avec des rebords à chaque bout , autour duquel s'arrange le fil, la soie ou le trait d'or.* - B. *Fuseau pour dévider la soie, le fil, etc...* - P.R./G.D.E.L. *Petit cylindre à rebords pour enrouler du fil, du ruban...*
D.E. 1870 *Figure, moue* - P.R. *Pop. et péj. Faire une drôle de bobine* - G.D.E.L. *Tomber, rester en bobine (en panne)*
D.E. 1917 *bobine de cinéma.*

BOBILLE : B. uniq. *Cylindre de bois avec un axe de fer. Terme d'épinglier.*

BOBARD : D.E. 1908 *Altér. par substitution de finale, de* BOBEAU, *mensonge (fin XVIe s. Baïf), de l'onomat. BOB, croisée avec une formation ironique BEAU-BEAU (1536,*

Calvin). - G.D.E.L.. ajoute *vient de l'anc. fr. BOBER, tromper.*

BOBART : B. uniq. *Plante graminée des Indes.*

BOBÈCHE : D.E. 1335 *orig. inconnue* - R. *Partie du chandelier où se met la chandelle. Petite machine de fer blanc qu'on met dans les flambeaux quand la chandelle est trop menue afin qu'elle ne chancelle point.* - G.D.E.L. *Disque de verre, de métal, légèrement concave et percé au centre, qu'on adapte à une bougie, à un chandelier, pour retenir les coulures de la matière en fusion // Dans la fabric. des fleurs artificielles, graines de f. arrondie, employées comme pistil de cert. modèles.*
D.E. 1836 *Raymond Bobèche, nom d'un joueur de parades sous la restauration, "pitre"* - B. *Nom d'un farceur célèbre parmi le peuple de la capitale. S'applique à un niais, à un imbécile. Popul.* - Abs. de P.R.
P.R./G.D.E.L. *Tête. Pop., Se monter la bobèche.*

BOBÉCHON : G.D.E.L. uniq. *Petite bobèche de métal munie d'une pointe que l'on enfonce dans le bois du fût // Pop. et vx . Tête humaine.*

Les écrivains ont tiré de cette situation un parti qui leur a souvent permis d'allier l'effet de nouveauté attaché à la perception par le lecteur d'une *trouvaille* à l'effet de *naturel* judicieusement souligné dans le commentaire que fait Jean Paulhan de *drapeautique* dans *Voyage au bout de la nuit* de Céline[8]. Les exemples abondent de Rabelais à Aragon. Il s'agit parfois de la reprise d'une ancienne opposition, d'un terme vieilli qui retrouve dans le texte de l'écrivain une deuxième jeunesse du fait de son adéquation parfaite au propos ou de la surprise stylistique qu'il procure. Ainsi à *pensée* Montaigne oppose *pensement* [9], à *souvenir , récordation* et *souvenance*, à *déclin, déclination*[10]. Stendhal écrit : "La règle énoncée au commencement de cet article est une des causes de la *passagérité* de

[8] *Traité des Figures* in DU MARSAIS, *Traité des tropes*, suivi de JEAN PAULHAN, *Traité des Figures*, Paris, Le Nouveau Commerce, (supplément au n°38), 1977, p. 292.

[9] *Essais*, L II, Ch VII, p 353 et 356/7 de l'éd. de la Pléiade.

[10] Op. cit. L II, Ch XII, p 531.

l'existence de la comédie" et "Toute métaphore doit être *peignible* par Raphaël"[11]. On lit sous la plume de Courteline *brouillasserie, canaillerie, cancrerie, goguenarderie, pateaugeages, théâtricule* et *dépoisonné*...[12], et Louis Aragon, explicitant le procédé, écrit: "POLYGLOTTISME... ce mot n'a pas l'honneur et, pendant que j'y suis, je devrais plutôt écrire POLYGLOTTAGE (Péj.)"[13]

Ce n'était là qu'un petit, tout petit échantillon.

Assurément, la déviation suffixale, en français moderne, est structurelle.

---

[11] ***Pensées - Filosofia Nova*** - Tome 1, Paris, Le Divan, (1801), 1931, pp. 90 et 243.

[12] ***Ah! Jeunesse, et autres contes***, Paris, Ed. Litt. de Fr., (1894), s.d., pp. 215, 109, 12, 63, 53, 12 & 117.

[13] ***Blanche ou l'oubli***, Paris, Gallimard, 1967, Folio n°65, p. 54.

« La saucisse que ça fait une heure que je te dis que je vais la manger » :
Éléments pour une étude des stratégies d'encodage des propositions relatives non standard[1]

Joël Gapany, Denis Apothéloz
Universités de Neuchâtel et de Fribourg, Suisse

1. Définitions: morphème démarcatif et pivot

Les linguistes s'accordent pour reconnaître deux fonctions conjointes aux pronoms relatifs:

1) La première consiste à marquer, en quelque sorte matériellement, le branchement de la proposition relative sur l'antécédent et, par là même, à signaler le début de la relative; autrement dit à indiquer son statut de proposition subordonnée. On dira donc du pronom relatif qu'il «contient» un *morphème démarcatif*.

2) La deuxième consiste à indiquer la fonction syntaxique, dans la proposition relative, de l'élément qui représente l'antécédent dans cette proposition. Cette indication est rendue possible par le fait que le pronom relatif n'est pas seulement un démarcatif; il comporte aussi un élément anaphorique et peut être fléchi. On appellera cet élément le *pivot* de la relative.

Il découle de ce qui précède que dans les relatives standard, l'élément appelé *pronom relatif* résulte en fait de l'amalgame de deux morphèmes: un démarcatif, que nous noterons /qu-/, et un pivot, c'est-à-dire un anaphorique.

Cette analyse est déjà sous-jacente à l'appellation de *pronoms conjonctifs* que recevaient autrefois les pronoms relatifs[2]. On trouve une description analogue chez Damourette et Pichon (1940), qui parlent de

[1] Recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et dirigée par A. Berrendonner (subside n° 12-27794.89). Nous remercions A. Berrendonner et M.-J. Reichler-Béguelin d'avoir lu une première version de ce travail et de nous avoir fait part de leurs remarques.

[2] Par exemple dans la *Grammaire* de Condillac, selon Girault-Duvivier (1827: 336).

«strument subordinatif» et de «conséquent» pour désigner ce que nous appelons démarcatif et pivot, et chez Gadet (1989) notamment.

Nous allons principalement nous intéresser dans cet article aux différentes façons dont les locuteurs traitent le pivot.

2. Relatives non standard

On trouve en effet dans la réalité de la parole quotidienne, avec il est vrai des fréquences variables, des propositions relatives qui ne correspondent pas à la description qui vient d'être faite. Ces relatives «non standard» sont le plus souvent sanctionnées négativement par la norme. On va voir toutefois qu'il est aisé de rendre compte de leur syntaxe au moyen des notions de démarcatif et de pivot.

Pour l'essentiel, les relatives non standard se répartissent en trois types syntaxiques:

1) absence d'amalgame entre le démarcatif et le pivot

2) absence de pivot

3) dédoublement du pivot.

2.1. Absence d'amalgame entre le démarcatif et le pivot

Ces relatives ont comme élément initial le démarcatif «pur» (*que*), et le pivot y figure à la même place que dans une proposition indépendante. En voici deux exemples.

(1) Une histoire dont on n'a jamais été témoin, **qu**'on a entendu parler d'**elle**. (Oral)[3]

(2) C'est toi **que** je **t**'aime. (Les Inconnus)

A la suite de Guiraud (1966), on parlera ici de *décumul* du relatif.

2.2. Absence de pivot

[3] Les exemples non suivis d'une indication de la source ont été construits pour les besoins de la démonstration.

Il peut aussi arriver que le pivot soit absent. Seul subsiste alors le démarcatif. Ces relatives seront désormais qualifiées de *défectives*. (3) et (4) ci-dessous sont des exemples de défectives.

(3) "Parbleu !" fait Joigneau, du ton **qu**'il aurait dit: "Compris !". (Martin du Gard).

(4) Le poète a accès à un monde **que** le commun n'a pas accès. (Oral)

La fonction du pivot étant, comme on l'a signalé, de spécifier un rapport syntaxique, son absence peut induire une ambiguïté. Ainsi l'exemple (5) peut être interprété comme (5a) ou comme (5b)[4].

(5) L'homme que tu as parlé récemment.
(5a) L'homme dont tu as parlé récemment.
(5b) L'homme à qui (avec qui) tu as parlé récemment.

2.3. Dédoublement du pivot

Ces relatives combinent le phénomène de l'amalgame (comme les relatives standard) et celui de la présence du pivot à l'intérieur de la relative (comme les relatives par décumul). En voici quelques exemples.

(6) Il paraît que c'est un endroit **où** on y mange mal. (Oral, 1992)

(7) Il fait la connaissance d'une fille **à qui** il **lui** apprend une pièce indienne. (Copie d'élève)

(8) Ce mot, **auquel** Dieu sait quel sens elle **lui** attribuait, rendit malade la tante Naja. (Ismaïl Kadaré. Trad. frçse)

Cette double réalisation du pivot a pour conséquence que la fonction syntaxique de l'antécédent par rapport au verbe de la relative est indiquée deux fois: dans le pronom relatif et à l'intérieur de la relative. Raison pour laquelle on parlera ici de relatives *par pléonasme*.

2.4. Cas ambigus

[4] Selon Deulofeu (1981: 174), le fait de laisser le rapport syntaxique sous-spécifié peut *«être une ressource intéressante»* pour le locuteur.

La forme *que* admet deux analyses morphologiques: elle réalise en effet soit le démarcatif /qu-/ «à l'état pur»; soit l'amalgame de ce démarcatif avec un pivot: /qu-/ + *le, la,* ou *les*. Il en découle qu'une proposition relative aussi banale et respectueuse de la grammaire que...

(9) Les fleurs **que** j'ai cueillies sont rouges

...est susceptibles de deux analyses syntaxiques, selon qu'on interprète la forme *que* comme l'amalgame de /qu-/+*les* (relative standard) ou comme réalisation de /qu-/ tout court (relative défective). Il en va de même quand on a à la fois la forme *que*, plus le pivot à l'intérieur de la relative, et que ce pivot est objet direct du verbe. La relative est alors susceptible d'être analysée syntaxiquement soit comme décumul, soit comme pléonasme. En ce sens, (10) est ambigu et peut être interprété comme (10a) ou comme (10b), selon que *que* réalise /qu-/ ou /qu-/ + *te*.

(10) C'est toi **que** je t'aime (Les Inconnus)
(10a) C'est toi {/qu-/} je t'aime. [décumul]
(10b) C'est toi {/qu-/ + *te*} je t'aime. [pléonasme]

3. Modélisation

Berrendonner (1992) montre qu'il est possible de rendre compte formellement des quatre types syntaxiques de relatives (standard, par décumul, défective, par pléonasme) à l'aide de deux opérations seulement. En prenant les relatives par décumul comme type de base, on peut en effet définir les deux opérations suivantes:

1) Copie du pivot en tête de la proposition et amalgame avec le démarcatif.

2) Effacement du pivot d'origine.

Ce qui conduit à définir les quatre types syntaxiques de la façon suivante (cf. Tab. 1).

	Copie et amalgame du pivot	Effacement du pivot d'origine
Standard	+	+
Pléonasme	+	–
Défective	–	+
Décumul	–	–

Tab. 1 — Les 4 types syntaxiques de relatives.

— Le type *standard* est obtenu par la réalisation de ces deux opérations;

— le type *pléonasme* est obtenu par réalisation de la première opération seulement (copie + amalgame, mais pas d'effacement du pivot d'origine);

— le type *défectif* est obtenu par réalisation de la deuxième opération seulement (pas de copie + amalgame, mais effacement du pivot);

— le type *décumul* résulte de la non-réalisation de ces deux opérations (ni copie + amalgame, ni effacement).

4. Rendement pragmatique des relatives non standard

On vient de voir qu'un système de règles simple permet de rendre compte de façon unifiée des relatives standard et non standard du français. Par ailleurs les faits montrent que les structures non standard sont bien attestées, y compris à l'écrit. On peut donc considérer que la syntaxe des relatives du français est un domaine qui présente des *faits de variation*; et que, quelle que soit la pression de la norme, les sujets parlants sont confrontés à des choix de structures. C'est à explorer les contraintes qui orientent ces choix qu'est consacrée la suite de cet article.

4.1. Contraintes syntaxiques : le Principe du « A-sur-A »

Selon la Théorie du Gouvernement et du Liage (GB), les exemples (11) et (12) ci-dessous transgressent une condition sur les transformations connue sous le nom de «Principe du A-sur-A» (ci-après A/A).

(11) *La maison **dont** je me suis abrité sous le porche a brûlé.

(12) *Un auteur **dont** on s'est récemment intéressé aux œuvres me confiait...

Tel qu'il est formulé dans sa première version, ce principe établit qu'il est interdit de relativiser le SP (= syntagme prépositionnel) complément du nom des exemples (11) et (12) sans également déplacer en tête de la relative le SP de rang supérieur dans lequel il est inclus; cf. les exemples «grammaticaux» (13) et (14):

(13) La maison **sous le porche de laquelle** je me suis abrité a brûlé.

(14) Un auteur **aux œuvres de qui** on s'est récemment intéressé...

Cependant, ce principe a donné lieu à controverses. En effet, certaines structures qui ne le respectent pas sont jugées parfaitement grammaticales par les locuteurs. C'est ainsi qu'on peut relativiser un complément du nom enchâssé dans un complément prépositionnel phrastique, comme dans (15), ou enchâssé dans le complément partitif d'un SN, comme dans (16) (Godard 1988: 49-51).

(15) Un roman **dont** je tiens à lire la fin avant ce soir.

(16) Une classe **dont** la plupart des élèves sont brillants.

Certains auteurs ont naturellement songé à proposer une nouvelle version du Principe A/A, qui en limiterait l'application à des configurations syntaxiques bien définies; ainsi, Kayne (1975: 116-117) en restreint le domaine de validité aux structures telles que (11) ou (12), dans lesquelles il est théoriquement possible de relativiser soit le génitif seul, soit le complément prépositionnel entier (ce qui est évidemment impossible avec un complément phrastique).

Cependant, les données empiriques infirment partiellement les analyses de Kayne car il semble délicat de relativiser un SN [+datif] ou [+génitif] enchâssé dans un complément phrastique introduit par la préposition *pour*. Ainsi, un énoncé tel que (17) sera vraisemblablement jugé agrammatical par la majorité des locuteurs:

(17) Un type **à qui** j'ai voté pour attribuer 500 balles. (Oral)

Or, quelle pourrait être la justification de ce jugement ? Les uns, nombreux sans doute, affirmeront que la préposition choisie pour marquer le cas du pronom relatif est incorrecte, puisque le syntagme *à qui* est (obligatoirement) complément du verbe *voter*; les autres, les plus «linguistes» peut-être, soutiendront que le relatif a une forme acceptable... mais qu'il ne peut être attaché au verbe *attribuer* dont il devrait normalement dépendre. Mais le point de vue des locuteurs, quel qu'en soit par ailleurs le motif, sera toujours déterminé par le sentiment que le complément du verbe *attribuer* ne peut être déplacé en tête de proposition.

Bref, même s'il est apparemment difficile de donner une formulation universelle du Principe A/A, il demeure que dans un certain nombre de cas au moins, le déplacement d'un SN [+Génitif] ou [+Datif] hors d'un complément prépositionnel est soumis à une condition spécifique.

Or, entre (11) et (17), une différence cruciale apparaît immédiatement: alors qu'il existe une alternative «bien formée» à l'exemple (11), il n'est en revanche pas certain qu'un locuteur verrait en (18), forgé sur le modèle de (13), une structure parfaitement correcte:

(18) Un type pour attribuer 500 balles **auquel** j'ai voté.

Schématiquement, on pourrait ainsi admettre que la construction d'une relative est soumise à deux ensembles de contraintes: un ensemble C_1 de contraintes spécifiques qui requièrent que soient exécutées les deux opérations définies au paragraphe 3 *supra*; un ensemble C_2 de contraintes générales qui en exclut l'application et qui peut donc théoriquement entrer en conflit avec C_1. Or, chaque fois que cela arrive, les locuteurs en sont réduits à développer une stratégie plus ou moins *ad hoc*, i.e. à sacrifier l'une des contraintes au profit de sa concurrente. C'est pourquoi la relative standard de (17), dans laquelle C_1 est respectée au détriment de C_2 ($C_1 > C_2$), n'est pas forcément une meilleure solution que le décumul de (19) ($C_2 > C_1$); d'un certain point de vue, ce dernier offre même l'avantage d'éviter un déplacement problématique, en tête de proposition, du pivot de la relative.

(19) Son père avait fait encadrer deux mauvais griffonnages signés d'elle, et **qu'**il fallait être son père pour **leur** trouver quelque intérêt. (Cité dans Damourette et Pichon)

Enfin, les pléonasmes de (20) et (21) résultent peut-être d'une tentative désespérée pour essayer de satisfaire les deux contraintes en même temps... au risque d'ailleurs de n'en respecter aucune.

(20) Ce sont là des questions **auxquelles** nous laisserons à d'autres le soin d'y répondre. (Copie d'élève)

(21) Et ne parlons pas de la salle modulable **dont** l'affectation ni même le financement de **son** installation ne sont encore définis. (presse)

Les exemples (17) à (21) et l'analyse que nous en avons proposée permettent de tirer quelques conclusions sur les emplois des relatives non standard:

1° *Les relatives non standard n'apparaissent pas «n'importe où».* Nous avons en effet tenté de montrer que la présence de contraintes opposées dans un contexte donné peut favoriser l'utilisation de ces relatives. Par conséquent, nous nous démarquons non seulement des théories qui voient dans les traditionnelles «fautes» des accidents de performance plus ou moins aléatoires, mais encore des approches qui ont voulu mettre en rapport variantes non standard et niveau socioculturel des locuteurs[5].

2° *Dans un même contexte, plusieurs solutions sont possibles.* En effet, nous avons remarqué que les locuteurs hiérarchisent différemment les contraintes C_1/C_2, i.e. en produisant une relative standard ou un décumul; si l'on admet que la structure syntaxique de (20) et (21) est comparable à celle de (17), on peut ajouter à ces deux possibilités les pléonasmes[6]. En d'autres termes, dans des contextes apparemment identiques, les locuteurs jugent bon tantôt de respecter le Principe A/A, tantôt de ne pas le respecter.

---

[5] Deulofeu (1981), notamment, présente les différents traitements auxquels ont donné lieu les relatives non standard.

[6] En (21), le pivot de la relative est représenté par le déterminant *son* qui doit être analysé comme un génitif (*de* + pronom). La structure est soumise au Principe A/A puisque le pivot est complément du SN *l'installation*, qui est lui-même complément du SN *le financement*. A côté de (21), on trouve des exemples dans lesquels les contraintes sur la relativisation ont été respectées au détriment du Principe A/A:

(a) Vous saviez qu'aucun trafic important ne passerait plus par le trajet **dont** vous acceptiez cependant d'étudier les possibilités de restauration. (P. Benoît, *L'Atlantide*, p. 68)

4.2. Le Principe A/A : une contrainte pragmatique ?

Est-il envisageable d'expliquer cette variation? En grammaire générative, le fait de respecter un principe est l'une des propriétés caractéristiques des énoncés grammaticaux, et l'on pourrait à la rigueur admettre qu'un locuteur produit (13) plutôt que (11) parce qu'il a intégré à sa compétence la contrainte A/A. Mais cette hypothèse est évidemment falsifiée par un exemple comme (19) qui respecte apparemment la contrainte A/A sans pour autant être «grammatical». C'est pourquoi il serait vain de vouloir définir, par exemple, un principe qui permette de faire une distinction entre les énoncés (15) et (17) au niveau structurel.

(15) Un roman **dont** je tiens à lire la fin avant ce soir.

(17) Un type **à qui** j'ai voté pour attribuer 500 balles.

En revanche, il est possible qu'en (17) le déplacement du pivot en tête de proposition viole une contrainte *pragmatique*, et que la phrase soit *inacceptable* plutôt qu'agrammaticale. Nous voulons dire par là qu'un locuteur peut sans doute relativiser un SN [+Datif] enchâssé dans un complément phrastique en *pour* — au risque cependant de produire, pour des raisons qu'il reste à expliquer, un énoncé difficilement compréhensible. Toutefois, si les effets du «Principe de coopération» (Grice 1979) se développent jusqu'en syntaxe, il est vraisemblable d'admettre que les sujets parlants vont généralement tenter de minimiser ce genre de risques en renonçant à déplacer le pivot de la relative. En d'autres termes, on peut faire l'hypothèse qu'en présence d'une contrainte (pragmatique) sur le déplacement du pivot, le locuteur utilisera de préférence une relative non standard qui remplira dès lors, dans ce contexte particulier, une fonction pragmatique déterminée. Nous allons maintenant illustrer la notion de fonction.

4.3. La fonction de renforcement[7]

Le traitement d'une relative peut se traduire par un certain coût mémoriel, aussi bien pour l'encodeur que pour le décodeur. Ainsi, quand le

[7] Notre analyse est inspirée de la typologie des fonctions pragmatiques décrites dans Berrendonner (1993).

pivot n'est pas le sujet de la proposition relative, l'encodeur doit déterminer la forme du pronom en tenant compte de la valence d'un verbe qui n'a pas encore été actualisé. Parallèlement, après avoir rencontré le relatif, le décodeur doit conserver en mémoire une connexion syntaxique qui demeure insaturée aussi longtemps qu'il n'a pas repéré le verbe en question. Or, certains phénomènes peuvent accroître de façon plus ou moins lourde ces coûts de traitement.

Par exemple, l'appel récursif à une procédure de relativisation produit en général une phrase inacceptable lorsque le pivot est complément d'objet direct, comme dans (22).

(22) La souris que le chat que le chien poursuit mange meurt

La difficulté que rencontrent les sujets parlants à traiter de telles structures s'explique aisément: pour interpréter la relative la plus enchâssée dans (22) (il s'agit en fait de savoir *qui poursuit qui*) et insérer correctement le verbe ***poursuivre***, ils devraient en effet mémoriser et traiter simultanément un faisceau de sept relations:

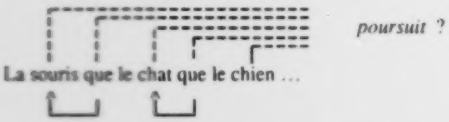

En revanche, ainsi qu'on pouvait le prévoir, l'acceptabilité des relatives «en cascade» est apparemment meilleure; en effet, dans ce type de structures, une connexion syntaxique est toujours fermée avant que la prochaine ne soit ouverte (à l'exception, parfois, de la relation entre le sujet et le verbe de la proposition principale):

(23) Le chien qui poursuit le chat qui mange la souris aboie.

(24) Sophie avait une copine qui avait un bon ami qui descendait à X en jeep. (Ecrit)

Un autre facteur susceptible d'alourdir encore le coût de traitement est la présence de matériel lexical entre le pronom relatif et le verbe de la subordonnée, comme dans (25).

(25) Cela suppose un travail considérable de la part de ces paysans, **dont** nous, gens du Nord, bénéficions largement et sans effort.

En particulier la présence, dans cette position, d'un pronom personnel qui entre en relation anaphorique avec le SN antécédent du relatif diminue apparemment l'acceptabilité d'un énoncé comme (26)[8].

(26) Comment vont tous ces gens **que**, depuis si longtemps, bien que je **les** connaisse, je n'ai pas vus ? (Forgé d'après (28) *infra*)

Quoi qu'il en soit, nous pouvons considérer que la capacité, par définition limitée, de la mémoire à court terme rend excessivement coûteux le traitement de certaines structures, au point de les rendre inacceptables. On fera ici l'hypothèse que les pléonasmes peuvent avoir pour fonction d'alléger ces coûts mémoriels. Il en va probablement ainsi dans les exemples (27) à (29):

(27) Cela suppose un travail considérable de la part de ces paysans, **dont** nous, gens du Nord, **en** bénéficions largement et sans effort. (Copie d'élève)

(28) Comment vont tous ces gens **que**, depuis si longtemps, bien que je les connaisse, je ne **les** ai pas vus ? (Ecrit)

(29) N'est-ce pas, vous voyez, vous voyez même dans le Valais, y en a **qui**, s'**ils** pouvaient faire comme dans le Jura, **ils** rateraient pas le coche, n'est-ce pas. (Oral, cité par Windisch)

Il reste à expliquer par quels mécanismes l'usage d'un pléonasme diminue les coûts de mémorisation. Peut-être le double marquage de la relation verbe/relatif (à l'aide du pronom personnel et de la forme du relatif) permet-il de renforcer la «saillance» de cette relation. Le pléonasme aurait ainsi une fonction de renforcement.

---

[8] Si notre analyse est exacte, c'est bien l'insertion du pronom entre le relatif et le verbe de la subordonnée qui rend la phrase difficilement acceptable, et pas seulement le fait qu'il se trouve dans une «île» (au sens de Ross 1967). Comparons en effet à l'énoncé (26) l'exemple suivant:

(b) Comment vont tous ces gens **que**, depuis si longtemps, je n' ai pas vus, bien que je les connaisse?

Il est vrai que dans le même contexte, certains locuteurs semblent préférer la solution du décumul — au risque d'ailleurs de créer une ambiguïté locale sur la fonction grammaticale du démarcatif, qui sera éventuellement analysé comme un pronom relatif à l'accusatif:

(30) Marie Laforêt qui a un imprésario anti-amateurs et **que** si *il* le savait **il** m'interdirait de photographier sa vedette. (Presse)

En fait, il est probable qu'aucune des structures en jeu (pléonasme ou décumul) ne satisfait pleinement l'ensemble des contraintes engendrées par la situation. On peut supposer que les sujets parlants tendent en ce cas à hiérarchiser ces contraintes, c'est-à-dire à satisfaire certaines d'entre elles plutôt que d'autres. Cette attitude se traduit, sur le plan empirique, par des phénomènes de variation. Une meilleure connaissance des coûts associés à chaque variante devrait permettre, à plus ou moins long terme, de rendre compte de ces phénomènes.

5. Conclusion

Alors que les relatives non standard sont en général décrites dans le cadre classique de l'opposition *grammatical* VS *agrammatical*, nous avons tenté de dépasser cette approche en montrant que des contextes particuliers en favorisent l'apparition; la notion de fonction pragmatique, dont nous avons suggéré l'utilité sans en proposer une doctrine précise, peut être envisagée comme un effort de théorisation de ce rapport. Enfin, les termes *inacceptabilité*, *inacceptable*... dont nous nous sommes servis pour décrire quelques exemples doivent être entendus en un sens très restreint: liés à un état transitoire de la théorie, ils ne désignent pas le pôle négatif d'une opposition binaire *acceptable* VS *inacceptable*, mais sont au mieux une expression imparfaite de la proposition «telle variante présente un coût de traitement X» — où X est une valeur élevée.

Bibliographie

BERRENDONNER, A. (1992): *Variations dans les "propositions relatives"*. Document de recherche, Fonds national suisse de la recherche scientifique, 17pp.

BERRENDONNER, A. (1993): «Sujets zéro». In: S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Cracovie, Ecole Normale Supérieure, Institut d'Etudes Romanes, 17-46.

DAMOURETTE, J., PICHON, E. (1940-...): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

DEULOFEU, J. (1981): «Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français», *Recherches sur le français parlé*, 3, 135-193.

GADET, F. (1989): *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

GIRAULT-DUVIVIER, C.-P. (1827): *Grammaire des grammaires*, Paris, Janet et Cotelle.

GODARD, D. (1988): *La syntaxe des relatives en français*, Paris, Editions du CNRS.

GREVISSE, M. (1988): *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, douzième édition refondue par A. Goosse.

GRICE, H.P. (1979): «Logique et conversation», *Communication* 30, 57-72.

GUIRAUD, P. (1966): «Le système relatif en français populaire», *Langages* 3, 40-48.

KAYNE, R.S. (1977): *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Editions du Seuil.

ROSS, J.R. (1967): *Constraints on Variables in Syntax*, thèse de doctorat (Ph.D.), Massachusetts Institute of Technology.

Systèmes experts et réseaux neuronaux: à propos de déviance

Henri Madec
Université de Franche-Comté

Il peut paraître surprenant, de parler de déviance à propos de machines. Une telle conduite n'est reconnue qu'à l'individu humain. Elle relève de la morale et des conduites sociales. Un ordinateur peut tomber en panne, il ne peut "dévier". La déviance est qualitative, elle est le moteur de la liberté humaine et de l'évolution de toute société.

Si nous devons définir la déviance du point de vue de l'intelligence artificielle, ce serait comme un écart par rapport à un script, un frame, un schéma reconnu par une société ou des personnes données. Et cette notion d'écart ne pourrait se concevoir que de la façon suivante:

-- un écart isolé, c'est-à-dire la trace de l'intrusion d'un nouveau script.

-- un écart répété, c'est à dire l'implantation d'un nouveau script et la voie ouverte vers la disparition du script précédent.

-- la non perception d'un script, c'est-à-dire la fusion de plusieurs scripts et l'impossibilité d'obtenir un schéma stable.

Comment les outils produits par l'intelligence artificielle peuvent-ils gérer cet aspect des conduites humaines qu'est la déviance, analysée sous ce point de vue?

Deux types d'outils ont été sollicités pour analyser ces écarts entre scripts, frames, schémas, etc.:

-- les systèmes experts

-- les réseaux neuronaux.

Il est intéressant de se demander sous quel angle le problème a été considéré, et vers quelles applications nous allons aujourd'hui.

Selon que l'on se place du côté du diagnostic ou au contraire celui de la simulation, c'est plutôt l'un que l'autre de ces outils que l'on choisit. S'agit-il bien alors d'outils en compétition, l'un plus "actuel", plus "adéquat" remplaçant l'autre, ou au contraire de deux approches différentes, complémentaires?

1°) L'intelligence artificielle produit des systèmes non déviants

Alors que l'intelligence humaine corrige les fautes, passe par-dessus les contradictions, les absurdités, le fonctionnement des ordinateurs, s'appuyant sur le système binaire, exclut la déviance qui est une approche qualitative de la réalité. Et chaque fois qu'il leur faut s'écarter du chemin prévu dans l'arborescence, dans un compilateur par exemple, le système renvoie: "syntax error".

Dans le domaine du traitement du langage naturel, il est difficile de faire des correcteurs de fautes d'orthographe, non de celles qui relèvent d'une inexactitude orthographique, d'un accident, mais d'un écart par rapport à un algorithme, à un schéma d'approche de la langue elle-même:

les maison_

Une telle faute est rectifiée facilement par n'importe quel analyseur. Mais que faire quand il s'agit d'une mauvaise segmentation?

lè zenfants

ou:

lèz en fants

etc.

Il y a l'erreur qui relève de l'accident, et qui ne met pas en question les frames assurant l'analyse linguistique, et l'erreur que le système est incapable de surmonter, car elle met en question plusieurs scripts, ou le script qui permet d'organiser les autres. En face de telles difficultés, autant abandonner les interfaces en langage naturel et privilégier des systèmes d'icones. Et on retrouve les billetteries S.N.C.F., fonctionnant de cette manière.

De même, dans le traitement de la parole, des difficultés semblables se rencontrent. On peut avoir des systèmes conçus pour reconnaître la voix d'une personne. Mais si celle-ci est enrouée ou a sa voix du matin, la reconnaissance échouera. Les serrures vocales ne sont pas pour demain! Il y a ce pourquoi la machine a été programmée. Passées ces limites, elle ne reconnaît plus les formes présentées.

D'autre part, si on travaille dans un monde fermé, l'erreur est rectifiable. Dans ce type d'univers, l'interprétation est possible car le

nombre des scripts est limité. Dans des mondes ouverts, les scripts se chevauchent, s'interrompent, repartent, sans préavis.

En même temps qu'elle achète son billet, une personne peut faire des commentaires à propos de n'importe quoi. L'employé comprend les suites, filtre celles qui s'adressent à lui, écarte les autres. Un système automatique est incapable de prendre en compte les déviations de la conversation vive. Rarement les comportements humains sont la reproduction d'un script unique! On a beaucoup insisté dans des travaux récents sur la spécificité de la logique naturelle, sur la nature de la cohérence du discours, de sa différence par rapport à la cohésion, à la coordination, à la structuration des éléments qui la composent. Il n'y a pas de discours sans déviance[1].

Dans le traitement du raisonnement, l'intelligence artificielle ne sait utiliser que des stratégies raisonnables, et d'un seul tenant. Les ordinateurs qui jouent aux échecs, utilisant l'alpha-bêta-pruning, fondent leur traitement sur le fait qu'il existe des chemins que l'on ne peut prendre car leur coût est trop élevé:

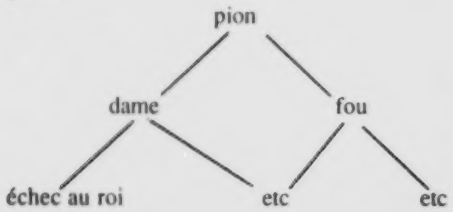

L'ordinateur ne peut faire le choix de perdre une dame. Cette pièce possède une très forte valeur, même si par un coup situé plus en profondeur, dans l'arborescence, il y aurait eu échec et mat!

Si on n'adopte pas ce principe, il faudrait évaluer toute l'arborescence et le concept d'intelligence artificielle perdrait son sens. Le joueur humain, lui, peut prendre le risque de perdre une dame s'il peut ensuite

[1] Des travaux intéressants sur l'échec dans la communication et les techniques de traitement à leur associer sont présentés dans "Strategies for natural language processing" (voir bibliographie). Une gestion correcte de l'interruption dans les dialogues est une des conditions du traitement du langage naturel par ordinateur.

mettre son adversaire en échec et mat. Des stratégies incluant le risque, l'aléatoire, l'absurde, le sacrifice, font partie du jeu humain[2].

A quel niveau que l'on se place, un système automatique déviant ne serait d'aucun intérêt. Il ne serait pas contrôlable. Les logiques floues sont encore des logiques.

2°) L'intelligence artificielle offre des outils pour analyser la déviance

L'outil informatique, par sa stabilité, sa logique, permet d'évaluer la déviance, l'écart par rapport à la norme. Ces systèmes, par leur approche logique, sont tout à fait capables de reconnaître les "formes" et de mesurer la différence entre ce qui est vu et ce qui était attendu. Les systèmes experts (SE), par exemple, sont de bons outils de diagnostic.

Le mécanisme des SE, basé sur des règles d'inférence, est bien connu maintenant. On écrit une base de règles de la forme :

SI < > < > < > ALORS < > < > < > .

Si l'on fournit une base de faits, venant saturer la base de règles, on obtient des démonstrations valides.

Exemple : un système de reconnaissance de navires.

Il suffit de donner quelques éléments du navire aperçu pour que le système puisse donner sa classe, ses caractéristiques, son nom éventuellement.

Le système expert a été perfectionné sous différentes formes:

-- moteur zéro
-- moteur zéro plus
-- moteur un
-- moteur deux
-- etc...

---

[2] La logique naturelle dans l'accomplissement de tâches a été étudiée en particulier par Perraut-Le Bonniec. Il est probable que le raisonnement humain prenne des formes tout à fait éloignées des représentations issues de la logique formelle. Les modèles présentés par l'I A sont loin d'être des modèles de référence du comportement humain.

Des recherches faites par J.-R. Hobbs montrent que la cohésion, la logique, la cohérence d'un discours ne peuvent avoir leurs sources dans la correction syntaxique ou sémantique, mais exigent des traitements spécifiques (in: "Strategies for natural language processing", voir bibliographie).

Ces moteurs ont donné lieu à différents développements, associés à d'autres outils comme les frames etc...

Il est intéressant de présenter quelques domaines où apparaissent des déviances, et la difficulté de les mettre en évidence avec ces procédés.

L'une des applications pour lesquelles les systèmes experts ont été pressentis est la billetterie.

Les gens utilisent des cartes de crédit, font des chèques... Serait-il possible de contrôler automatiquement les déviances? Le relevé de compte de chacun est le meilleur recueil d'informations sur ses activités, sur ses projets, etc... Il arrive qu'on lui vole sa carte et qu'on s'en serve. Un système expert doit être capable d'interrompre les opérations et de retenir la carte volée. Attendre que le compte soit vide pour retenir la carte est une pratique insuffisante. Il est sûr que l'expertise existe. Des commerçants sont capables de "sentir" que la carte de paiement présentée pour régler les achats a été volée.

Un système expert pourrait aussi détecter les difficultés financières d'une personne à leurs débuts. Elle serait convoquée à sa banque, avant que la faillite ne soit totale. Les banquiers savent faire ce diagnostic empiriquement. Un système expert pourrait capter cette expertise.

Le traitement de la déviance par machine est une nécessité économique et pas simplement un gadget pour informaticien cherchant des utilisations pour ses produits.

Un autre domaine de diagnostic de la déviance est la psychiatrie. L'analyse de résultats de passation de tests comme celui du Rorschach est très longue et se fait par des spécialistes peu nombreux. Il serait intéressant d'avoir des SE qui dépouilleraient les données recueillies et commenceraient les interprétations[3].

Pour reconnaître la déviance, il faut s'appuyer sur les techniques proposées par la psychologie pathologique et la psychiatrie.

Des protocoles existent.

---

[3] Diverses études ont été récemment entreprises par des équipes de psychiatres pour automatiser le dépouillement de tests psychologiques, en particulier le Rorschach. Des compte-rendus ont été présentés dans la "Revue française de psychiatrie".

Le relevé des indices

a) Il faut prendre en compte les indices qui sont apportés par le sujet. Les circonstances, les informations que fournit le patient, qui ne figurent pas dans les questions posées, seront relevées et contribueront à l'interprétation. Ces informations pourront être fournies au système expert. Mais il n'est pas sûr qu'on puisse toutes les prévoir, et la part de subjectivité et de préjugés dans le relevé peut fausser les interprétations, car la machine pourra difficilement "relativiser"...[4]

b) On dispose ensuite des indices fournis par le patient à la présentation des planches.

Dans le cas des réponses banales, on trouvera leurs explications dans un fichier.

"C'est une chauve-souris" Planche 1.

Une telle réponse est facile à identifier car elle est courante.

-- Il peut y avoir chevauchement d'indices:

"C'est une espèce de chauve-souris"
"C'est une chauve-souris d'Afrique"

Plusieurs indices sont à relever : "espèce de", "Afrique". Comment les découper, les reconnaître? Il faudra prévoir des bases de données considérables, et toujours incomplètes!

-- Les réponses sont parfois des phrases complexes.

"Ce sont des femmes qui se battent autour d'un chaudron"

Il faut retenir des points comme: le sexe, le mouvement, l'agressivité, l'objet commun...

Le relevé des indices qui permettront de conduire à une reconnaissance de normalité ou de déviance, est déterminante, mais reconnaissons-le, difficilement automatisable.

c) De ces indices, on doit ensuite dégager des formes. Il y a des cas où le passage est immédiat.

---

[4] Pour obtenir des éclaircissements sur les symboles utilisés, il est souhaitable de recourir à de bons manuels d'analyse des planches du Rorschach. Quelques-uns d'entre eux sont donnés en bibliographie.

Exemple: le "choc au gris", facile à reconnaître, permet des diagnostics sûrs. Mais ce n'est pas toujours le cas. C'est généralement une constellation d'éléments qui conduit au diagnostic et permet des déductions. L'automatisation sera alors difficile.

d) Le classement des indices selon le domaine peut entraîner des difficultés.

Tous les termes proposés par le sujet n'entrent pas directement dans les catégories prévues, comme:

Humain Animal Scène Anatomie etc...

Il faudra traiter les informations "à la main". Le classement dépend alors largement de l'expert qui y procède.

e) Il faut aussi tenir compte de l'attitude du patient tout au cours de la passation:

-- hésitations
-- réinterprétations
-- assurance fausse
-- certitudes suspectes
-- etc...

Exemple: pour qu'il y ait "choc au rouge", faut-il obligatoirement qu'il y ait une production linguistique contenant le mot "rouge"? Un bon psychologue peut conclure qu'il y a choc au rouge simplement à l'attitude qu'a prise le patient en voyant la planche. On peut constituer des bases de données consultables; quant à obtenir un relevé de bonne qualité, il ne faut pas encore y songer. Ne confondons pas relever des occurrences et produire un diagnostic.

L'interprétation des indices

Si le relevé des indices pose problème, peut-être leur interprétation est-elle plus facile?

a) Il est tout à fait possible d'écrire des bases de règles, donc un système expert permettant d'évaluer le symptôme:

Exemple: Si G > Norm ALORS Mauvaise appréhension de soi.

On peut aussi avoir des valuations comme:

Si choc-au-rouge > 0.8 ET indice-angoisse > 0.8 ET Sex > 0.5 Alors Difficultés sexuelles > 0.8.

Un moteur-zéro plus peut donner toutes satisfactions dans ce genre de calculs.

b) Le diagnostic exige aussi de prendre en compte d'autres paramètres comme:

-- la socialisation
-- l'intelligence du patient
-- etc...

L'expert interprète l'ensemble des données dans une lecture globale. Ceci est-il possible avec l'outil qu'est le SE?

On peut traiter la question en filtrant les données dans des paquets de règles, des "chunks", chacun représentant la socialisation, l'intelligence, etc., de telle manière que l'évaluation globale puisse prendre en compte les valeurs déduites, et modifier leurs valeurs.

c) L'expert humain interprète les indices relevés selon les cas pathologiques qu'il a précédemment traités. Il faut alors adjoindre au système des paquets de règles spéciaux qui sont des expertises acquises au cours de traitements précédents. Ceci se fait pour les jeux électroniques comme les jeux d'échecs, où la machine dispose de schémas de fins de parties, qui ont été des coups joués, et que l'on stocke en mémoire...

d) Il est enfin nécessaire de personnaliser les interprétations. A partir d'un certain moment dans la démonstration, un système peut présenter plusieurs conclusions, en précisant à chaque fois le nom de l'expert qui la produirait, en précisant qu'il appartient à tel ou tel courant, et qu'il est une personnalité de la psychiatrie:

-- école psychanalytique
-- école traditionnelle.

Ceci est d'autant plus intéressant qu'un système expert peut donner une trace des démonstrations qu'il a effectuées, tout en y ajoutant des commentaires. On peut aussi avoir interactivité.

Rien n'empêche, sur le plan informatique, de mettre au point un tel système, et on voit les services qu'il peut rendre. Il peut faire tous les calculs fastidieux sur les indices, effectuer des calculs statistiques, des pourcentages de types de réponses, par exemple, donner diverses lectures des indices. On peut en attendre des mises en évidence de corrélations très rares auxquelles les experts sont peu habitués. Envisager la totalité des

interprétations possibles permet d'échapper aux interprétations trop routinières.

Cependant une telle approche n'a-t-elle pas quelques limites?

La fiabilité des indices

Il ne suffit pas d'obtenir une ou plusieurs interprétations, le problème est de s'interroger sur leur fiabilité.

a) Un patient présente-t-il toujours une déviance précise, qui réponde à une forme connue? Il peut se produire plusieurs déviances parallèlement. On parle de psycho-névroses, et tous les manuels de psychopathologie ne classent pas les troubles selon les mêmes schémas. C'est sur ce point que le système devient faible. On est en face de plusieurs scripts qui sont en compétition. Et ce n'est pas obligatoirement le script dominant à l'instant du test qui se stabilisera. Par delà le diagnostic, il y a le pronostic!

-- déviance réelle
-- début des symptômes
-- troubles tout à fait normaux dans le contexte où se trouve le patient
-- etc...

Un pronostic, un diagnostic, sont autre chose qu'une accumulation de données filtrées:

-- le psychologue engage sa responsabilité
-- dans une analyse psychologique la société pèse de tout son poids, à tout moment : tensions sociales, morales etc...

Quelle est alors la pertinence du SE?

L'analyse de la déviance par un tel outil, bien qu'envisageable, risque de chercher sa place entre le gadget à consulter par curiosité, et l'appareil dangereux auquel on regretterait d'avoir un jour accordé sa confiance.

En tout cas, le SE oblige à dégager clairement les connaissances, le fondement des intuitions, les principes qu'utilisent les experts.

Conclusion

Le SE, comme moyen d'investigation de la déviance, n'est nullement à exclure, si l'on cherche à s'en servir comme outil d'investigation. Si une expertise existe, elle doit pouvoir être exprimée sous la forme d'une base de règles.

Cependant, le cas de la psychiatrie montre la complexité de l'outil à mettre en oeuvre, sa fragmentation en champs différents les uns des autres, et l'existence dans ces champs de zones irréductibles à un traitement par règles.

On est probablement loin d'avoir écrit des SE acceptables, capables de fonctionner à la place des humains, mais rien n'empêche de penser que la réalisation en soit possible.

L'expert, dans tous les cas, doit être capable de produire son expertise, et le SE est tout à fait capable de la recueillir. Tout domaine où la déviance apparaît (et que dire du langage tant sur le plan lexical que sémantique, syntaxique ou pragmatique), est un domaine ouvert aux SE. Les emplois dans la recherche linguistique sont assurément très nombreux.

3°) Les réseaux neuronaux

Un autre outil qui traite la déviance, mais de façon à pouvoir anticiper ses développements, est le réseau neuronal. On construit alors une simulation du script, du frame, du schéma, et on suit la façon par laquelle il se déplace, il dévie.

a) Architecture des réseaux neuronaux

Sans entrer dans le détail technique, et étant donné la diversité des architectures neuronales, nous ne présenterons que les grandes lignes de l'outil et seulement les aspects pertinents pour le problème de la déviance.

Un réseau neuronal est un ensemble de "neurones", c'est-à-dire de cellules recevant des informations et propageant une partie des informations qu'elles reçoivent, dans le réseau lui-même.

On a donc des modifications apportées constamment au contenu de chaque cellule:

-- informations venant de l'extérieur

-- informations venant des cellules entre elles

-- informations venant par feed back d'un modèle auquel le réseau s'efforce de ressembler.

Nous n'entrerons pas dans le détail des réseaux neuronaux qui ont été mis au point, comme :

-- les réseaux néo-hebbiens
-- les réseaux de Kohonen
-- les réseaux par feed back
-- les réseaux de type avalanche.

L'intérêt du modèle est que l'on échappe aux concepts clairs et nets, taillés dans une réalité immuable, pour prendre en compte le côté flou et changeant des connaissances, sans qu'on ait besoin de connaître le schéma interne du traitement. L'observation des matrices de chiffres est rarement de grand intérêt.

Les réseaux neuronaux peuvent servir dans la résolution de problèmes, les simulations, l'apprentissage. Comment vont-ils être construits pour rendre compte de la déviance?

On construit la "forme à apprendre", qui est celle de l'objectif à atteindre. On dispose, par ailleurs, de la "forme" de l'apprenant. On peut alors:

-- mesurer le temps mis par le réseau à apprendre la forme à atteindre
-- constater l'impossibilité de l'apprentissage
-- faire intervenir des paramètres comme le bruit
-- donner de nouvelles valeurs aux constantes d'apprentissage
-- changer les temps d'exposition
-- modifier les paramètres d'oubli...

Toute la difficulté réside dans la construction de la forme normale. On trouve chez Rumelhart et Clelland des propositions intéressantes pour des réalisations en sémantique, phonologie, syntaxe, psychiatrie, etc...

Nous prendrons l'exemple de l'apprentissage de règles de grammaire. L'enfant est soumis à un apprentissage de règles syntaxiques, portant sur l'acquisition de la règle d'accord des participes. Si l'on effectue des observations de corpus, on constate les points suivants :

-- L'enfant se trompe longtemps sur des structures comme:

1 Marie a déambulé dans les rues.

La difficulté d'apprentissage n'est pas à associer à des structures syntaxiques complexes.

-- On montre que des phrases syntaxiquement longues sont bien traitées:

2 La brebis que le loup a mangée.

-- Mais ce n'est pas toujours le cas :

3 Les chemins que la neige a blanchis.

Une telle phrase occasionne beaucoup de fautes d'accord, alors que par ailleurs la règle semble bien comprise.

-- Des structures avec inversions et relatives ne sont jamais comprises:

4 L' ogre qu'avaient frappé les enfants.

Ces différents exemples font penser qu'un modèle fonctionnant selon des règles de production et représenté sous forme d'arborescence n'est pas celui dont dispose l' apprenant.

Plus le parcours de l'arbre serait bref, plus il serait facile à apprendre. Ceci n'est pas vérifié dans la phrase 1. La différence syntaxique entre la 2 et la 3 n'est pas suffisante pour justifier la difficulté d'apprentissage constatée.

Cependant des phrases avec emboîtement de niveau 2 et inversion posent des problèmes insurmontables à l'apprenant (phrase 4).

Expériences et solutions dans un modèle neuronal

En se fondant sur le traitement de la syntaxe anglaise par Clelland et Rumelhart ainsi que sur nos simulations personnelles, que constatons-nous? La "reconnaissance" de formes dépend des contenus syntaxico-sémantiques[5]:

Nombre d'erreurs enregistrées pour des phrases données à la suite d'un nombre de cycles d'apprentissage:

Nombre de cycles d'apprentissage		5	10	20	30	40	50
Phrases :							
l'homme a mangé	nombre d'erreurs	72	38	23	30	20	10
l'agneau a mangé		75	44	25	19	15	19
le garçon a mangé		73	47	45	36	26	8
la poupée a marché		97	64	46	64	45	42
la femme a cassé le carreau		65	38	33	21	14	13
le garçon a cassé l'assiette		59	56	17	31	20	18

[5] Des précisions peuvent être obtenues dans "Parallel distributed processing" de Rumelhart et Clelland (voir bibliographie).

Que pouvons-nous tirer de la lecture de ce tableau, et d'autres observations encore?

Tout est irrégulier, comme nous le voyons dans l'apprentissage de l'enfant. L'apprentissage relève de la déviance et non d'un parcours figé, d'un script ou d'un frame. Le reconnaissance d'une phrase est protoplasmique et non mécanique. Ce n'est pas parce qu'une phrase est longue, qu'elle est difficile à traiter:

La femme a cassé le carreau	13
La poupée a marché	42
etc.	

Ce n'est pas parce qu'une phrase est courte qu'elle est reconnue avec facilité:

L'homme a mangé	10
L'homme a marché	20

Le codage est syntaxico-sémantique et des éléments de l'un et l'autre champ peuvent interférer pour rendre la reconnaissance difficile. Ce modèle est compatible avec les à-coups observés dans l'acquisition. On voit qu'une forme peut être acquise en partie puis oubliée. Un parcours de graphe, une fois établi, ne peut plus entraîner d'erreurs.

On n'est jamais dans le tout ou rien. L'acquisition est un procédé psychologique intégrant la maturation, alors qu'un graphe est connecté ou non à un autre. On passe du vrai au faux, sans transitions... Il ne peut que se produire de mauvais branchements, éventuellement. Un réseau neuronal peut s'effriter par parties, certainement pas une A.T.N. (Augmented Transition Network)[6].

Il est vrai que certaines formes syntaxiques sont plus difficiles à retenir, mais il en va de même des formes sémantiques. On sait par la Gestalt qu'il est des formes plus faciles à retenir que d'autres.

Le réseau neuronal permet de suivre, de simuler l'acquisition des connaissances et leur déviation, ce que les modèles en arborescences sont

[6] Le traitement automatique de la syntaxe a été fait à l'aide de graphes dont les A.T.N. représentent la forme la plus parfaite. L'utilisation de registres permettant de stocker des informations utiles pour l'analyse des éléments à venir dans la phrase, par exemple, constitue un progrès par rapport à des analyseurs de type markovien. Les A.T.N. ont été mises au point par Woods dans les années 70. Aujourd'hui certains cogniticiens prendraient ce modèle comme référence du cablage syntaxique humain.

incapables de faire. Les modèles modulaires ou hiérarchiques échouent dès qu'ils affrontent la modélisation liée à l'acquisition.

Si les réseaux neuronaux sont à la base du traitement syntaxique, on doit coder ces connaissances sous forme de micro-traits, de telle façon que les traits syntaxiques puissent consolider l'analyse des traits sémantiques, et inversement. C'est bien ce que l'on constate chez l'enfant.

Conclusion

En tenant compte de ces faits, on est amené à penser que l'approche neuronale donne de meilleurs résultats que l'approche par arborescence dans l'acquisition de la syntaxe, pour l'explication des fautes, des chemins pris par l'apprenant constituant son savoir autour du noyau grammatical. Disposer d'un système qui produit des fautes, comme l'individu humain, est tout à fait précieux. Il restera à construire les "formes" que le système devra reconnaître, mais cette activité n'est pas plus complexe que celle d'écrire des bases de règles pour un système expert!

Un mot pour ouvrir le débat

Plutôt que de mettre systèmes experts et réseaux neuronaux en compétition pour traiter la déviance, il vaudrait mieux penser que l'on aurait là deux approches complémentaires.

Le système expert simule le comportement de l'expert face à des problèmes comme la reconnaissance des indices révélateurs de déviance, le diagnostic de la forme présente, et l'évaluation de son écart par rapport à la norme.

Le réseau neuronal, lui, est tout à fait apte à rendre compte du comportement de l'individu, à explorer la déviance en elle-même, dans son évolution.

L'intelligence artificielle a quelque chose à dire, avec ces deux outils que sont les systèmes experts et les réseaux neuronaux, à propos de la déviance.

142

Bibliographie

BOHN, E. (1985): *Traité de psychodiagnostic de Rorschach*, Paris, Masson.

BUCHANAN, B. C. (1984): *Rule based expert systems Shortliffe*, Massachusetts, Adison and Wexler P C.

CHABRET, C. (1983): *Le Rorschach en clinique adulte*, Paris, Dunod.

DARDIN, J. (1987): *Systèmes experts et sciences humaines*, Paris, Eyrolles.

DAVIS, R., D. B. LENAT (1982): *Knowledge based systems in A I*, New York, Mac Graw Hill B C.

DINCBAS, M. (1989): *Contribution à l'étude des SE*, Toulouse, ONERA.

FIESCHI, J. (1984): *Intelligence artificielle en médecine*, Paris, Masson.

HAYES-ROTH, F. (1983): *Building expert systems*, Massachussetts, Addison and Wexley.

LEHNERT, W.D., M.H. RINGLE (1982): *Strategies for natural language processing*, L.E.A, Londres.

MAUREEN Caudill, Charles BUTLER (1992): *Understanding neural networks*, Massachusetts, M I T Press.

MICHIE, D. (1983): *Expert systems and fuzzy sets*, Massachusetts, Benjamin and Collins P C.

PERRAUT-LE BONNIEC, (1989): *Cours de D.E.A.*, Paris V.

RORSCHACH, H. (1978): *Psychodiagnostic*, Planches, Berne, Hans Huber.

RUMELHART, D.E., J.L. Mc CLELLAND, (1986): *Parallel distributed processing*, Massachusetts, M I T Press.

VOYER, K. (1987): *Moteurs de systèmes experts*, Paris, Eyrolles.

WOODS, W.A. (1973): "An experimental parsing system for transition network grammars", in *Natural language processing*, edited by R. Rustin, New York, Algorithmic Press.

Les critères de délimitation entre norme et déviance

Rabelais est-il un écrivain déviant?

André Gendre
Université de Neuchâtel

A. POSITION DU PROBLÈME

I. Esquisse d'une norme narrative

a) Trois échantillons de textes représentatifs d'une norme narrative au XVI^e siècle en France

Nous allons nous pencher sur trois chapitres représentatifs de *Gargantua*[0]: XXXVII à XXXIX. Pour essayer d'estimer dans quelle mesure Rabelais est un écrivain déviant, prenons trois spécimens de narrations qui eurent au XVI^e siècle la faveur très nette de publics divers. Je pense, sans avoir le temps de le montrer en détail, que ces textes sont représentatifs d'une façon commune de narrer au XVI^e siècle, même s'ils sont de nature et de qualité littéraire bien différentes. Puisque nous avons affaire chez Rabelais à un dialogue, regardons plutôt dans nos trois textes ce qui ressortit à cet aspect du récit. Prenons-les par ordre chronologique de publication.

> ***Les Grandes et Inestimables cronicques, chap. 15.***
> *Voyant Merlin la conclusion du conseil du bon roy Artus comme celluy qui veult le proffit de son maistre, il s'en est venu à Gargantua, et* ***luy a dit*** *[1]. «Gargantua levez la main et faictes serment au Roy de le servir en certaine guerre mouvée entre luy et les Irlandoys et Holendoys.» Lors Gargantua qui estoit du costé devers le soleil qui estoit chault et penetrant, va lever la main tout au large en sorte qu'elle faisoit demye lieue et demy quart d'ombre tout à la ronde justement: et estoit le soleil sur le point de midy, et quant Gargantua eut faict le serment, il pria Merlin que il luy donnast conseil: et que de force avoit assez: et en brief il luy monstreroit l'ouvraige que il sçavoit faire de sa massue:* ***puis luy dist***

---

0 Gargantua, première édition critique faite sur l'Editio princeps, texte établi par Ruth Calder, avec introduction, commentaires, tables et glossaire par M.A. Screech, Genève, Droz, «Textes littéraires français», 1970. Dans les éditions ordinaires de Gargantua, établies d'après l'édition de 1542, les chapitres examinés portent les n^os XXXVII-XXXIX.

> ***Merlin[2]**: «Gargantua il te fault mener avecques toy deux mille hommes seullement qui feront le pillaige quant tu auras gaigné la bataille: et saiches que tu prendras leur roy prisonier, lequel tu admeneras au Roy Artus, et les plus apparens de sa court, et les detiens prisonniers jusques à ce qu'on en ait faict present au bon roy Artus.» Lors dist Gargantua, «Comment passerons nous la mer.» Puis dist Merlin. «Je vous passeray en ung tel navire où nous passasmes à venir de la Petite Bretaigne en la Grande.» Et brief fut assemblée l'armée et envoyée sur le port de la mer. Puis Merlin fist venir une grosse nuée noire, et en ung mouvement furent tous passez la haulte mer: et se trouvèrent tous ceulx de l'armée, sauf Merlin qui s'en retourna à la court du Roy Artus. Adonc quant Gargantua veit ses gens près de luy il ne fut point esbahy: mais leur dist, «mes enfans attendez moy icy en ce lieu: car je veulx aller veoir si les portes de ceste ville sont bien fermées: et sçavoir comme elle s'appelle: car nous sommes en pays de conqueste.» Adonc Gargantua print sa massue sur son espaulle. Et s'en va vers la ville où il rencontra ung homme armé, lequel vouloit monter à cheval, **et luy dist[3]**, «A qui es tu, et qui est ton maistre.» Adonc l'homme armé fist le signe de la croix **en disant[3]**, «Ennemy, je te conjure.» Lors Gargantua le print et le mist en ung coing de sa gibessiere: et s'en alla vers les portes d'icelle ville où il trouva beaucoup de menu peuple, dont il ne tint comte, et les laissa courir en la ville, et fermèrent les portes et sonnèrent les cloches pour assembler toute la commune: laquelle fut incontinent sur les murailles pour getter des pierres contre Gargantua: mais riens ne les doubtoit: et devant tous se alla asseoir sur l'ung des boullevers de la ville: et leur demanda comme avoit nom la ville et à qui elle estoit. Lors luy dirent que elle estoit au Roy d'Irlande, et qu'elle s'appelloit Reboursin. Adonc demanda Gargantua si leur roy estoit en la ville: et ilz dirent que ouy: et adonc Gargantua leur dist que ilz luy allassent dire que il l'attendoit luy et toute sa puissance pour le combattre et mener prisonnier au Roy Artus[1].*

Dans l'introduction du premier discours direct [1], nous ne trouvons pas d'explication des circonstances, pas d'entrée en matière, même pas les renseignements élémentaires que nous attendons sur les décisions du

[1] Les Chroniques gargantuines, édition critique publiée par Christiane Lauvergnat-Gagnière et Guy Demerson, Paris, Nizet, «Société des Textes Français Modernes», 1988, p. 133-135.

conseil. Il n'existe qu'une seule information introduite par la formule la plus économique. Le second élément du dialogue [2] contient une information de nature semblable: une consigne donnée à l'impératif. L'information est à peine un peu moins rudimentaire que la première; mais elle est bornée à ce qu'exige la compréhension élémentaire de la narration. De plus, Merlin n'est pas constant: il vousoyait Gargantua, il le tutoie maintenant. D'autre part, son présent «detiens» surprend. L'élément n° [3] est encore plus révélateur de la linéarité du propos: cet homme armé, qui surgit de façon imprévue, devrait bien susciter quelque marque d'étonnement chez le narrateur ou chez le personnage; or le premier continue son récit squelettique et le second cherche seulement à s'informer sans montrer le moindre sentiment. L'homme rencontré répond, mais l'échange se borne à ces quelques mots en discours direct: Gargantua agit, mais ne parle plus.

Pour qu'on ne me reproche pas de rechercher la facilité en prenant à dessein une œuvre à la narration peu significative, je propose d'examiner un extrait de roman où l'art est plus grand.

> ***Le Premier Livre d'Amadis de Gaule***
>
> *[..] Car à l'occasion de ce songe, il estoit devenu si melancolicque, que ses subjectz (s'en esbahissans) furent en une merveilleuse peine: ce neantmoins apres qu'il leur eust faict entendre son vouloir, et mis ordre aux choses requises, il leur donna congé, et renvoya chascun en sa maison, seulement retint troys astrologiens (selon sa fantasie) les plus sçavans en l'affaire pour lequel il les avoit mandez. Lesquelz il feit appeller en sa chapelle, et sur le corps de Dieu jurer et promettre, que sans craincte d'aulcun cas, tant fust il dangereux, ilz luy interpreteroient à leur pouvoir, et le plus vrayement qu'ilz sçauroyent ce qu'il leur declaireroit, puis recita son songe, comme il est cy devant devisé. Adonc l'ung d'iceulx nommé Ungan le Picard, le plus expert de tous luy respondit: Sire, songes sont choses vaines, et pour telz doibvent estre tenuz: toutesfois puis que c'est vostre plaisir que l'on face cas du vostre, donnez nous terme pour y penser. Il me plaist bien, dit le Roy, dans douze jours rendez m'en responce. Mais affin qu'ilz ne s'entendissent ou deguisassent la verité, il les feit separer, de sorte que durant ce terme accordé, ilz n'eurent moyen de se veoir ny parler ensemble. Parquoy à leur possible travaillerent en ce qu'ilz avoient promis au Roy: telement que*

> *le jour escheu qu'ilz debvoient rendre compte de leur labeur, il tira premier à part Albert de Campaigne, et luy dist: Vous sçavez ce que vous m'avez juré et promis, declairez moy maintenant ce que vous en avez trouvé. Sire, respondit Albert, faictes doncques les aultres estre presens, car je le vous diray devant eulx. C'est bien advisé, dit le Roy. Lors ilz furent appellez. Puis commença Albert son propos: Sire mon advis est, que la chambre fermée, et ce que vous y vistes entrer par la porte secrette, signifie ce royaulme qui est bien cloz et gardé. Ce neantmoins par quelque endroict d'icelluy, viendra aulcun pour le vous oster. Et tout ainsi que l'on vous mettoit la main par les costez, et vous arrachoit on le cueur, puis estoit jecté en la riviere: ny plus ny moins vous sera emblé ville ou forteresse et mise en main de qui ne la pourrez aysément recouvrer. Et que sera ce de l'aultre cueur (dit le Roy) lequel je songeoys me demeurer, et me disoit on que puis apres je le perdrois oultre le gré de celluy qui m'embloit le premier? En cela, respondit Albert, il semble que quelque autre invadera vostre pays, comme aura faict le premier, plus contrainct (toutesfois) par force d'aultruy, qui lui commandera le faire, que de vouloir qu'il en ayt. Et voylà Sire ce que je vous en puis dire. Or apres (dit le roy au second nommé Antalle) dictes nous vostre advis. Sire, il me semble que Albert a tresbien dict, et suis de son opinion, fors que [...]*[2].

Ce qu'on lit est en fait une traduction de l'*Amadis de Gaule* de Montalvo (version espagnole de la fin du XV^e^ siècle) par Nicolas Herberay des Essarts. Traduction-amplification. C'est peut-être la narration qui a connu le plus de succès dans la première moitié du XVI^e^ siècle: «prodigieux succès», «phénomène de société», dira Yves Giraud. L'épisode qui est reproduit se situe peu après le début du roman: le roi Perion est triste pour avoir dû quitter l'infante Helisenne avec laquelle il vient de passer plusieurs nuits d'amour (Amadis naîtra de cette union). Le roi vient de faire un songe: plongé dans la mélancolie, il aimerait se le faire expliquer par trois oniromanciens.

Comparée à la chronique gargantuine, cette narration est infiniment plus nuancée et raffinée. Par exemple, on y voit une alternance du

---

2 Le Premier Livre d'Amadis de Gaule publié sur l'édition originale par Hugues Vaganay, nouvelle édition par Yves Giraud, Paris, Nizet, «Société des Textes Français Modernes», 1986, tome I, p. 22-24.

discours indirect (début du texte) et du discours direct: «Sire, songes sont chose vaines...». La réponse d'Ungan le Picard comprend deux plans de sens (la liberté du sage et le respect de la demande du roi). Une argumentation s'amorce incontestablement. Mais nous n'obtenons pas de renseignements sur les circonstances extérieures du dialogue. Les sages, comment, par où sont-ils entrés? Quels rapports le roi a-t-il eu avec eux auparavant? En quel degré d'intimité sont-ils avec le souverain? Si les conditions du «contrat» sont explicites et supposent deux interlocuteurs assez différenciés, le dialogue - et la suite du texte le montrerait de la même façon - est linéaire, il traite élégamment d'un objet, il donne une information, il traduit un sentiment, mais dans le droit fil des nécessités minimales du récit.

> Marguerite de Navarre, L'Heptaméron, 46e nouvelle, seconde partie
>
> *[...] Et, pour parfaire sa malice, s'en alla*[3] *chez une damoiselle qui aymoit les Cordeliers sur toutes gens; et, après avoir presché ung sermon ou deux devant elle, advisa sa fille qui estoit fort belle; et, pour ce qu'elle ne se levoit poinct au matin pour venir au sermon, la tansoit souvent devant sa mere, qui lui disoit:* ***«Mon pere, pleust à Dieu qu'elle eust ung peu tasté des disciplines que entre vous religieux prenez!»****[1] Le beau pere luy jura que, si elle estoit plus*[4] *si paresseuse, qu'il luy en bailleroit: dont la mere le pria bien fort. Au bout d'un jour ou de deux, le beau pere entra dans la chambre de la damoiselle*[5]*, et, ne voiant poinct sa fille, lui demanda où elle estoit. La damoiselle luy dist: «Elle vous crainct si peu que je croy qu'elle est encores au lict. -* ***Sans faulte, dist le Cordelier, c'est une tres mauvaise coustume à jeunes filles d'estre paresseuses. Peu de gens font compte du peché de paresse, mais quant à moy, je l'estime ung des plus dangereux qui soit, tant pour le corps que pour l'ame: parquoy, vous l'en debvez bien chastier, et, si vous m'en donnez la charge, je la garderois bien d'estre au lict à l'heure***

[3] Sujet: le cordelier.

[4] Encore, à l'avenir.

[5] «Demoiselle», «Mademoiselle» pouvaient s'appliquer à des femmes mariées; les termes marquaient un rang inférieur à celui de la «Dame». Il s'agit ici de la mère et non de la fille.

qu'il fault prier Dieu.» *[2] La pauvre damoiselle, croyant qu'il fust homme de bien, le pria de la vouloir corriger; ce qu'il feit incontinant, et, en montant en hault par ung petit degré de bois, trouva la fille toute seulle dedans le lict, qui dormoit bien fort; et, toute endormye, la print par force. La pauvre fille, en s'esveillant, ne sçavoit si c'estoit homme ou diable; et se mit à crier, tant qu'il luy fust possible, appellant sa mere à l'ayde; laquelle, au bout du degré, cryoit au Cordelier:* ***«N'en ayez poinct de pitié, monsieur, donnez-luy encores et chastiez ceste mauvaise garse***[6]***.»*** *[1] Et, quant le Cordelier eut parachevé sa mauvaise volunté, descendit où estoit la damoiselle et luy dit avecq ung visaige tout enflambé: «Je croy, ma damoiselle, qu'il souviendra à vostre fille de ma discipline.» La mere, après l'avoir remercié bien fort, monta en la chambre où estoit sa fille, qui menoit ung tel deuil que debvoit faire une femme de bien à qui ung tel crime estoit advenu. Et, quant elle sceut la verité, feit chercher le Cordelier partout, mais il estoit desja bien loing; et oncques puis ne fut trouvé au royaulme de France.*

«Vous voiez, mes dames, quelle seureté il y a à bailler telles charges à ceulx qui ne sont pour en bien user. La correction des hommes appartient aux hommes et des femmes aux femmes; car les femmes à corriger les hommes seroient aussi piteuses que les hommes à corriger les femmes seroient cruelz. - Jesus! ma dame, dist Parlamente, que voylà ung vilain et meschant Cordelier! - Mais dictes plustost, dist Hircan, que c'estoit une sotte et folle mere, qui soubz couleur d'ypocrisie, donnoit tant de privaulté à ceux qu'on ne doibt jamais veoir que en l'eglise. - Vrayement, dist Parlamente, je la confesse une des sottes meres qui oncques fut, et, si elle eut esté aussi saige que la jugesse, elle luy eust plustost faict descendre le degré que de monter. Mais que voulez-vous? ce diable demi ange est le plus dangereux de tous; car il se sçait si bien transfigurer en ange de lumiere, que l'on faict conscience de les soupsonner telz qu'ilz sont, et, me semble, la personne qui n'est poinct soupsonneuse doibt estre louée. - Toutesfois, dist Oisille, l'on doibt soupsonner le mal qui est à eviter, principalement ceulx qui ont charge; car il vault mieux soupsonner le mal qui n'est poinct, que de tumber, par sottement croire, en icelluy qui est; et n'ay jamais veu femme trompée pour estre tardive à croire la parolle des hommes,

[6] Sans la valeur péjorative que nous lui connaissons.

> *mais oy bien plusieurs, par trop bien promptement adjouster foy à la mensonge; par quoy, je dictz que le mal qui peult advenir ne se peut trop soupsonner, voire ceulx qui*[7] *ont charge d'hommes, de femmes, de villes et d'Estatz; car, encores quelque bon guet que l'on face, la meschanceté et les trahisons regnent assez, et le pasteur qui n'est vigilant sera tousjours trompé par les finesses du loup. [...]*[8].»

On ne saurait comparer la technique de Marguerite de Navarre avec celle de l'auteur anonyme des *Chroniques gargantuines* sans faire injure à la grande princesse. On remarque clairement, par exemple, qu'un jeu s'introduit entre le personnage et la narratrice, comme en témoignent les deux passages soulignés [1]: les répliques de la pauvre mère sont à ses propres yeux univoques et très sérieuses. Aux yeux de la narratrice et du lecteur, qui connaissent l'hypocrisie du cordelier, ce que dit la mère prend un double sens, sexuel et ironique. Les personnages présentent évidemment un relief; il leur vient en particulier d'un pouvoir d'argumentation: en exagérant les dangers de la paresse (voir passage souligné [2]), le cordelier pratique une rhétorique savante: il sait très bien qu'il agira sur la peur de son interlocutrice et l'amènera à se fier à sa volonté de perfection morale. On remarque aussi que la narration a une portée générale et qu'elle sert, comme celle des autres nouvelles, à alimenter un débat. Au plaisir de conter s'ajoute celui de réfléchir, voire d'édifier. Néanmoins, Marguerite ressemble à l'auteur des *Chroniques* et à celui d'*Amadis* en ce que son niveau d'énoncé *est uniforme*.

b) Quelques éléments possibles d'une norme narrative

Il est prétentieux de vouloir définir une norme à si peu de frais. Je ne prétends qu'indiquer une direction de recherche en répertoriant quelques points dont les textes donnés ci-dessus pourraient confirmer le bien-fondé:

1. La narration est **linéaire:** un propos, une intention, une idée. Cette linéarité n'empêche pas le raffinement, l'élégance, la subtilité. Il n'y pas de variations hors de cette ligne: pas de rupture lorsque les

---

[7] Surtout par ceux qui.

[8] Marguerite de Navarre, L'Heptaméron, édition par Michel François, Paris, Garnier Frères, 1950, p. 309-311.

personnages sont en conversation, pas de saut dans la tonalité du récit, pas d'irruptions de l'imaginaire des personnages, pas de glissements associatifs, peu de tropes.

2. On trouve peu de commentaires sur les circonstances adjacentes: origine de l'histoire, réflexions de portée générale sur le récit, nature du décor.

3. Pas de commentaire du narrateur sur la façon dont les interlocuteurs se parlent. Pas de signaux à l'orée du dialogue.

4. Les rapports affectifs d'une conversation sont à peu après absents. Les fonctions conative et phatique - pour se référer aux fameuses distinctions de Jakobson - ne sont pas requises.

5. Et surtout - remarque qui résume les quatre précédentes - le niveau de langue et par conséquent de style est **uniforme**.

II. Les trois chapitres de Rabelais au regard d'une norme narrative

Chapitre XXXVII

Comment le Moyne
feut festoyé par Gargantua
et des beaulx propous
qu'il tint en souppant.

Quand Gargantua feut à table et la premiere poincte des morceaux feut bauffrée, Grandgouzier commencea raconter la source et la cause de la guerre meue entre luy et Picrochole, et vint au poinct de narrer comment Frere Jean des Entommeures avoit triomphé à la defence du clous de l'abbaye, et le loua au dessus des prouesses de Camille, Scipion, Pompée, Cesar et Themistocles. Adoncques requist Gargantua que sus l'heure feust envoyé querir, affin qu'avecques luy on consultast de ce qu'estoit à faire. Par leur vouloir l'alla querir son maistre d'hostel, et l'admena joyeusement avecques son baston de croix sus la mulle de Grandgouzier.

Quand il feut venu, mille charesses, mille embrassemens, mille bons jours feurent donnez :

« Hés, Frere Jean, mon amy !

— Frere Jean, mon grand cousin, Frere Jean de par le diable !

— La collée, mon amy !

— A moy la brassée !

— Czà, couillon, que je te esrene de forse de t'acoller ! »

Et Frere Jean de rigoller ! Jamais homme ne feut tant courtoys ny gracieux.

« Czà, czà (dist Gargantua), une escabelle icy, auprès de moy, à ce bout.

— Je le veulx bien (dist le Moyne), puis qu'ainsi vous plaist. Page, de l'eau ! Boute, mon enfant, boute : elle me refraischira le faye. Baille icy que je guargarize.

— *Deposita cappa* (dist Gymnaste). Houstons ce froc.

— Ho, par Dieu (dist le Moyne), mon gentil homme, il y a un chapitre *in statutis ordinis* au quel ne plairoit le cas.

— Bren (dist Gymnaste), bren pour vostre chapitre. Ce froc vous rompt les deux espaules ; mettez bas.

— Mon amy (dist le Moyne), laisse le moy, car, par Dieu ! je n'en boy que mieulx : il me faict le corps tout joyeulx. Si je le laisse, Messieurs les pages en feront des jarretieres, comme il me feut faict une foys à Coulaines. Dadventaige, je n'auray nul appetit. Mais, si en cest habit je m'assys à table, je boiray, par Dieu ! et à toy et à ton cheval, et de hayt. Dieu guard de mal la compaignie ! Je avoys souppé ; mais pource ne mangeray je poinct moins, car j'ay un estomach pavé, creux comme la botte sainct Benoist, tousjours ouvert comme la gibbessiere d'un advocat. De tous poissons, fors que la tanche, prenez l'aelle de la perdrys. Ceste cuisse de levrault est bonne pour les goutteux. A propous truelle, pourquoy est ce que les cuisses d'une damoizelle sont tousjours fraisches ?

— Ce probleme (dist Gargantua) n'est ny en Aristote, ny en Alex. Aphrodise, ny en Plutarque.

— C'est (dist le Moyne) pour troys causes par lesquelles un lieu est naturellement refraischy : *primo*, pour ce que l'eau decourt tout du long ; *secundo*, pour ce que c'est un lieu umbrageux, obscur et tenebreux, on quel jamais le soleil ne luist ; et tiercement, pour ce qu'il est continuellement esventé des ventz du trou de bize, de chemise, et d'abondant de la braguette. Et dehayt ! Page, à la humerye !... Crac, crac, crac... Que Dieu est bon, qui nous donne ce bon piot !... J'advoue Dieu, si je eusse esté on temps de Jesuchrist, j'eusse bien engardé que les Juifz ne l'eussent prins au Jardin de Olivet. Ensemble le diable me faille si j'eusse failly de coupper les jarretz à Messieurs les Apostres, qui fuyrent tant laschement, apres qu'ilz eurent bien souppé, et laisserent leur bon maistre au besoing ! Je hay plus que poizon un homme qui fuyt quand il fault jouer des cousteaulx. Hon, que je ne suys roy de France pour quatre vingtz ou cent ans ! Par Dieu, je vous mettroys en chien courtault les fuyars de Pavye ! Leur fiebvre cartaine ! Pourquoy ne mouroient ilz là plus tost que laisser leur bon prince en ceste necessité ? N'est il pas meilleur et plus honorable mourir vertueusement bataillant que vivre fuyant villainement ?... Nous ne mangerons gueres d'oysons ceste année... Ha, mon amy, baille de ce cochon... Diavol ! il n'y a plus de moust : *germinavit radix Jesse*. Je renye ma vie, je meurs de soif... Ce vin n'est pas des pires. Quel vin beuviez vous à Paris ? Je me donne au diable si je n'y tins plus de six moys pour un temps maison ouverte à tous venens. Congnoissiez vous Frere Claude de Sainct Denys ? O le bon compaignon que c'est ! Mais quelle mousche l'a picqué ? Il ne faict rien que estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie poinct, de ma part. En nostre Abbaye nous ne estudions jamais, de peur des auripeaux. Nostre feu abbé disoit que c'est chose monstreuse veoir un moyne sçavant. Par Dieu, Monsieur mon amy, *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*... Vous ne veiscicz oncques tant lievres come il y en a ceste année. Je n'ay peu recouvrir ny aultour ny tiercelet de lieu du monde. Monsieur de la Belloniere me avoyt promis un lanier, mais il m'escripvit n'a gueres qu'il estoit devenu patays. Les perdrys nous mangeront les aureilles mesouan. Je ne prens poinct de plaisir à la tonnelle, car je y morfonds. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suis poinct à mon aize. Vray est que, saultant les hayes et buissons, mon froc y laisse du poil. J'ay recouvert un gentil levrier. Je donne au diable si luy eschappe lievre. Un lacquays le menoit à Monsieur de Maulevrier ; je le destroussay. Feys je mal ?

— Nenny, Frere Jean (dist Gymnaste), nenny, de par tous les diables, nenny !

— Ainsi (dist le Moyne), à ces diables, ce pendent qu'ilz durent ! Vertus Dieu ! qu'en eust faict ce boyteux ? Le cor Dieu ! il prent plus de plaisir quand on luy faict present d'un bon couble de beufz !

— Comment (dist Ponocrates), vous jurez, Frere Jean ?

— Ce n'est (dist le Moyne) que pour orner mon langaige. Ce sont couleurs de rhetorique Ciceroniane. »

BEST COPY AVAILABLE

Chapitre XXXVIII

Pourquoy les Moynes sont refuyz du monde, et pourquoy les uns ont le nez plus grand que les aultres.

« Foy de christian ! (dist Eudemon) je entre en grande resverie, considerant l'bopesteté de ce moyne ; car il nous esbaudist icy tous. Et comment doncques est qu'on rechasse les moynes de toutes bonnes compaignies, les appellans Troublefestes, comme abeilles chassent les fresions d'entour leurs rouches ?

« *Ignavum fucos pecus*
(dict Maro),
a presepibus arcent. »

A quoy respondit Gargantua :

« Il n'y a rien si vray que le froc et la cagoule tire à soy les opprobres, injures et maledictions du monde, tout ainsi comme le vent dict Cecias attire les nues. La raison peremptoyre est par ce qu'ilz mangent la merde du monde, c'est à dire les pechez, et comme machemerdes l'on les rejecte en leurs retraictz, ce sont leurs conventz et abbayes, separez de conversation politicque comme sont les retraictz d'une maison. Mays, si entendez pourquoy un cinge en une famille est tousjours mocqué et herselé, vous entendrez pourquoy les moynes sont de tous refuys, et des vieulx et des jeunes. Le cinge ne guarde poinct la maison, comme un chien ; il ne tire pas l'aroy, comme le beuf ; il ne produict ny laict ny laine, comme la brebis ; il ne porte pas le faiz, comme le cheval. Ce qu'il faict est tout conchier et degaster, qui est la cause pourquoy de tous repceoyt mocqueries et bastonnades. Semblablement, un moyne (j'entends de ces ocieux moynes) ne laboure comme le paisant, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guerit les malades comme le medicin, ne presche ny endoctrine le monde comme le bon docteur evangelicque et pedagoge, ne porte les commoditez et choses necessaires à la republicque comme le marchant. Ce est la cause pourquoy de tous sont huez et abhorrys.

— Voyre, mais (dist Grandgouzier) ilz prient Dieu pour nous.

— Rien moins (respondit Gargantua). Vray est qu'ilz molestent tout leur voisinage à force de trinqueballer leurs cloches.

— Voyre (dist le Moyne), une messe, une matines, une vespres bien sonnées sont à demy dictes.

— Ilz marmonnent grand renfort de legendes et pseaulmes nullement par eulx entenduz. Ilz content force patenostres, entrelardées de longs Avemariaz, sans y penser ny entendre. Et ce je appelle mocquedieu, non oraison. Mais ainsi leurs ayde Dieu, s'ilz prient pour neus, et non par peur de perdre leurs miches et souppes graces. Tous vrays Christians, de tous estatz, en tous lieux, en tous temps, prient Dieu, et l'Esperit prie et interpelle pour iceulx, et Dieu les prent en grace. Maintenant tel n'est nostre bon Frere Jean. Pourtant chascun le soubhayte en sa compaignie. Il n'est poinct bigot ; il n'est point desiré ; il est honeste, joyeulx, deliberé, bon compaignon. Il travaille ; il labeure ; il defend les opprimez ; il conforte les affligez ; il souvient es souffreteux ; il garde le clous de l'abbaye.

— Je foys (dist le Moyne) bien dadventaige ; car, en despeschant noz matines et anniversaires on cueur, ensemble je fois des chordes d'arbaleste, je polys des matraz et guarrotz, je foys des retz et des poches à prendre les connins. Jamais je ne suis oisif. Mais or çà, à boyre, boyre çà ! Aporte le fruict ; ce sont chastaignes du boys d'Estrocz. Avecques bon vin nouveau, voy vous là composeur de petz. Vous n'estes encores ceans amoustillez. Par Dieu, je boy à tous guez, comme un cheval de promoteur ! »

Gymnaste luy dist :

« Frere Jean, houstez ceste rouppie que vous pend au nez.

— Ha, ha ! (dist le Moyne) seroys je en dangier de noyer, veu que suis en l'eau jusques au nez ? Non, non. *Quare* ? *Quia* elle en sort bien, mais poinct n'y entre, car il est bien antidoté de pampre. O mon amy, qui auroit bottes d'hyver de tel cuyr, hardiment pourroit il pescher aux buytres, car jamais ne prendroient eau.

— Pourquoy (dist Gargantua) est ce que Frere Jean a si beau nez ?

— Par ce (respondit Grandgouzier) que ainsi Dieu l'a voulu, lequel nous faict en telle forme et telle fin, scelon son divin arbitre, que faict un potier ses vaisseaulx.

— Par ce (dist Ponocrates) qu'il feut des premiers à la foyre des nez. Il print des plus beaulx et plus grands.

— Trut avant ! (dist le Moyne). Scelon vraye Philosophie monasticque, c'est par ce que ma nourrice avoit les tetins moletz : en la laictant, mon nez y enfondroit comme en beurre, et là s'eslevoit et croissoit comme la paste dedans la met. Les durs tetins des nourrices font les enfans camuz. Mais guay, guay ! *Ad formam nasi cognoscitur ad te levavi*... Je ne mange jamais de confictures. Page, à la humerie ! Item, rousties ! »

BEST COPY AVAILABLE

Chapitre XXXIX

Comment le Moyne feist dormir Gargantua, et de ses heures et breviare.

Le souper achevé, consulterent sus l'affaire instant, et feut conclud que environ la minuict ilz sortiroient à l'escarmouche pour sçavoir quel guet et diligence faisoient leurs ennemys ; en ce pendent, qu'ilz se reposeroient quelque peu, pour estre plus frays. Mais Gargantua ne povoyt dormir en quelque faczon qu'il se mist. Dont luy dist le Moyne :

« Je ne dors jamais bien à mon aise, si non quand je suis au sermon ou quand je prie Dieu. Je vous supply, commenczons, vous et moy, les sept psaulmes pour veoir si tantoust ne serez endormy. »

L'invention pleut tresbien à Gargantua, et, commenceant le premier psaulme, sus le poinct de *Beati quorum* s'endormirent et l'un et l'aultre. Mais le Moyne ne faillit oncques à s'esveiller avant la minuyct tant il estoit habitué à l'heure des matines claustrales.

Luy esveillé, tous les aultres esveilla, chantant à pleine voix la chanson :

« Ho, Regnault, reveille toy, veille,
O, Regnault, reveille toy. »

Quand tous furent esveillez, il dist :

« Messieurs, l'on dict que matines commencent par tousser, et souper par boyre. Faisons au rebours ; commenczons maintenant noz matines par boyre, et de soir, à l'entrée de souper, nous tousserons à qui mieulx mieulx. »

Dont dist Gargantua :

« Boyre si toust apres le dormir, ce n'est pas vescu en diete de medicine. Il se fault premier escurer l'estomach des superfluitez et excremens.

— C'est (dist le Moyne) bien mediciné ! Cent diables me saultent au corps s'il n'y a plus de vieulx hyvroignes qu'il n'y a de vieulx medicins ! Rendez tant que vouldrez voz cures, je m'en voys apres mon tyrouer.

— Quel tyrouer (dist Gargantua) entendez vous ?

— Mon breviare (dist le Moyne), car — tout ainsi que les fauconniers, davant que paistre leurs oyseaux, les font tyrer quelque pied de poulle pour leurs purger le cerveau de phlegmes et pour les mettre en appetit, — ainsi, prenant ce joyeux petit breviare au matin, je m'escure tout le poulmon, et voy me là prest à boyre.

— A quel usaige (dist Gargantua) dictez vous ces belles heures ?

— A l'usaige (dist le Moyne) de Fecan, à troys psaulmes et troys leczons ou rien du tout qui ne veult. Jamais je ne me assubjectoys à heures : les heures sont faictes pour l'homme, et non l'homme pour les heures. Pourtant je foys des miennes à guise d'estrivieres ; je les acourcys ou allonge quand bon me semble : *brevis oratio penetrat celos, longa potatio evacuat scyphos*. Où est escript cela ?

— Par ma foy (dist Ponocrates), je ne sçay, mon petit couillaust ; mais tu vaulx trop !

— En cela (dist le Moyne) je vous ressemble. Mais *venite apotemus*. »

L'on apresta carbonnades à force et belles souppes de primes, et beut le Moyne à son plaisir. Aulcuns luy tindrent compaignie, les aultres s'en deporterent. Apres, chascun commencea soy armer et accoustrer, et armerent le Moyne contre son vouloir, car il ne vouloit aultres armes que son froc davant son estomach et le baston de la croix en son poing. Toutesfoys, à leur plaisir feut armé de pied en cap et monté sus ung bon coursier du royaulme, et ung gros braquemart au coustè ; ensemble Gargantua, Ponocrates, Gymnaste, Eudemon et vingt et cinq des plus adventureux de la mayson de Grandgouzier, tous armez à l'adventaige, la lance au poing, montez comme sainct George, chascun ayant un harquebouzier en crope.

Si l'on examine la narration de Rabelais dans les trois chapitres que nous avons choisis, notre esquisse normative est complètement bouleversée.

1. Nous ne voyons aucune linéarité. Après un passage où Alcofrybas décrit rapidement le début du repas, annonce qu'on va chercher Frère Jean et donne la raison de cette démarche (quelle distance d'avec les *Chroniques*!), le dialogue commence: propos joyeux de salutation, propos sur le froc, puis sur l'appétit (l. 45). Détour par des réflexions grivoises, retour au sujet de la table, puis, plus particulièrement, de la boisson; puis des réflexions sur les moines savants, sur la chasse; enfin sur les jurons. Et quelle finalité à ce premier dialogue (s'il en jamais eu une autre que celle d'amuser)? Faire admirer par Eudemon, au début du chapitre XXXVIII, l'«honesteté» du moine! Reconnaissons que le dialogue du chapitre XXXVIII est moins accidenté. On ne saurait pourtant le définir comme univoque.

2. Les circonstances adjacentes. Elles sont nombreuses. Relevons, parmi d'autres, les marques d'affection (l. 19-20); la demande de Frère Jean au page pour avoir de l'eau (l. 34); le commentaire du moine: «Je avoys souppé...» (l. 47-48): pas nécessaire, mais il renforce l'idée avantageuse que le lecteur doit se faire des capacités d'absorption du héros; la réflexion de Ponocrates sur les jurons (l. 114-115): le lecteur est ainsi conforté dans l'observation qu'il vient de faire en entendant le chapelet de Frère Jean (l. 110-113), etc.

3. Les chapitres choisis ne sont constitués, pratiquement, que par des dialogues. Ils sont donc peu adéquats pour examiner les interventions du narrateur. Néanmoins, dans l'un des courts passages où il intervient (ch. XXXIX), on le voit s'amuser à une répétition. Ce phénomène d'écriture était moins sensible aux oreilles des gens du XVI^{e} siècle qu'à celles de nos contemporains; il n'en reste pas moins que «s'esveiller» (l. 19), «esveillé» (l. 21), «esveilla» (l. 21) et «esveillez» (l. 25) encadrant les deux «reveille toy» (l. 23-24) de la chanson du moine constituent comme une figure, une hypotypose en l'occurrence, pour bien montrer combien le réveil était difficile!

4. Les rapports affectifs et l'usage des fonctions émotives et conatives. C'est ici que l'écart par rapport à notre norme est le plus marqué: voir les lignes 21 à 27 du chapitre XXXVII (effusions de bienvenue), les lignes 39, 82 et 110 sqq. du même chapitre (jurons), l. 75-76 et 97-98 du chap. XXXVIII (exhortations familières), etc.

5. Les niveaux de langue variés. Il n'est pas difficile de distinguer plusieurs niveaux de langue dans les chapitres qui nous occupent. Nous sommes en présence d'un style et de références élevés, par exemple à XXXVII, l. 11-12, l. 35, l. 56-57, XXXVIII, l. 48-57, XXXIX, l. 66 sqq. D'un style plutôt moyen (sérieux, certes, voire grave; mais émaillé de mots de style bas): XXXVII, l. 13-18; XXXVIII, l. 16-40. D'un style franchement bas dans de très nombreux endroits: XXXVII, l. 6-7, l. 26, l. 39, l. 62-66, XXXVIII, l. 70-71 (calembour: «composeur», «arrangeur», «négociateur» de paix, d'après l'expression *bellum componere* = mettre fin à une guerre. Pour cet amour des calembours au XVI[e] s., voir les deux exemples cités à la fin de notre bibliographie), etc. Mais le plus remarquable est que les niveaux de style s'interpénètrent souvent, comme le prouve le dernier cas mentionné ci-dessus: le calembour repose sur un latinisme des plus savants. Les références élevées du chapitre XXXVII sont constamment cernées par la parodie.

Ce mélange des styles peut dans une certaine mesure s'appréhender en termes de norme. En 1521, Jacques Fabri publie son *Grant et vray art de pleine Rhetorique*. Cet ouvrage a un grand succès et connaît jusqu'au milieu du siècle au moins cinq éditions. Fabri reprend la théorie antique des trois niveaux de style: élevé, moyen, bas. On sait que tous les rhétoriciens du Moyen Âge l'ont transformée de telle manière que les variations de style s'étendent aux choses dont on parle (dans l'Antiquité, les niveaux de style ne concernaient que l'élocution de l'orateur dans un même discours). Ce qui nous intéresse est que Fabri établisse comme une norme dans l'emploi des hauteurs de style: on n'est pas tenu à un usage unique d'un des trois niveaux, mais l'on ne peut mélanger que deux degrés contigus: le haut et le moyen ou le moyen et le bas; dans la «législation» concernant le bas, Fabri se montre très respectueux des interdits de vocabulaire qui frappent l'expression crue du sexuel et du scatologique. Ce sont donc tous nos chapitres qui tombent sous le coup

d'une telle interdiction. Dans la réglementation des niveaux de langue, le principe du «tiers exclu» me paraît une innovation notable. *Les haultz motz ou termes sont ceulx qui se approprient a haultes et graves matieres; et se humilient jusques aux termes moyens et moyenne substance, comme auctorité, puissance, seigneurie, et ne doibvent estre abessez pour estre apliquez en basse et humiliee substance, si ce n'est par figure yronicque ou aultre.* Je tiens cette remarque pour importante, qui définit par avance et sans le savoir, l'ironie rabelaisienne comme une transgression du niveau des langues et une atteinte à la norme rhétorique. De cette ironie, je n'ai pas le loisir de parler ici: je ne fais qu'indiquer, sans l'emprunter, une grande avenue.

Mais on peut, du point de vue littéraire, affiner cette réflexion. Ne parlons pas «style», mais parlons «langue» au sens de: «emploi littéraire des différentes sortes de langages». C'est ici que l'analyse exemplaire en tous points de Zygmunt Marzys rend les plus grands services aux commentateurs[9]. Je la reprends sur quelques points. Nous trouvons donc, dans nos extraits, des témoignages de la **langue parlée**, comme les apostrophes, les jurons. Nos trois chapitres sont très proches, sur ce point, de l'extraordinaire chapitre IV (V, dans les éditions habituelles: «Les propos des bien yvres»); de la **langue savante**, comme «peremptoire», «ocieux», «rhétorique ciceroniane»; voir en particulier le long passage XXXVIII, l. 48 sqq. On notera que le verbe «interpeller», l. 56, est conforme à une traduction érasmienne du verbe du Nouveau Testament «hypéreutunchanei» (voir la note dans laquelle Screech montre avec pertinence que Rabelais défend, contre Béda et les traditionalistes de la Sorbonne, le point de vue des novateurs); de la **langue technique**: en particulier tous les termes de la liturgie et de la chasse; des **dialectalismes**, qui font la difficulté, mais aussi la saveur de Rabelais; des **néologismes**, qui définissent à jamais Rabelais comme un grand créateur; de la **langue savante latine humaniste**, comme à XXXVIII, lignes 12-14; de la **langue latine du clerc**: peut-être normale, mais peu comprise (XXXIX, l. 54-55); parodiée (XXXVII, l. 36-40, l. 83: calembour; voir la note et les jeux de mots cités à la fin de mes notes); affectée d'un barbarisme (XXXVII, l. 94-95).

[9] Lors du colloque, la communication de Z. Marzys a pris place ici.

B. COMMENT INTERPRÉTER LA DÉVIANCE DE RABELAIS?

Il va sans dire que, par rapport aux textes que je vous ai présentés au début - et je continue à croire ces textes représentatifs d'une norme narrative - Rabelais est déviant. Reste à interpréter cette déviance. Vous devinez que nous sommes ici en présence d'un problème gigantesque. Aucun critique d'une certaine importance n'a évité la confrontation avec la déviance rabelaisienne. J'aimerais simplement vous présenter les grandes lignes de quelques réflexions importantes sur la question.

Bakhtine. Le critique russe a réfléchi au moins deux fois sur le plurilinguisme de Rabelais: dans *L'Œuvre de Rabelais*, principalement le chapitre sur le vocabulaire de la place publique, et dans le chapitre de son *Esthétique et théorie du roman* consacré au plurilinguisme. Pour Bakhtine, le plurilinguisme est un jeu qui multiplie les plans et créée un effet de perspective. Le recours à plusieurs niveaux de langue, à plusieurs sortes de langues permet à l'auteur de mettre en cause les concepts idéologiques officiels. Le plurilinguisme se définit comme une lutte, mais une de celles où l'arbitre n'est pas neutre. La polyphonie rabelaisienne se montre donc comme un recours subversif. L'idée est féconde, mais à condition de ne pas confondre l'officialité française au XVI^{e} siècle (quelle était-elle? Et même y en avait-il une?) avec l'officialité stalinienne des années quarante et cinquante. Prononcer le mot de «polyphonie» n'est pas forcément résoudre en une harmonie dialectique des sonorités qui ont été perçues comme inhabituelles. Suivre Bakhtine ne peut se faire que si l'on ne renonce pas à inventorier avec précision les langages et que si l'on veut bien s'arrêter aux nombreux problèmes posé par un humaniste évangélique recourant à la parodie biblique et au langage satirique des clercs éventuellement encanaillés.

Guy Demerson. Toute une partie des langages déviants de Rabelais semble à Guy Demerson appartenir aux paroles gelées (allusion à un célèbre épisode du *Quart Livre*): le réalisme de Rabelais mime des bizarreries (dialectalismes, jargon); Panurge «panglosse» est isolé; les locutions étrangères sont des murs qui ruinent la communication; les langues naturelles sont soumises à l'évolution et à la destruction. D'une façon un peu surprenante, Demerson affecte négativement toute une partie du plurilinguisme de Rabelais. En revanche, Demerson valorise

l'humaniste, *l'homo trilinguis*, et pense que, face à Babel, Rabelais privilégie les langues immuables, porteuses et créatrices de sens. La réflexion est d'importance et faite par un critique qui a analysé très soigneusement dans une édition magistralement annotée tous les niveaux de sens de Rabelais. Mais n'y a-t-il que gel dans l'invention polyglotte de notre auteur? Cette simple question montre que la dichotomie de Demerson est sans doute trop radicale.

François Rigolot et **Walter von Wartburg**. François Rigolot analyse différents langages de Rabelais et conclut à une tension entre l'*agôn* et l'*enkômion*. L'*agôn*, c'est la lutte, l'opposition, la discordance. Mais elle peut être aussi un jeu, au sens où l'entend Huizinga dans son *Homo ludens*, un affrontement entre des langages, donc des univers opposés: «par le jeu des binômes contradictoires, le quêteur s'immobilise, déconcerté.» Mais de cet *agôn* va naître l'élan lyrique, l'*enkômion*, l'éloge enthousiaste qui recouvre tout, emporte tout, réconcilie. De cette explication - séduisante parce qu'elle ménage le dynamisme - et toute grande oeuvre est dynamique - se rapproche celle de Walter von Wartburg dans son *Évolution et structure de la langue française*. Le célèbre lexicologue a écrit sur la langue de Rabelais quatre ou cinq pages, mais ce sont des pages définitives: «Rabelais n'en [les manifestations de la vie] rejette aucune; la plus humble coudoie dans son œuvre ce qu'il y a de plus sublime. Il est capable de parler dans la même phrase des plus subtiles théories philosophiques et des excréments humains. C'est que pour lui il n'y a rien de vil dans la nature, excepté des falsifications (p. 159).» La nature, selon von Wartburg, explique la déviance de Rabelais: «L'unité intérieure qui, pour lui, fait de la nature un grand organisme se manifeste aussi dans le mélange des éléments les plus disparates (p. 161).» L'explication par la Nature et le Grand Tout dans lequel se résolvent les contradictions est certes bonne. Mais ce dénominateur commun est peut-être un peu large pour être toujours signifiant.

Claude-Gilbert Dubois. Les déviances du langage, malgré leur fréquence, n'ont pas toujours été bien jugées par les grammairiens français de la Renaissance. Dubois essaie de substituer à un jugement fondé sur la productivité du sens (les déviances noient le message) un jugement fondé sur l'esthétique et le plaisir: Dubois a de la compréhension pour l'«affirmation du plaisir narcissique par lequel le

créateur donne sa phrase à contempler pour le plaisir d'une contemplation». Dans les différentes déviances que Dubois ramène à trois types[10], le critique voit la volonté d'exhiber une pure forme, un chant par avance symboliste, ou alors le désir polémique en jouant sur les interdits qui sont forcément derrière tout langage second. «Mithridatisme panurgique, babélisme macaronique, onomatopéisme, fanfares cacophoniques, tous les 'vices de innovation' font l'essai des possibilités données au créateur d'utiliser les richesses linguistiques de l'univers". Admirons le pouvoir de création rabelaisien de Claude-Gilbert Dubois, mais demandons-lui comment il interpréterait cette parole de Pantagruel à l'écolier limousin qui écume le latin: «A cette heure parles-tu *naturellement*?»

Erich Auerbach. C'est peut-être, de tous les critiques de Rabelais, celui qui a formulé avec le plus de pertinence le problème de la déviance de Rabelais. Dans un chapitre de sa célèbre *Mimésis*, il réfléchit sur le mélange des styles chez Rabelais. Dans le chapitre XXXII de *Pantagruel*, par exemple, il découvre différents niveaux de style apparemment incompatibles; le terme de déviance n'apparaît pas chez Auerbach, mais il est sous-jacent. Ce mélange des styles existait dans la littérature édifiante de la fin du Moyen Âge, mais il se situait dans un cadre défini, celui d'un univers aux structures chrétiennes bien établies. Le mélange des styles de Rabelais représente «l'émancipation de la vision, du sentiment et de la pensée que suscite [le] jeu perpétuel avec les choses et qui invite le lecteur à entrer directement en contact avec le monde et la multiplicité de ses phénomènes». On retrouve le «jeu» de Huizinga, présenté ici comme l'une des dimensions de l'homme moderne, de l'individu de la Renaissance, qui est à lui-même sa propre mesure. Les remarques d'Auerbach vont certes très loin (n'oublions pas qu'elles sont les premières en date de toutes celles que je présente ici), mais il n'empêche qu'elles reportent le problème - il en est toujours ainsi avec Rabelais! - qu'elles repoussent certaines questions. Au moment où Auerbach écrivait, c'est-à-dire

[10] *L'«escumage du latin»*, c'est-à-dire l'introduction d'éléments lexicaux latins dans un discours à morphologie et à syntaxe françaises. *Le discours macaronique*, c'est-à-dire la latinisation approximative de mots français. *Les jeux de langage «qui procèdent par transfusion sauvage d'une langue à une autre»* Appartiennent à ce dernier type les exemples mentionnés par Tabourot des Accords, et que je cite en fin de notes.

pendant la seconde Guerre mondiale, on n'accordait pas l'importance que l'on fait maintenant au Rabelais «évangélique[11]». La déviance de Rabelais doit-elle correspondre à la multiplicité des phénomènes soudain découverte par l'Homme de la Renaissance ou aux jeux d'un «Évangélique» érasmien, à la fois porté à rire de la Sorbonne conservatrice et à se réjouir des promesses d'un monde en voie de régénération?

Brève bibliographie

AUERBACH, E. (1969): *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, «Tel» n° 14. Édition originale, en langue allemande, 1946.

BAKHTINE, M. (1970): *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous* [sic] *la Renaissance*, Paris, Gallimard.

BAKHTINE, M. (1978): *Esthétique et théorie du roman*, chapitre II, 3: «Le plurilinguisme dans le roman», Paris, Gallimard.

DEMERSON, G. (1981): «Le Plurilinguisme chez Rabelais», dans: *Réforme, Humanisme, Renaissance*, N° 14, p. 3-19.

DUBOIS, Cl-G. (1982): «'Vice de innovation' et 'Escumeurs de latin': quelques aspects du mélange des langues dans ses rapports avec la création littéraire en France au XVI^e siècle», dans: *Réforme, Humanisme, Renaissance*, N° 15[2], p. 19-32.

GENDRE, A. (1982): «Pierre Fabri et ses 'trois manières de parler de toutes matières'», dans: *Réforme, Humanisme, Renaissance*, N° 15[2], p. 71-75.

LORIAN, A. (1973): *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck.

[11] On appelait «Évangéliques», entre 1520 et 1534, en France, ceux des chrétiens qui, tout en voulant rester orthodoxes, avaient des sympathies pour certains aspects de la Réforme luthérienne, voire zwinglienne. Ils tenaient leurs positions du grand Érasme essentiellement.

RIGOLOT, Fr. (1972): *Les Langages de Rabelais*, dans: «Études rabelaisiennes», 10, Genève, Droz.

von WARTBURG, W. (1946): *Évolution et structure de la langue française*, 1ère éd., Berne, Francke.

Natura diverso gaudet Nature a dit verse au godet / Habitavit, c'est-à-dire une brayette [des culottes], quasi, *Habit à vit.*[*Horribile dictu!*] Tabourot, seigneur des Accords, *Les Bigarrures et touches*, à Paris, chez Estienne Maucroy, M.DC.LXII.

Rabelais et la norme lexicale

Zygmunt Marzys
Université de Neuchâtel

Les chapitres 37-39 de Gargantua[1] constituent un bon échantillon de ce qu'on pourrait appeler la "prose moyenne" de Rabelais. On n'y trouve en effet aucun des morceaux de virtuosité si caractéristiques de notre auteur: ni excès de latin comme dans la harangue de Maître Janotus de Bragmardo, ni interminable kyrielle comme dans l'énumération des jeux de Gargantua, ni accumulation de mots pittoresques comme dans la description de la défense du clos de Seuillé par frère Jean des Entommeures[2]. Disparus également les effets de gigantisme que présentent les trois chapitres précédents, avec le passage du gué de Vède, les boulets de canon que Gargantua fait tomber de ses cheveux en se peignant et les six pèlerins qu'il mange en salade. Mais en même temps, la syntaxe et le vocabulaire sont ici plus variés que, par exemple, dans les chapitres volontairement monotones qui racontent l'éducation de Gargantua par Ponocratès[3]. Nous avons affaire à une conversation mi-plaisante mi-sérieuse, autour d'une table bien garnie: on dirait maître François lui-même, représenté par Frère Jean des Entommeures, revenu au pays et s'entretenant familièrement avec parents et amis.

Pourtant, la langue de cet entretien est loin d'être banale. Dans un article récent, Mme Mireille Huchon a montré notamment que Frère Jean, qui est manifestement le protagoniste de ces chapitres, n'avait rien du moine inculte pour lequel il voulait se faire passer, et qu'il maniait à la perfection tous les ressorts de la rhétorique[4]. Sans revenir à cet aspect de

---

[1] Le texte de *Gargantua* est cité ici (par n° de chapitre et de ligne) d'après l'édition Calder/Screech, qui reproduit l'édition princeps. Les mêmes chapitres portent, par suite de la division en deux des anciens chapitres 4 et 20, les numéros 39-41 dans l'édition définitive de 1542, reproduite par celle de Lefranc et toutes les autres éditions modernes.

[2] Cf. André Gendre, "La 'Geste' de Frère Jean dans le *Gargantua*". *Mélanges de langues et de littératures romanes offerts à Carl Theodor Gossen*, Berne/Liège 1976, 239-274.

[3] Cf. Zygmunt Marzys, "Commentaire philologique d'une page de Rabelais (*Gargantua*, éd. Calder/Screech, chap. 21, l. 1-52)". *Travaux neuchâtelois de linguistique* 18, 1992, 89-102.

[4] Mireille Huchon, "Le Langaige de Frère Jean dans *Gargantua*". *Information grammaticale* 41, 1989, 28-31.

son langage, je voudrais reprendre les différents registres de son vocabulaire comme de celui de ses compagnons. On peut y retrouver en effet tous les ingrédients de la cuisine rabelaisienne.

Ainsi que le montre également Mme Huchon, une bonne partie des procédés stylistiques mis ici en oeuvre - formules d'adresse, phrases nominales, interjections, etc. - "ressortissent à une représentation conventionnelle de la langue parlée"[5]; et le fort assaisonnement de jurons n'y ajoute pas beaucoup d'originalité. En revanche, les éléments qui composent ces procédés sont souvent propres à Rabelais.

Voici quelques exemples:

- **couillon**[6], **couillaust**[7], termes d'amitié à l'adresse de Frère Jean: **czà, couillon, que je te esrene de forse de t'acoller!** (37, 25); **par ma foy (dist Ponocrates), je ne sçay, mon petit couillaust** (39, 56);

- **collée, brassée** "accolade, embrassade", **humerie** "beuverie", noms d'action formant des phrases exclamatives: **la collée**[8]**, mon amy! A moy la brassée**[9]**!** (37, 24-25); et **dehayt! Page, à la humerye!** (37, 65)[10];

---

[5] *Ibid.* p. 28.

[6] **Couillon** comme terme d'amitié n'est pas attesté en dehors de Rabelais, chez qui il est fréquent; cf. Dixon, p. 192. Cet emploi semble sans rapport avec **couillon** "homme sans énergie; poltron; imbécile", emprunté au XVIe s. à l'italien (**DHLF**).

[7] Rabelais est le premier à employer **couillaud** "bon compagnon" (cf. Huguet), qui survivra dans les dictionnaires français jusqu'au XVIIIe s.; Ménage, et d'autres après lui, le citent comme nom des valets des chanoines d'Angers; **FEW**, II, p. 888b.

[8] Lefranc, II, p. 330, imprime **l'acollée** sans indiquer de variante, pas plus d'ailleurs que Calder/Screech pour **collée;** il doit s'agir d'interprétations de **lacollée,** qui figure sans doute dans les versions originales (sur l'absence d'apostrophes dans l'édition princeps comme dans l'édition définitive de *Gargantua*, cf. Mireille Huchon, *Rabelais grammairien, de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, Genève 1981 [Etudes rabelaisiennes, 16], p. 122-125; Z. Marzys, *op. cit.* p. 94). La transcription **l'acollée** a pour elle le voisinage du verbe **acoller** et a été reprise par Demerson, p. 157, et d'autres éditions récentes. L'usage du XVIe s. fait également pencher en faveur de **acollée** qui, au sens de "accolade", est mieux attesté que **collée** et ne semble pas archaïque, contrairement à ce que suggère Lefranc, *loc. cit.* n. 2; cf. Huguet, I, p. 33a; II, p. 338b; **FEW**, II, p. 912a et 913b. - Le mot est isolé chez Rabelais, cf. Dixon, p. 6 et 154.

[9] **Brassée** "embrassade" est isolé; cf. Huguet. Selon Lefranc, II, p. 330 n. 3, il s'agirait d'une forme dialectale: "dans le Berry et ailleurs, **brasser** a le sens d'embrasser". Cette indication n'est pas confirmée par le **FEW**, I, 487a, qui donne pour le Centre **brasser** "soulever avec les bras et emporter; passer les bras autour du cou de celui qui nous porte"

- **trut avant!**[11], exclamation par laquelle Frère Jean réagit négativement à l'explication de l'origine de son grand nez par Ponocratès (38, 91);

- **bren**[12], employé comme interjection: **bren (dist Gymnaste), bren pour vostre chapitre** (37, 39);

- **diavol,** forme italianisante de **diable**[13]: **diavol! il n'y a plus de moust** (37, 82).

Toutefois, les personnages en présence sont des gens cultivés et leur dialogue, malgré de nombreuses digressions, porte sur un sujet sérieux, à savoir la vie monastique; aussi leur style n'en reste-t-il pas au niveau des "propos des bien yvres"[14]. Ils sont tous capables, au besoin, de se servir d'un langage savant.

Il convient tout d'abord de voir de plus près leur "latin de clerc", que Mme Huchon ne fait que mentionner en passant[15]. Si certaines expressions latines ne servent qu'à situer Frère Jean dans son

---

et **porter à sa brassée** "sous le bras", mais atteste **brassa** "embrasser, entourer de ses bras" pour le nord du domaine d'oc (Dauphiné, Limousin, Puy-de-Dôme).

[10] Aussi: **page, à la humerie! Item, rousties!** (38, 98). - Mot forgé par Rabelais, sans réelle vitalité bien que repris par les dictionnaires jusqu'en 1660; **FEW**, IV, p. 506b.

[11] L'interjection **trout, trut,** etc., exprimant le mépris, la contradiction, est bien attestée au XVIe s. (cf. Huguet, VII, p. 360b) et déjà en ancien français (cf. Godefroy, VIII, p. 93c; Tobler/ Lommatzsch, X, 692). L'idée qu'il s'agit à l'origine d'un "cri des charretiers pour faire trotter leurs bêtes", exprimée dans Lefranc, II, p. 343 n. 45, et reprise par les éditions ultérieures (cf. Calder/Screech, p. 435; Demerson, p. 163 n. 12) n'est confirmée par aucun exemple; elle semble suggérée par la forme composée avec **avant,** qui n'apparaît qu'en moyen français.

[12] Contrairement à ce qu'indique le **DHLF**, Rabelais n'est pas absolument le premier à employer **bren** "merde" comme interjection; mais l'indication "depuis le XVe s.", qui figure dans le **FEW**, I, 514b, n'est pas tout à fait exacte non plus. En réalité, l'attestation la plus ancienne de cet emploi date de 1509: **et bren, bren, fy, c'est bien chié!** (Pierre Champion, "Pièces joyeuses du XVe siècle", *Revue de philologie française et de littérature*, 21, 1907, p. 176). Il reparaît dans une sottie de Rouen datée de 1536: **bren, bren, bren! y n'est que de vivre** (*Recueil général des sotties* publié par Emile Picot, III, Paris 1912, p. 71).

[13] Propre à Rabelais; cf. Huguet.

[14] Titre du chap. 5 de l'édition définitive, qui fait partie du chap. 4 dans l'édition princeps.

[15] Cf. M. Huchon, "Le Langaige...", p. 28.

environnement habituel, d'autres sont utilisées de manière plus subtile. C'est ainsi que Gymnaste applique une rubrique liturgique à la liturgie de la table lorsqu'il dit au moine: ***Deposita cappa.*** [...] **Houstons ce froc** (37, 35). Frère Jean, de son côté, fait preuve d'une érudition monacale peu orthodoxe en citant le proverbe ***brevis oratio penetrat celos, longa potatio evacuat scyphos*** (39, 54-55); en déformant la formule ***venite adoremus*** en ***venite apotemus*** (39, 59); ou en prononçant ***germinavit radix Jesse*** de telle sorte qu'on puisse comprendre "je renie ma vie, j'ai sé [soif]" (37, 83)[16]. Quant au sens de ***ad formam nasi cognoscitur ad te levavi,*** je vous renvoie, pour raison de décence, aux notes des éditeurs[17]...

Les véritables mots savants sont relativement peu nombreux dans notre passage. Certains appartiennent au français de l'époque: c'est le cas des adjectifs **peremptoyre** (38, 19)[18] et ***ocieux*** (38, 33)[19], de la **rhetorique Ciceroniane** (37, 114) que prétend suivre Frère Jean malgré ses protestations d'ignorance, ou encore de sa **philosophie monasticque** (38, 92). D'autres font figure de nouveautés: ainsi **phlegme** (39, 44)[20]; **souvenir** au sens de "subvenir, venir en aide", dans **il souvient es souffreteux** (38, 62)[21]; **instant** au sens de "pressant, urgent" (39, 5)[22].

---

16 Cf. Calder/Screech, p. 225. Il faut remarquer toutefois que la prononciation **sé** pour **soif** n'est indiquée pour le XVIe s. ni par Thurot ni par le **FEW**, XI, p. 662a. Huguet n'en produit qu'une seule attestation, tirée du *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*... réunies et annotées par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, Paris 1855-1878, VI, p. 202: **A bien peu que ne la laissay... Et si n'avois je faim ni soif.** En revanche, **sé, sè** sont des formes dialectales du Poitou et de la Saintonge, cf. **FEW**, loc. cit. - Lefranc, II, p. 335 n. 46, voit dans cette citation, précédée de **il n'y a pas de moust** [= mou?], une équivoque obscène. Une de ces interprétations n'exclut pas l'autre.

17 Cf. Lefranc, II, p. 344 n. 51; Calder/Screech, p. 232; Demerson, p. 163 n. 13.

18 Attesté au sens juridique dès 1279 et au sens général vers 1375; **FEW**, VIII, p. 235b; **DHLF**.

19 **FEW**, VII, p. 444a: vers 1500-1641; nombreux exemples dans Huguet.

20 **FEW**, VIII, 391b: attesté une première fois à Liège au XIIIe s., puis à partir de Robert Estienne, *Dictionarium Latino-Gallicum* (1538).

21 Relatinisation sémantique occasionnelle à la place de l'emprunt **subvenir**, attesté dès 1370. **Souvenir** apparaît avec son sens étymologique une première fois vers 1270 (**sovenir** v. tr. "secourir") puis, également à l'état isolé, au XVe s. (**sousvenir à** qqn "apporter du secours, du soulagement à"), enfin chez Bonivard (vers 1550); **FEW**, XII, p. 376a, 377b. - **Souffreteux** a ici son sens premier "qui est dans le besoin" et non,

La terminologie monastique situe aussi bien Frère Jean que le sujet de la conversation. Mais elle n'est jamais employée de manière innocente. Lorsque Frère Jean refuse d'enlever son froc parce qu'**il y a un chapitre *in statutis ordinis* au quel ne plairoit le cas,** Gymnaste rétorque: **bren pour vostre chapitre** (37, 37-39), en jouant sans doute sur l'autre sens de **chapitre,** "assemblée des moines d'un monastère". Et lorsque Gargantua reproche aux moines de marmonner **grand renfort de legendes et pseaulmes nullement par eulx entenduz** (38, 48), il fait probablement un jeu sémantique semblable sur **légende** "lecture, spécialement de vies de saints" et "longue énumération ennuyeuse"[23]. Frère Jean, à son tour, propose à Gargantua de réciter **les sept psaulmes** pénitentiaux (39, 14) en guise de somnifère infaillible. Habituellement, il se contente de dire les **heures** monastiques **à l'usaige** [...] **de Fecan**[24]**, à troys pseaulmes et troys leczons** [c'est-à-dire au plus court] **ou rien du tout qui ne veult** (39, 48-50); et pour justifier ce minimalisme, il paraphrase les paroles de l'Evangile: **les heures sont faictez pour l'homme, et non l'homme pour les heures** (39, 50-52). D'ailleurs, il préfère commencer **matines par boyre** (39, 28), et son **breviare** (39, 40) a tout l'air d'être un flacon[25]. Assuré contre tout risque, il a **un estomach pavé, creux comme la botte** [= le tonneau] **sainct Benoist** (37, 50)[26]; et c'est encore en son honneur qu'on sert au réveil des **souppes**

---

comme le traduit Demerson, p. 161, "qui souffre", sens qui n'apparaît qu'au XIXe s.; **FEW**, XII, p. 416a.

22 Attesté une première fois chez Froissart, puis à partir de Rabelais; **FEW**, IV, 721a.

23 Sens attesté depuis le XIVe s. (Christine de Pisan); **FEW**, V, p. 244a. La traduction "antienne" dans Demerson, p. 161, est erronée.

24 Comme le suggèrent Calder/Screech, p. 326, il pourrait s'agir, ici encore, d'un jeu de mots: "fais quand (tu le veux)".

25 Cf. ci-après n. 37.

26 Le mot n'est attesté en français avant Rabelais qu'une seule fois comme nom d'une unité de mesure: **une nef de 500 tonneaulx qui sont 1000 bottes** (Victor Gay, *Dictionnaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, I, Paris 1888, p. 179a). Selon Furetière, il "est en usage seulement aux Provinces de France qui tirent vers le Midy, et vers l'Italie". Il semble en effet emprunté à la langue d'oc (cf. **FEW**, I, p. 661b et 663a, n. 1) ou peut-être à l'italien, où il est attesté dès le XIIIe s. (cf. Salvatore Battaglia, *Grande dizionario della lingua italiana*, Turin 1961ss., sous **botte** 1). Selon Huet cité par Lefranc, II, p. 332 n. 11, qui est suivi à son tour par Sainéan, II, p. 358 n. 5, et par la plupart des éditions récentes, **la botte sainct Benoist** désignerait "la

de primes (39, 60), mets monastique par excellence à en croire Cotgrave[27].

Homme de bonne compagnie, homme de culture quoi qu'il en dise, moine à ses heures, Frère Jean est aussi homme de terroir et de terrain. Son enracinement dans le pays est indiqué tout d'abord par quelques noms propres. Il rappelle une aventure qui lui est arrivée à **Coulaines** (37, 45), village proche de Chinon; il nomme des personnages des environs, **Monsieur de la Belloniere** (37, 98), **Monsieur de Maulevrier** (37, 106); et il sait apprécier les **chastaignes du bois d'Estrocz** (38, 70)[28].

Ce qui est surprenant chez un moine mais significatif du personnage, c'est la terminologie de la chasse. Si Frère Jean apprécie à table **aelle de perdrys** et **cuisse de levrault**[29] (37, 52-53), il met lui-même, si l'on peut dire, la main à la pâte. Ecoutons-le parler de ses exploits: **Vous ne veisciez oncques tant lievres come il y en a**

---

grande tonne du couvent de Bologne". Toutefois chez Calder/Screech, qui se réfèrent à l'édition de Rabelais par Le Duchat (1741), Bologne devient Boulogne, p. 223, puis Bordeaux, p. 363. Il ne m'a pas été possible de contrôler les sources des uns et des autres. Lefranc, *loc. cit.*, suppose ici un jeu de mots avec **botte** "chaussure". Effectivement, Frère Jean jure ailleurs soit **par la sacre botte de sainct Benoist** (*Quart Livre*, chap. 16), soit **par la grand bottine, par le houzeau de sainct Benoist** (*Cinquiesme Livre*, chap. 46); mais ici, la comparaison de son estomac avec un tonneau paraît se suffire parfaitement à elle-même.

[27] En effet, cette expression n'est attestée que chez Rabelais et Cotgrave. Ce dernier, sous **prime**, la définit ainsi: "Monasticall Browesse; cheese and bread put into pottage; or chopped Parseley strewed or layed together with the fat of the Beefe-pot, on the bread." Il y a des chances pour que la définition donnée par Lefranc, I, p. 184 n. 21: "tranches de pain trempées dans du bouillon et qu'on mangeait, aux couvents, à l'heure de **primes**, c'est-à-dire à six heures du matin" ne fasse qu'exploiter le texte de Cotgrave, cité d'ailleurs loyalement ensuite en traduction française. Les définitions de Huguet et du **FEW**, XVII, 285a, semblent s'inspirer à leur tour de celle de Lefranc. - Selon Calder/Screech, p. 236, qui citent encore l'édition Le Duchat, les **soupes de prime** "étaient considérées comme grossières et passaient pour être les délices des moines gourmands".

[28] Lefranc, II, p. 342 n. 35, situe ce bois en Vendée (canton de Sainte-Hermine), et précise: "Cette petite région, encore aujourd'hui très fertile en fruits, était renommée au XVIe s. pour ses châtaignes." Toutefois, Poirier, p. 114 n. 35, indique: "une enquête dans la région ne nous a pas permis de reconnaître à quel emplacement précis correspond ce toponyme, aujourd'hui oublié". - Même s'il ne s'agit pas d'un endroit tout proche de la région où est situé le récit, sa mention ajoute manifestement à la "couleur locale".

[29] Réfection, par changement de suffixe, de **levrot** (1306, **levroz**): **leverault** en 1530 (Palsgrave), puis **levrault** à partir de Rabelais; **FEW**, V, 259b; **DHLF**, sous **lièvre**.

ceste année. Je n'ay peu recouvrir[30] **ny aultour ny tiercelet de lieu du monde. Monsieur de la Belloniere me avoyt promis un lanier, mais il m'escripvit n'a gueres qu'il estoit devenu patays. Les perdrys nous mangeront les aureilles mesouan. Je ne prens poinct de plaisir à la tonnelle, car je y morfonds. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suis poinct à mon aize. Vray est que, saultant les hayes et buissons, mon froc y laisse du poil. J'ay recouvert un gentil levrier. Je donne au diable si luy eschappe lievre** (37, 95-105). C'est un spécialiste qui parle: il énumère différentes sortes d'oiseaux de proie (**aultour, tiercelet, lanier**), cite le nom d'une maladie qui leur est propre (**patays** "pantois, asthmatique"[31]), mentionne une technique de chasse à l'affût (**tonnelle**[32]).

D'ailleurs, Frère Jean ne se contente pas de **courir** et **tracasser** avec son lévrier; pendant les offices, il prépare son outillage. Ecoutons-le encore: **En despeschant noz matines et anniversaires on cueur, ensemble je fois des chordes d'arbaleste, je polys des matraz et guarrotz, je foys des retz et des poches à prendre les connins**[33] (38, 64-68).

Enfin, il emploie des termes de chasse au sens figuré. L'image est immédiatement intelligible dans: **Par Dieu, je vous mettroys en chien courtault** [je châtrerais] **les fuyars de Pavie!** (37, 76). Mais plus loin, le langage de Frère Jean devient énigmatique et exige des

---

30 Confusion avec **recouvrer** "se procurer" (cf. aussi **recouvert**, plus bas), courante au XVIe s. (cf. Huguet, VI, p. 410a), critiquée par les grammairiens de l'époque (cf. Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois*, éd. P.-M. Smith, Genève 1980, p. 151 et n. 381) et encore par Vaugelas, qui accepte à contre-cœur **recouvert** pour **recouvré** mais refuse **recouvrir** pour **recouvrer** (*Remarques sur la langue françoise*, Paris 1647, p. 15-17).

31 Première attestation du mot en français; **FEW**, VIII, p. 362a. La graphie **patays** pour **pantays,** isolée mais reprise dans l'édition définitive, pourrait présenter une simple coquille non corrigée.

32 Selon le **FEW**, XIII/2, 416a, "figure de boeuf ou de cheval de bois peint que le chasseur pousse devant lui, pour s'approcher des perdrix sans les effrayer"; attesté une première fois chez Gaston Phébus (Tobler/Lommatzsch, X, 379), il ne réapparaît, après Rabelais, qu'en 1573 (**FEW**, *loc. cit.*).

33 **Poche** "filet dont on se sert pour prendre les lapins au furet" est attesté une première fois vers 1375; **FEW**, XVI, p. 640a.

explications: Rendez tant que vouldrez voz cures[34]**, je m'en voys apres mon tyrouer**[35]**. - Quel tyrouer (dist Gargantua) entendez vous? - Mon breviare (dist le Moyne), car - tout ainsi que les faulconniers, davant que paistre leurs oyseaux, les font tyrer**[36] **quelque pied de poulle pour leurs purger le cerveau de phlegmes et pour les mettre en appetit, - ainsi, prenant ce joyeux petit breviare**[37] **au matin, je m'escure tout le poulmon, et voy me là prest à boyre** (39, 37-45).

Les choses se compliquent avec les dialectalismes. Si **auripeaux** "oreillons" (37, 92) est angevin[38], **couble** "paire (de boeufs)" (37, 113) est attesté aussi bien dans la vallée de la Loire que dans le Poitou et en Saintonge[39]. D'autres termes nous conduisent plus nettement vers le Poitou: ainsi **esrener** "casser les reins" (37, 26)[40], **amoustillé** "gai, ivre" (38, 72)[41] ou **laicter** "téter" (38, 93)[42]. **Trinqueballer** "agiter"

---

[34] **Cure** "pilule de bourre, de plume qu'on fait avaler à un oiseau de chasse pour le purger" est attesté peut-être une première fois en 1465, puis chez Rabelais; **FEW**, II, p. 1557b et 1558b, n. 2.

[35] "Membre d'une bête qu'on donnait au faucon pour le calmer", attesté en moyen français dès 1373 (XIIIe s. **tireour**); **FEW**, VI/1, p. 401b.

[36] **Faire tirer l'oiseau** "lui donner des abattis de volaille à déchiqueter" est attesté du XIVe s. à 1876; **FEW**, VI/1, p. 398b.

[37] Calder/Screech, p. 235, pensent qu'il s'agit d'un véritable bréviaire dont Frère Jean se sert pour chanter ses offices, ce qui "lui permet de vomir ses glaires et le rend ainsi plus prêt à boire". Mais Frère Jean ne parle pas de chanter, mais dit textuellement: **commenczons maintenant noz matines par boyre** (39, 28); et lorsque Gargantua proteste en disant **qu'il se fault premier escurer** [= nettoyer] **l'estomach des superfluitez et excremens** (39, 33-34), il joue sur **escurer** en laissant ses compagnons **rendre leurs cures**, c'est-à-dire faire comme les oiseaux de proie qu'on fait vomir; quant à lui, il se contente de son **tirouer**, c'est-à-dire d'une première dose apéritive qui lui permet de patienter en attendant mieux; ainsi Lefranc, II, p. 346 n. 12, risque d'avoir raison en supposant que son **breviare** est en réalité un flacon.

[38] Pour **auripeaux**, cf. bas-normand et angevin **oripeau**, saintongeais **oripiaux**, même sens; en français, **oripeaux** "oreillons" n'est attesté après Rabelais que de 1690 à 1771; **FEW**, VIII, 168b; Baldinger, p. 9.

[39] Cf. **FEW**, II, p. 1158b; Poirier, p. 145. - Au XVIe s., cette forme se retrouve chez Brantôme, Monluc et d'Aubigné; cf. Huguet, II, p. 594b-595a.

[40] Cf. région de Nantes et Gâtine (Deux-Sèvres) **érener**, même sens; attesté en français une seule fois au XIIe s., puis de Rabelais au XVIIIe s.; **FEW**, X, 249b.

[41] Cf. Gâtine **amoustillé** "gai, vif, enjoué, de bonne humeur"; d'où **estre amoustillé** "avoir subi l'influence des propriétés du vin nouveau", attesté seulement chez Rabelais et repris par Cotgrave; **FEW**, VI/3, p. 271b.

(38, 44) est attesté en Normandie[43], alors que **cagoule** (38, 16)[44] et **carbonnade** (39, 60)[45] viennent manifestement du Midi. A propos de **aroy** "charrue" (38, 27), on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une simple variante graphique du gascon **aray**, descendant du latin **aratrum**[46]. **Braguette** (37, 64)[47] est également une forme méridionale qui a remplacé l'ancien français **brayette**, alors que **piot** "vin" (37, 66), dérivé de **pioter** "boire beaucoup", vient des patois de l'Ouest[48]. Ce sont également les patois de l'Ouest qui conservent **mesouan** "dès cette année, désormais" (37, 100), archaïque dès le XVIe s. en français central[49].

---

[42] Même sens en afr., mais en mfr. comme dans la Gâtine plutôt "allaiter, donner du lait"; **FEW**, V, p. 111b.

[43] Plus précisément dans la vallée d'Yères (Seine-Inférieure): **trinqueballer** "transporter de côté et d'autre; agiter, secouer"; **FEW**, I, p. 221a. Sainéan, II, p. 142, ne donne pas la source de son indication "Berry, etc." - Rabelais emploie aussi **triballer** "ballotter" (*Pantagruel*, éd. 1542, chap. 16) ainsi que les dérivés **tribalement et triballe** "ballottement, agitation" (cf. Dixon), attestés tous trois chez d'autres auteurs du XVIe s. (cf. Huguet). - Cf. **FEW**, I, p. 220a; Poirier, p. 169.

[44] Première attestation de cette forme à la place de l'afr. **cogole**, cf. Cantal **cagoula** "capuchon"; dans l'édition définitive (Lefranc, II, p. 338), **cagoule** est remplacé par la forme gasconne **cogule**; **FEW**, II, p. 1452b.

[45] Cf. aprov. **carbonada**; **FEW**, II, 357b.

[46] Cf. **FEW**, XXV, p. 83a. **Aroy** est une forme isolée, attestée seulement chez Rabelais et reprise par Cotgrave. Le **FEW**, XXV, p. 83b et 84a, suppose un "changement de suffixe" (mais on ne voit pas bien de quel suffixe il pourrait s'agir) et prétend que, selon Sainéan, Rabelais aurait emprunté cette forme au dialecte lyonnais. En réalité, Sainéan ne fait que citer Robert Estienne, qui qualifie **araire**, et non **aroy**, de "mot lyonnais". Or, les graphies **oi**, **oy** pour **ai**, **ay** sont fréquentes en mfr. et spécialement chez Rabelais: ainsi, dans notre passage, **je fois, je foys** "je fais" (38, 64-67); **je m'en voys** "je m'en vais" (39, 38). Cf. aussi mfr. **poyer** "payer", **yvroie** "ivraie", **roysin** "raisin", etc. (Thurot, I, p. 412) et les formes modernes **pantois < pantais, armoire < armaire, émoi < esmai, aboi < abai,** etc.; E. et J. Bourciez, *Phonétique française*, Paris 1967, p. 60. - Quant à **aroy** "instruments agricoles", cité dans Lefranc, II, p. 339 n. 9, comme "terme encore vivace dans le Berry et ailleurs", il s'agit d'un collectif dérivé de **arroyer** "préparer, disposer, arranger", qui ne désigne pas spécifiquement la charrue; cf. **FEW**, XVI, p. 698b.

[47] Première attestation chez Rabelais; **FEW**, I, p. 479a; **DHLF**.

[48] Egalement attesté pour la première fois chez Rabelais, **piot** a survécu en français jusqu'au XXe siècle comme terme burlesque ou populaire; **FEW**, VIII, p. 423a.

[49] Normandie **mesouen**, région de Nantes **mésouan**; **FEW**, IV, p. 446b.

Enfin, on ne voit pas très bien où Rabelais a pris les graphies **faye** pour "foie" (37, 34)[50] et **rousches** pour "ruches" (38, 11)[51].

Les innovations de Rabelais appartiennent aussi à d'autres champs lexicaux. On lui accordera facilement le droit d'auteur pour **machemerde** (38, 20) et **mocquedieu** (38, 52); on est un peu plus étonné d'apprendre que **troublefeste** (38, 10)[52] n'est attesté avant lui qu'une seule fois en ancien français.

Certains mots courants prennent dans notre texte des sens nouveaux, par exemple:

- **poincte** "commencement": **quand Gargantua feut à table et la premiere poincte des morceaux feut bauffrée...** (37, 6-7)[53];
- **morfondre** "se refroidir, s'enrhumer": **je ne prens poinct de plaisir à la tonnelle, car je y morfonds** (37, 100-102)[54];
- **resverie** "méditation, réflexion" : **je entre en grande resverie, considerant l'honesteté de ce moyne** (38, 6-7)[55];
- **refuir** "éviter, se détourner de": **si entendez pourquoy un cinge en une famille est tousjours mocqué et herselé, vous entendrez pourquoy les moynes sont de tous refuys** (38, 23-26)[56].

---

[50] **Faie** est attesté une fois en afr. et correspond à des formes patoises normandes; **FEW**, III, p. 490b; mais la graphie de Rabelais reflète plutôt l'évolution française [we] > [e], attestée dès Palsgrave (1530) par des formes telles que **monaye, craye, claye**; cf. Thurot, I, p. 395.

[51] **Rouche** est attesté sporadiquement aux XIIIe-XIVe s., mais ne se retrouve pas dans les patois modernes; **FEW**, X, 582a.

[52] Cf. **FEW**, XIII/2, p. 425b.

[53] Emploi individuel, sans doute à partir du sens "extrémité, par ex. d'un terrain, d'une chaussure", attesté à partir du mfr.; **FEW**, IX, p. 576a; **DHLF**.

[54] **Morfondre** a signifié d'abord "devenir catarrheux, du cheval"; selon le **FEW**, III, p. 865a, Rabelais serait le premier à l'appliquer à une personne. Le **DHLF** donne la date de 1460-1466 pour "prendre froid", mais sans préciser si le sujet peut être un humain.

[55] **Resverie** signifie en afr. "délire" et en vient à désigner au XVIe s. une chose trompeuse, une chimère. Le sens "méditation, réflexion" n'est daté par le **DHLF** que de 1580 (Montaigne).

[56] Cf. **pourquoy les Moynes sont refuyz du monde** (38, 3, titre du chapitre). - Selon le **FEW**, III, p. 837a, ce sens n'apparaîtrait que chez Robert Estienne, *Dictionarium Latino-Gallicum* (1538).

Signalons encore quelques jeux de mots. Lorsque Frère Jean prétend qu'en mangeant des châtaignes avec du vin nouveau on devient **composeur de petz** (38, 71), l'équivoque avec **composeur de paix** "réconciliateur, médiateur" est purement formelle[57]. En revanche Gargantua, dans sa diatribe contre les moines, joue sur le double sens de **retrait** "lieu où l'on se retire, demeure, logis" et "latrines"[58]: **ilz mangent la merde du monde, c'est à dire les pechez, et comme machemerdes l'on les rejecte en leurs retraictz, ce sont leurs conventz et abbayes, separez de conversation politicque comme sont les retraictz d'une maison** (38, 19-24).

Frère Jean conclut ce chapitre en disant **je ne mange jamais de confictures** (38, 98), phrase apparemment sans rapport avec ce qui précède immédiatement. Mais on peut y voir une réponse à Gargantua lorsqu'on sait que **confiture** au sens de "excréments" est attesté au XVe siècle et se retrouve, avec mention "populaire", dans les dictionnaires du début du XXe[59]. De même, **trou de bise** (37, 64), isolé chez Rabelais, réapparaît au XIXe siècle en argot parisien[60]. Enfin, lorsque nous lisons, à la fin de nos trois chapitres, que Frère Jean repart à la guerre **un gros braquemart au cousté** (39, 68-69), nous ferons bien de nous souvenir que, dans **Pantagruel,** Panurge propose de bâtir les murailles de Paris avec **les callibistrys des femmes** entrelardés de **bracquemars enroiddys qui habitent par les braguettes claustrales** et se demande, quelques chapitres plus loin, comment il pourrait **braquemarder toutes les putains** qui se trouvent dans le camp des Dipsodes[61]; d'ailleurs, le sens correspondant de **braquemart** est attesté

---

[57] **Composeur** "celui qui arrange un différend" est attesté une première fois en 1320, puis chez Rabelais; **FEW**, VIII, p. 66a.

[58] Les deux sens sont attestés depuis le XIVe s.; **FEW**, X, p. 341a.

[59] Cf. Greimas/Keane: **il bouta sa teste au trou du retrait où il fut bien encensé, Dieu le sait, de la confiture de leans** (Louis XI, **Contes et lettres**). - **FEW**, II, p. 1032a: mfr. **conficture du retraict** "excréments" (*Cent nouvelles nouvelles*), fr. mod. **confiture** "idem" (populaire, *Larousse pour tous* 1907 - *Larousse universel* 1922).

[60] Cf. **FEW**, XIII/2, 229a.

[61] *Pantagruel*, éd. 1542, chap. 15 et 26; cf. *ibid.* chap. 24: **je (dist Panurge) entreprens de entrer en leur camp par le meillieu des guardes et du guet, et bancqueter avec eulx, et bragmarder à leurs despens.** On peut voir une

au XVIIe siècle et, une fois de plus, à l'époque moderne dans le français populaire de Paris[62].

Il est temps de conclure: Rabelais, auteur déviant? Mais déviant de quoi? Il faut se rappeler qu'au XVI siècle, si l'on s'efforce d'établir une norme graphique et morphosyntaxique du français, il n'existe aucune norme lexicale[63]. Bien au contraire, poètes et grammairiens appellent à développer le lexique par tous les moyens: emprunts, création de mots nouveaux, exploitation de variétés marginales de la langue telles que les dialectes ou les terminologies techniques (dont particulièrement celle de la chasse), réalisation des virtualités sémantiques des mots existants. Rabelais n'a pas attendu ces appels: avant que Du Bellay, Ronsard ou Henri Estienne se soient mis à disserter sur la meilleure manière d'"enrichir" la langue, il s'est mis en route et a créé le vocabulaire le plus extraordinaire qu'un écrivain français ait jamais manié.

équivoque analogue dans le nom de Maître Janotus de Bragmardo; cf. Calder/Screech, p. 113.

62 Cf. FEW, XV/1, 262b.

63 Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, II, 3e éd. Paris 1947, p. 161-241; Zygmunt Marzys, "La Formation de la norme du français cultivé", *Kwartalnik neofilologiczny*, 21, 1974, p. 315-332 (spécialement p. 327-329).

Références bibliographiques

BALDINGER, K. (1990): "Etudes autour de Rabelais", Genève, *Etudes rabelaisiennes*, 23.

CALDER, R. et M.A. SCREECH (1970): *François Rabelais, **Gargantua, première édition critique faite sur l'Editio princeps***, texte établi par Ruth Calder, avec introduction, commentaires, tables et glossaire par M. A. Screech, Genève.

COTGRAVE, R. (1611): *A Dictionarie of the French and English tongues*, Londres.

DEMERSON, G. (1973): *Rabelais, Oeuvres complètes*, édition établie, annotée et préfacée par Guy Demerson, avec une translation due à Philippe Aubrée, etc, Paris.

DHLF = *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, 2 vol., Paris, 1992.

DIXON, J. E. G. (1992): "Concordance des oeuvres de François Rabelais", établie par J. E. G. Dixon avec la collaboration de John L. Dawson, Genève, *Etudes rabelaisiennes*, 26.

FEW = W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, etc., 1922 ss.

FURETIÈRE, A. (1690): *Dictionnaire universel*, La Haye/Rotterdam.

GODEFROY, F. (1881-1902): *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris.

GREIMAS, A. J. et T. M. KEANE (1992): *Dictionnaire du moyen français*, Paris.

HUGUET, E. (1925-1967): *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris.

LEFRANC, A. (1912-1955): *Oeuvres de François Rabelais*, édition critique publiée par Abel Lefranc, etc., Paris puis Genève/Lille.

MÉNAGE, G. (1750): *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, nouv. éd. Paris.

POIRIER, A.-D. (1944): "La Langue de Rabelais dans ses rapports avec le Poitou", *Français moderne*, 12, p. 109-171.

SAINÉAN, L. (1922-1923): *La Langue de Rabelais*, 2 vol., Paris.

THUROT, C. (1881-1884): *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol., Paris.

TOBLER, A. et E. LOMMATZSCH: *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, etc., 1925 ss.

L'intonation qui fait dévier la conversation

Elisabeth LHOTE
Centre de linguistique appliquée de Besançon

Introduction

Il est assez facile de déterminer sur les plans lexicaux et syntaxiques quand une forme s'écarte de l'acceptation habituelle, parce que la norme se réfère à des mots ou des structures identifiables et localisables. Il n'est pas facile en revanche de définir une intonation qui dévie car, seul, l'auditeur-interlocuteur peut détecter un mouvement mélodique inattendu quand son attention est attirée par une déviation du sens général qui n'est pas imputable au lexique ou à la syntaxe.

Quand une intonation déraille ou s'écarte du schéma attendu, on ne peut se référer à aucune norme définie clairement, ni situer de façon précise le moment où elle semble dévier. L'auditeur est le seul témoin. D'autre part de nombreuses conditions doivent être réunies pour qu'il soit en mesure de capter un écart entre une forme attendue et celle qui est perçue.

Pour mieux situer le sujet, nous allons rappeler en quelques points les caractéristiques essentielles de l'intonation, la situer par rapport à la phrase, par rapport à l'énonciation et au discours. Nous tenterons ensuite de déterminer sur des exemples empruntés à des situations réelles comment l'auditeur peut - ou devrait! - capter des sens cachés dans l'intonation. On constatera vite, dans ce cas, que la déviance ne peut se définir par rapport à une norme définie, mais plutôt par rapport au processus de communication dont l'issue est détournée. Il est bon de préciser que nous ne nous intéresserons qu'aux cas où tout est porté par l'intonation, c'est-à-dire sans autre marque lexicale ou syntaxique.

L'acceptabilité d'une intonation

L'intonation n'est plus un phénomène qui échappe à la description linguistique. Son statut a longtemps perturbé les théoriciens en raison de la variabilité des phénomènes physiques qui lui sont rattachés. Mais on dispose maintenant de méthodes d'analyse linguistique et phonétique suffisamment solides pour affronter le risque de travailler sur la parole

spontanée. On est capable par exemple de caractériser les variations d'un patron intonatif comme celui de l'affirmation chez le même locuteur, tout en le définissant par rapport à celui de la question ou de l'ordre. Il est en revanche beaucoup plus difficile de définir les limites de variation d'un patron intonatif au sein d'un échange verbal en situation naturelle de communication. Le critère d'adéquation n'est plus la référence à une norme de prononciation, mais la qualité de l'échange, le degré de réussite de la communication entre les interlocuteurs. Si l'on veut définir le cadre de l'acceptabilité d'une intonation, on est conduit à se référer à un modèle communicatif, à faire appel à la situation de conversation et à prendre en compte les différents partenaires de l'échange.

Le problème ainsi posé élargit l'analyse de l'intonation: la production du locuteur trouve son sens après réception par l'interlocuteur au sein d'un contexte situationnel spécifique. Nous allons ici nous intéresser à certains faits intonatifs qui peuvent être considérés comme déviants dans la mesure où l'interlocuteur ne leur donne pas le (ou les) sens espéré(s) par le locuteur.

L'intonation, moule-empreinte de la phrase

L'intonation peut être considérée comme le moule-empreinte de la phrase, c'est-à-dire comme la forme globale sous-jacente d'une **unité de sens.** Cette forme globale est si prégnante qu'un lecteur reconstruit souvent le signifiant sonore à la simple lecture. Elle participe, chez celui qui conçoit l'acte de parole, à la construction du sens au sein de son énonciation. Et chez celui qui la reçoit, elle contribue fortement à structurer entre elles les différentes unités linguistiques successives de la chaîne parlée.

En principe tout locuteur-auditeur natif connaît la structure des formes intonatives dans sa langue. On n'apprend jamais l'intonation pour elle-même. Lors de l'apprentissage de la langue écrite en L1 (langue maternelle), l'enfant découvre la fonction syntaxique de l'intonation qu'il utilisait sans le savoir dans sa pratique quotidienne.

En français, le mouvement mélodique caractéristique d'une phrase déclarative est la séquence "mouvement montant-mouvement descendant".

La partie montante accompagne le plus souvent le thème et la partie descendante le rhème (ce qui est dit à propos du thème).

Exemple:

Tous les chats aiment le chaud

La mélodie parmi les paramètres constitutifs de l'intonation

Il serait erroné de réduire l'intonation à un mouvement mélodique. Trois paramètres interviennent: la durée, l'intensité et la variation de la fréquence de vibration des cordes vocales (appelée fréquence fondamentale ou fo). Mais la cohérence globale d'une forme intonative (française tout du moins) est donnée par la forme de la courbe de fo au cours du temps, ce qui donne à la forme mélodique un statut particulier parmi les autres paramètres.

Les différentes formes mélodiques possibles sont de trois types:

- formes montantes: concaves ou convexes, à pente douce ou forte
- formes descendantes: en pente douce ou forte
- formes plates: sur la finale d'un mouvement montant

  sur toute la durée d'une séquence

  sur la finale d'un mouvement descendant.

***Comment l'auditeur perçoit-il chacun de ces mouvements?**

- le mouvement montant - qu'il soit terminal ou non terminal - lui indique que celui qui parle n'a pas fini son énonciation ou qu'il attend de lui une réponse;

- le mouvement descendant le prépare à la fin d'une unité de sens ou d'un énoncé qui lui permettra par exemple de prendre la parole à son tour;

- le mouvement plat est porteur d'une **attente**: le locuteur peut l'utiliser pour cacher une hésitation, une recherche de mot ou tout simplement au

cours d'une énumération. Pour l'auditeur, le mouvement plat signifie aussi une attente, celle de la prise de parole: il n'est pas bon de prendre la parole à ce moment-là, c'est couper la parole de l'autre!

• Les variantes mélodiques

Chacune des trois formes de base (montante, descendante et plate) peut présenter des variantes qui viennent enrichir la paysage rythmique et musical de la parole. On peut les considérer de deux façons: elles compliquent et rendent difficile l'analyse; elles font vivre la parole et sont la base de l'échange interindividuel. Nous allons essayer de démystifier la première interprétation et de rendre mieux perceptible la seconde.

Nous allons prendre l'exemple d'une phrase dont nous ne donnerons pas immédiatement le sens en faisant appel à la transcription phonétique qui permet de cacher artificiellement les structures de mots. Le lecteur est ainsi obligé de refaire un travail de décomposition et recomposition sonore avant d'accéder au sens.

/labʀijãtkõstɛllasjõdegʀãzekʀivɛ̃asyʀlaʀəlɛvdemɛtʀ/

Cette phrase ainsi privée de son moule rythmique et intonatif est méconnaissable. Redonnons-lui son apparence graphique:

La brillante constellation des grands écrivains assure la relève des maîtres.

Cette phrase n'est pas difficile en elle-même. Sa structure est simple et classique. Et pourtant elle déroute par le niveau de langue utilisé. Employée au cours d'une conversation en milieu intellectuel, elle caractérisera son auteur que l'on aura tendance à considérer comme pédant. Il est même vraisemblable que celui-ci devra s'y prendre à deux fois pour réussir à la dire sans en altérer le rythme:

La brillante constellation des grands écrivains assure la relève des maîtres.

L'intonation que nous faisons figurer en - dessous représente un double mouvement **montant** suivi d'un mouvement **descendant** lui aussi

dédoublé. Nous retrouvons là les deux mouvements caractérisant la suite syntaxique Groupe Nominal - Groupe Verbal au sein de la phrase. On peut s'étonner de voir le groupe nominal constitué de deux mouvements montants: ce découpage rythmique facilite la prononciation de l'ensemble.

La brillante constellation

des grands écrivains

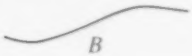

Il est important d'attirer l'attention sur la forme finale **plate** des deux mouvements montants. Cette forme que Delattre dénommait "la continuation" (continuation mineure en A et continuation majeure en B) caractérise le lien entre deux structures syntaxiques. Sa fonction est importante pour l'auditeur: la continuation indique à l'autre que le locuteur n'a pas fini, que quelque chose va suivre. C'est en particulier la marque principale du **thème** par rapport au **rhème.**

Une remarque complementaire s'impose ici: les deux éléments de la continuation (mineure+majeure) sont liés entre eux (par un mouvement mélodique continu) et le second mouvement plat est situé à un niveau fréquentiel plus élevé que le premier, ce qui fait apparaître une fonction hiérarchisée entre les deux éléments du groupe nominal. Ce jeu mélodique très structuré s'apprend de façon naturelle, sans y prêter attention, par l'enfant. Il devient très difficile à acquérir à l'âge adulte, en particulier quand le français est une langue étrangère. Quant à la liaison entre le thème et le rhème, elle peut être réalisée par un lien mélodique (ce que nous avons choisi dans l'exemple ci-dessus) ou faire l'objet d'un décrochement :

Léon, il n'aime pas le beurre (prononcé: /inɛmpalbœʁ/)

La langue parlée familière fourmille de formes mélodiques "éclatées", c'est-à-dire de formes mélodiques spécifiques qui accompagnent l'éclatement de la syntaxe. Mais on retrouve toujours les trois grandes catégories (montante, descendante et plate). Ce qui change, ce sont les relations entre les formes qui véhiculent de nouvelles relations énonciatives.

L'intonation, marque énonciative

L'énonciation commence avec la parole spontanée d'un individu donné en situation réelle d'échange, dans une relation interactive avec une ou plusieurs personnes. La limite n'est plus la phrase mais le discours. Quelqu'un qui parle ne fait pas des suites de phrases. Il regroupe un ensemble sonore qui s'enchaîne au moyen de la mélodie. Il peut y avoir dans cet ensemble, que l'on peut appeler **paragraphe sonore**, une ou plusieurs phrases au sens syntaxique du terme. Pour l'auditeur, ce qui compte, ce n'est pas de retrouver l'organisation des phrases, mais de saisir le lien entre les différents éléments et de rattacher cela au tout de l'énonciation. Bakhtine (1984) a fort bien saisi la portée de l'intonation quand il a montré que le style individuel d'un énoncé se définit par ses aspects expressifs , c'est-à-dire par l'intonation expressive qui ne peut se caractériser (et être comprise!) que par rapport au tout de l'énoncé (1984:297).

L'interpénétration entre l'intonation et l'énoncé oral constitue la principale cause de difficulté dans l'interaction verbale. Elle représente aussi la difficulté majeure de la compréhension orale dans l'apprentissage et dans la communication exolingue.

- **L'intonation, marque d'enchaînement dans le discours**

Les exemples suivants vont illustrer ce point:

1. Elle rentre. Moi, j' pars.

(Si elle entre dans la pièce, je pars aussitôt... sous-entendu: je ne veux pas la rencontrer)

2. *Tu paies. J'te rembourserai.*

(Tu paies à ma place tout de suite et je te rembourserai un peu plus tard)

3. *Il n'est pas bien. On r'porte le rendez-vous.*

(Comme il n'est pas bien, je propose de reporter le rendez-vous)

On constate que dans les trois exemples, qui sont des expressions quotidiennes utilisées par tout le monde, deux phrases sont reliées par une coordination ou une subordination sous-jacente. On appelle ce procédé la **parataxe**. La relation n'est pas exprimée par autre chose que l'intonation. Le point le plus curieux (et le plus intéressant) est que ce lien, cette dépendance, se manifestent par une **rupture mélodique** entre deux suites qui se suivent sans pause : on peut dire dans ce cas que la relation entre les formes mélodiques (montante et descendante) est changée. Si l'auditeur ne prête pas attention à ce décrochement, il ne comprendra pas bien dans le premier exemple que les deux personnes sont brouillées, il insistera peut-être... et l'on imagine la suite de la situation!

*** L'intonation dans l'interaction verbale**

Eclairée de ces différents points de vue, l'intonation devient le moyen privilégié pour suggérer sans dire, pour refuser sans blesser, pour obtenir sans demander, pour utiliser le doute comme moyen de contradiction, la raillerie sans mot blessant, la connivence pour se concilier un adversaire.

Exemples:

1. Lui : *Tu veux sortir ce soir?*
   Elle: *Pourquoi? Tu n'en as pas envie?*

On peut déduire de la réplique que l'intonation utilisée par "lui" n'a pas la chaleur d'une invitation enthousiaste...

2. Lui : *Les vieilles maisons sont vraiment les plus belles !*

Elle: *Ah! Les vieilles maisons!*

Lui : *Tu ne te plais donc pas dans cette maison?*

Dans cet échange, la réplique féminine fait "dévier" le ton sentimental donné à la première exclamation pour revenir "sur terre" dans la question finale.

Ces deux exemples peuvent être considérés comme des jeux intonatifs. Ce sont en fait les éléments de base de la plupart de nos échanges familiers, ceux dans lesquels nous cachons - tout en les dévoilant - nos secrets conversationnels. On ne parlera de secrets que dans la mesure où ils ne sont pas partagés avec tout le monde (Lhote, 1993).

Sperber et Wilson (1989) se sont intéressés à un aspect séduisant de l'intonation dans l'ironie verbale; le locuteur réussit à dire l'inverse de ce qu'il pense uniquement par le jeu de l'intonation. On peut rapprocher cet aspect complexe de l'intonation de l'habilité verbale de certains hommes politiques qui savent convaincre sur des points où eux-mêmes n'ont aucune certitude, en travestissant leur pensée sous des intonations particulièrement adroites... (Lhote et Abubakr, 1992).

Où commence la déviation?

L'intonation n'est jamais déviante dans le langage de l'enfant qui apprend à s'exprimer dans sa langue maternelle. Tout simplement parce qu'elle s'apprend en situation et que les intonations utilisées au début du langage répondent aux exigences de la syntaxe simple et aux fonctions expressives les plus courantes (la satisfaction, le plaisir, le mécontentement, la colère, la lassitude...). Il arrive à l'enfant de faire des erreurs intonatives quant il lit à haute voix. Mais dans ce cas, la cause vient d'une mauvaise maîtrise de la relation oral/écrit. Ce n'est pas le même problème.

Quand commence-t-on à dévier dans sa propre langue? Quand on gère mal une relation sociale, affective, quand on ne maîtrise pas bien une

situation de communication. Quand on entend mal: l'adulte qui devient sourd fait des erreurs dans la communication quotidienne qui l'irritent et irritent ses partenaires. L'information intonative, véhiculée par fo, est mal détectée car elle se situe à une fréquence souvent déficiente pour l'oreille d'un sourd.

Les causes les plus fréquentes de la déviation due à l'intonation sont à rechercher dans la communication **exolingue** quand les partenaires ne maîtrisent ni le code linguistique, ni les habitudes langagières de la même façon. Cet exposé ne peut traiter ce problème dans toutes ses dimensions. Il est bon de retenir toutefois que si l'enseignement ne donne pas la priorité à l'intonation dès les débuts de l'apprentissage, la qualité de la communication orale s'en trouvera compromise.

Peut-on apprendre l'intonation dans une langue étrangère?

Cette question n'attend pas une réponse immédiate. Les didacticiens se partageront toujours en deux groupes selon qu'ils sont optimistes ou pessimistes.

Une attitude plus constructive consisterait à se demander comment on peut orienter l'enseignement du français (nous ne généralisons pas à d'autres langues) pour que l'intonation soit incluse dans un apprentissage de la communication orale qui prépare aux situations naturelles. Des démarches sont en cours (à Taïwan, en Australie, à Besançon) et méritent une attention toute particulière.

Conclusion

On ne trouvera pas dans cet article de caractérisation de l'intonation déviante. Nous nous sommes efforcée de conduire une réflexion sur une propriété fondamentale de la communication parlée qui est peu abordée sous l'angle de l'acceptabilité au sein de la communication. Parce qu'il nous semble qu'il ne faut pas hésiter à introduire dans le domaine de l'oral des concepts habituellement réservés à l'écrit... et inversement!

Bibliographie

BAKHTINE, M. (1984): *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard (Edition originale: 1979).

DELATTRE, P. (1966): Les dix intonations de base du français, *French Review* 40 (1), 1-14.

LHOTE, E., ABUBAKR, N. (1992): ""Tu dis?", ou L'intonation, un marqueur discursif méconnu", *Approches linguistiques de l'interaction*, Bulletin *CILA* 57, 1993, 9-23.

LHOTE, E. (à paraître): "Pourquoi les plaisirs de l'intonation ne sont-ils pas pour tout le monde?", *Mélanges à Jean Peytard*, Besançon, Université.

SPERBER, D., WILSON, D. (1989): "On verbal irony", *Working Papers in Linguistics*, vol. 1, University College London, 96-117.

Le traitement des données linguistiques non standard

A propos du lexique commun franc-comtois-romand

Jean-Paul COLIN
Université de Franche-Comté

Un constat de départ : la **dialectologie** n'a pas vraiment la cote auprès des linguistes. Comme sa grande sœur l'Histoire (avec un H majuscule), elle est assimilée, dans une certaine confusion idéologique, à quelque chose comme du «rétrograde» ou à tout le moins du «conservateur». Au pire, elle subit les effets d'un mépris ou, moins fortement, d'une condescendance qui recoupe de vieux clivages préscientifiques, voire scientifiques, comme l'opposition ville/campagne, ou même civilisé/sauvage. Au mieux, les autres sous-ensembles "nobles" de la linguistique lui empruntent des exemples ou des contre-exemples à l'appui d'une "autre" démonstration, portant notamment sur des problèmes de **norme** et de **déviance**.

On peut se poser à cet égard au moins deux questions :

1) Le *patois*, le *dialecte* sont-ils des phénomènes de **déviance** ? Si oui, par rapport à quoi, à quelle norme ? Dans le cas du franc-comtois et du franco-provençal, le lexique représente un écart intralinguistique par rapport à la contemporanéité du français standard (construite tout au bout de la longue chaîne d'une Histoire centripète) et à l'axiologie sociale qui imprègne les jugements de valeur sur les performances langagières. Dans le cas du romand, la déviance est plus malaisée à percevoir, à moins qu'on ne la rattache aux différences francophones par rapport à un centre législatif qui serait l'autorité parisienne. Peut-on considérer cette déviance lexicale de la même façon de part et d'autre de la frontière jurassienne? Certainement non, et cependant il existe un important **fonds commun** de lexique, entre "vous" et nous", qui ne figure pas dans les "grands dictionnaires", ou n'y figure qu'avec la rubrique rég. ou 'helvétisme'. En outre, la déviance affirmée entre « vous » et « nous », par ex. dans le livre "grand public" d'Alain Nicollier (*Dictionnaire des mots suisses de la langue française*, Genève, GVA SA, 1990) est en grande partie imaginaire. Enfin, on peut se demander s'il n'y a pas des degrés dans la dé-

viance, qui, concrètement, peut être ressentie par les usagers comme plus ou moins forte, plus ou moins faible, et même dans certains cas, n'être pas perçue du tout !

2) Seconde question : cela vaut-il la peine d'étudier lesdites déviances, et si oui, sous quel angle, avec quels moyens, quelle méthodologie, quelle finalité ? Quelle est leur part dans l'univers langagier des romands et des est-franciens? Faible quantitativement, peut-être, par rapport au lexique standard, mais importante qualitativement, d'autant plus que les mots régionaux les plus usuels sont à ce point intégrés dans notre mémoire et nos pratiques énonciatives qu'ils apparaissent le plus souvent inconsciemment, sans se faire remarquer des locuteurs eux-mêmes...

Il existe d'assez nombreux travaux de dialectologie, et à Neuchâtel, avec le *Centre de dialectologie et d'étude du français régional*, les divers dictionnaires des parlers genevois, valaisans, etc., parmi lesquels un *Trésor des vocabulaires francophones* et le *Glossaire des patois de la Suisse romande* de Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet, encore en cours de publication, et en France, avec les *Atlas linguistiques* et les recherches qui se poursuivent dans de nombreuses facultés, mais ne sont ni coordonnées ni centralisées, et dont on peut craindre qu'elles n'aboutissent jamais à un *Trésor des parlers régionaux français*, parallèle au *Trésor de la Langue française*, dit *TLF*, qui, lui, est en voie d'achèvement (provisoire).

Il est vrai qu'il est plusieurs approches possibles des spécificités langagières de chaque région. Certains envisagent leur étude comme une plongée érudite dans la description d'un trésor archéologique, d'un patrimoine n'ayant plus de fonction sociale, et ce diachronisme absolu tend à accréditer l'idée que le patois ou le dialecte n'est plus qu'une curiosité morte, dont on peut faire inlassablement l'étude, dans une autonomie parfaitement gratuite et détachée des problèmes de communication et d'interaction dans le monde actuel. Cette tendance va souvent de pair avec un certain conservatisme, comme je le disais plus haut, et c'est une des causes, je pense, du "superbe isolement" et de l'esprit "chasse gardée" qu'on rencontre parfois dans ce secteur de la linguistique.

On peut aussi - c'est ma position - sans pour autant tomber dans le rêve d'une restauration fonctionnelle de ces parlers ancestraux, concevoir leur étude dans une perspective plutôt panchronique, et considérer que

leur prétendue déviance n'a rien de "linguistique", qu'elle est "seulement", pourrait-on dire, l'effet des fluctuations de l'histoire, des interventions idéologico-politiques à des fins utilitaires. L'érudition peut fort bien se mettre au service d'une vision plus actuelle et plus pragmatique : la langue étant un instrument non seulement de **communication "innocente"** (existe-t-elle?), mais aussi de **pouvoir**, on peut admettre que, selon la formule rebattue mais juste, le français est un patois qui a réussi. Ce qui subsiste de patois, de dialectal dans le français standard de chaque région est donc un résidu historique "non-légitimé", une butte-témoin langagière, et il est, ou plutôt, il serait passionnant, à mon sens, d'essayer, en mettant toutes nos ressources intellectuelles en commun, de rendre compte de ces très curieuses manifestations "archaïsantes" ou "localisantes" au sein même de notre activité langagière la plus "moderne". Pourquoi et comment, toutes catégories sociales confondues, avons-nous gardé certains termes comme très usuels ; pourquoi et comment tant d'autres ont-ils disparu, etc. ? Que se passe-t-il quand surgit dans notre parler un **chenil**, un **donner le tour**, une **menée**, des **reuchtis**, le verbe pronominal **se ravoir**, etc.? Autrement dit, l'aspect historico-culturel et sociolinguistique de la plus ou moins forte coexistence du lexique "officiel" et du lexique dialectal, régional dans notre parler me paraît essentiel, et de nature à éclairer les mécanismes de pensée et d'expression qui sont, hic et nunc, les nôtres... Est-ce chimérique de tenter de mieux comprendre ce qui, si évidemment, nous rapproche sans pour autant nous confondre? Est-il inutile d'essayer, dans cette époque de repliement individualiste et de déchirements ethniques, de mieux saisir ce qui fonde entre nous une certaine communauté d'idées et de sympathie?...

Question subsidiaire : Pierre Guiraud écrivait en 1968, dans son petit Que sais-je? sur *Patois et dialectes français* : « J'ai le sentiment que la majeure partie des mots d'argot - sans doute 80 à 90% - sont d'origine dialectale ». J'aimerais avoir le sentiment de nos amis romands sur ce point. En France même, le stéréotype commun consiste plutôt dans l'opposition ville = actions délictueuses, et campagne = activités rurales "paisibles" ; la frontière entre patois et argot est vigoureusement tracée dans l'esprit de la plupart des gens. La dialectologie et l'argotologie, qui étudient chacune de son côté - malheureusement - des phénomènes marginaux également péjorés (même si c'est pour des raisons différentes) - auraient, me semble-t-il, tout à gagner à élargir le champ de leurs

investigations et à rapprocher, sinon à regrouper, les nombreux items de leurs corpus respectifs. Pour en finir sur ce point, j'avoue que je suis d'une grande ignorance en ce qui concerne les **argots romands** : existent-ils? sont-ils perçus comme tels par la population? y a-t-il un argot neuchâtelois, distinct de l'argot genevois ou lausannois? est-ce que la taille modérée de chaque canton pose autrement qu'en France la question ville-campagne? Existe-t-il également ce que nous appelons des argots de métiers, ou **jargots**, c'est-à-dire quelque chose d'intermédiaire entre le vocabulaire technique et le parler ordinaire et commun? En tout état de cause, je pense qu'il est essentiel, quand on s'intéresse au lexique, de se donner les moyens, à travers l'histoire de la langue et l'histoire tout court, la sociologie, la géographie humaine, la psychologie de groupe, etc., d'étudier de près les différences, voire les nuances de langage et spécialement de vocabulaire, qui font que, dialectiquement, nous nous sentons toujours et partout un et divers, à la fois chez nous et, pour pasticher Aragon, «en étrange pays dans notre pays lui-même». La préoccupation d'un lexicologue, plus peut-être - c'est à discuter... - que dans les autres secteurs de la linguistique, peut et doit être orientée vers l'usage réel, avoir des finalités pragmatiques et même utilitaires, une meilleure connaissance de notre langage réel, de nos performances effectives, contribuant évidemment à une meilleure communication, au sens de «compréhension réciproque des êtres en situation à la fois commune et différenciée».

Je souhaiterais vivement, en fonction de ces quelques remarques trop sommaires, que nous puissions faire le point ici, à Neuchâtel, pour savoir si nous sommes d'accord pour une vraie coopération, régulière et organisée, dans le domaine de l'étude systématique du lexique, et comment nous pourrions envisager de travailler ensemble, dans quel esprit, avec quels moyens. Il me semble que la confrontation, la compilation et le regroupement critique des glossaires et dictionnaires existants, qui aboutirait à bâtir une importante banque de données lexicales, dans un cadre institutionnel plurirégional à fonder, serait une des voies possibles. D'autre part, participer de temps à autre à des séminaires communs, faire séjourner des étudiants intéressés dans la "région d'à côté", serait susceptible d'éveiller des vocations de dialectologues et de lexicologues. Enfin, la collaboration éventuelle d'auteurs régionaux usant de régionalismes, intéressés par les problèmes de langue, pourrait apporter un encouragement,

voire une caution culturelle à notre entreprise, auprès du grand public cultivé.

Pour terminer, je dirai qu'il y a sûrement la possibilité de développer des co-éditions dans le domaine qui nous intéresse, entre Besançon et Neuchâtel : je rappelle que nous avions, à Besançon, lors de notre rencontre des 24 et 25 septembre 1991, lancé l'idée, qui apparemment n'est pas (encore) retombée, d'un numéro de revue commun, soit en *Varia*, soit sur un thème déterminé. Ce pourrait être l'amorce d'une collaboration fructueuse et plus manifeste que celle qui nous lie actuellement. Je suis persuadé que le Conseil régional et les Affaires culturelles, dans ce domaine, devraient apporter de l'aide à un projet clair et précis, qui pourrait trouver sa place et son développement dans le cadre de la CLUSE (Convention liant des Universités suisses et de l'Est de la France, signée à Neuchâtel le 15 janvier dernier)...

Table des matières

Avant-propos 5
Préface 7

1. L'observation des comportements normatifs

Bernard Py: "La définition interactive de la déviance en situation exolingue et bilingue" 15

Cecilia Oesch-Serra: "La négociation ratée: pratiques sociales et méthodes interactives du traitement de la déviance dans un *talk show*" 25

Marion Perrefort: "Nommer l'autre: une étude des références à l'autre dans des conversations exolingues" 43

Gérard Merkt: "Traitement des déviances au-delà du domaine morpho-syntaxique dans l'enseignement des langues étrangères" 55

Geneviève de Weck: "Langage déviant et orthophonie: l'exemple des dysphasies" 69

Marie-José Reichler-Béguelin: "Faits déviants et tri des observables" 89

2. La modélisation des données non standard

Amr Helmy Ibrahim: "La déviance de la suffixation en français est-elle structurelle?" 113

Joël Gapany et Denis Apothéloz : "Autour des relatives non standard" 125

Henri Madec: "Systèmes experts et réseaux neuronaux: à propos de la déviance" 139

3. Les critères de délimitation entre norme et déviance

André Gendre: "Rabelais est-il un écrivain déviant?" 157

Zygmunt Marzys: "Rabelais et la norme lexicale" 177

Elisabeth Lhote: "L'intonation qui fait dévier la conversation" 191

Jean-Paul Colin: "Le traitement des données linguistiques non standard. A propos du lexique commun franc-comtois/romand" 201